

Jacqueline De Puy

L'INTIMITÉ PIÉGÉE

Pouvoir masculin et violences
envers les femmes dans le couple



Thèse de doctorat présentée
devant la Faculté des lettres
de l'Université de Fribourg, en Suisse

Approuvée par la Faculté des lettres, sur la proposition des professeurs
Alberto Godenzi (premier rapporteur) et Gilbert Ritschard (second rapporteur),
Fribourg, le 27 juin 2000. Le Doyen Prof. Hans-Dieter Schneider

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET SCHEMAS	4
REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	9
 PREMIERE PARTIE: BILAN DES CONNAISSANCES ET CADRE THEORIQUE	13
 1. Situer la problématique	15
1.1. Premiers jalons théoriques: définir le pouvoir	15
1.2. Le pouvoir au sein du couple	21
1.2.1. Les dimensions du pouvoir conjugal en sociologie de la famille	22
1.2.2. Les critiques féministes	25
1.2.3. Les limites du concept de pouvoir coercitif	27
 2. Du pouvoir aux violences	29
2.1. Les dimensions de la violence	29
2.2. La place du pouvoir dans les explications théoriques sur les violences conjugales	32
 3. Le pouvoir associé aux violences: recherches empiriques	37
3.1. Le pouvoir comme situation à risque	39
3.2. Les données qualitatives	42
3.2.1. Trois recherches exemplaires	43
3.2.2. La roue du pouvoir et du contrôle	45
3.2.3. Deux études suisses sur les « cas non-déclarés »	46
3.2.4. Les apports des études qualitatives	48
3.3. Les données quantitatives: échantillons cliniques ou ciblés	50
3.3.1. Les résultats d'études cliniques	50
3.3.2. Etudes sur les fréquentations	55
3.3.3. Apports des études quantitatives sur échantillons cliniques ou ciblés	59
3.4. Les données quantitatives : échantillons représentatifs nationaux ou régionaux	60
3.4.1. La répartition des ressources conjugales	63
3.4.2. Les prises de décisions	65
3.4.3. Les autres formes de dominance	67
3.4.4. Apports des études représentatives sur échantillons nationaux ou régionaux	69

4.	Modèle théorique et hypothèses	71
4.1.	Spécificités de la recherche	71
4.2.	Questions de recherche et hypothèses	72
4.3.	Définitions des concepts	75
4.3.1.	Le pouvoir masculin	75
4.3.2.	Les violences	77
4.3.3.	Les situations à risque de contrôle	78
4.4.	Le modèle théorique intégré	79
4.5.	La procédure multivariée	81

DEUXIEME PARTIE:

UNE REANALYSE DE L'ENQUETE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LE COUPLE	84
--	----

5.	Aspects méthodologiques	85
5.1.	Echantillonnage	87
5.2.	Variabiles dépendantes	92
5.2.1.	Les violences physiques ou sexuelles	93
5.2.2.	Les violences psychologiques	94
5.3.	Variabiles indépendantes: microsystème du couple	95
5.4.	Variabiles indépendantes: parcours personnels	102
5.5.	Variabiles indépendantes: exosystème	105
5.6.	Procédures statistiques	106

6.	Un premier constat: les risques pris un par un	110
6.1.	Associations bivariées: pouvoir masculin et violences	110
6.1.1.	Ressources relatives faibles de la femme	110
6.1.2.	Formes de dominance	111
6.2.	Associations bivariées: situations-contrôle et violences	117
6.2.1.	Faible niveau de communication dans le couple	117
6.2.2.	Différences d'âges entre partenaires	119
6.2.3.	Antécédents de violences familiales	120
6.2.4.	Abus d'alcool	122
6.2.5.	Age	124
6.2.6.	Statut socio-économique	124
6.2.7.	Manque de soutien social	125
6.3.	Synthèse des associations bivariées	126

7.	Des éléments nouveaux par une approche intégrée	130
7.1.	Le modèle multivarié: pouvoir masculin et risques de violences physiques ou sexuelles	131
7.2.	Le modèle multivarié: pouvoir masculin et risques de violences psychologiques	134
7.3.	Vue d'ensemble des résultats multivariés	136

7.3.1.	Deux schémas de pouvoir	137
7.3.2.	Du bivarié au multivarié: éléments nouveaux	138
8.	Discussion autour des hypothèses	149
8.1.	Principales tendances	149
8.1.1.	L'effet du pouvoir masculin sur les risques de violences physiques ou sexuelles, au sein d'un modèle multivarié	149
8.1.2.	L'effet du pouvoir masculin sur les risques de violences psychologiques, au sein d'un modèle multivarié	152
8.1.3.	Deux modèles de situations à risque	154
8.2.	Liens avec les connaissances théoriques et empiriques	159
8.2.1.	Le pouvoir masculin à travers les ressources relatives faibles de la femme	159
8.2.2.	Le pouvoir masculin à travers la dominance	161
8.2.3.	Les situations à risque contrôlées	164
8.3.	Apports théoriques	174
8.4.	Apports empiriques	176
8.5.	Répercussions pour l'action sociale	182
	CONCLUSIONS	186
	BIBLIOGRAPHIE	193
	ANNEXES :	
I	Adaptation des « Conflict Tactics Scales »	209
II	Indices de ressources socio-économiques relatives	210
III	Examen des non-réponses au revenu	215
IV	Estimation des non-réponses au revenu	217
V	Fréquences des situations à risque	219

LISTE DES TABLEAUX ET SCHEMAS

Schéma 1:	Modèle théorique intégré des situations à risque de violences faites aux femmes dans le couple	80
Schéma 2:	Modèle théorique: relations entre variables indépendantes et dépendantes	84
Tableau 1:	Pouvoir et violences dans le couple selon des enquêtes représentatives	61-62
Tableau 2:	Résultats escomptés dans les calculs de régression logistique multiple prédisant les violences physiques/sexuelles et psychologiques	82
Tableau 3:	Quotas par âge et région dans l'échantillon	89
Tableau 4:	Comparaison de l'échantillon avec les données de l'enquête ESPA (1994), femmes de 20-60 ans vivant en couple	90
Tableau 5:	Données socio-démographiques sur les femmes vivant en couple et leur partenaire	91
Tableau 6:	Association entre ressources relatives faibles de la femme et violences	111
Tableau 7:	Association entre domination dans les conflits et violences	112
Tableau 8:	Association entre contrôle et violences	113
Tableau 9:	Association entre dénigrement et violences	114
Tableau 10:	Association entre restriction sociale et violences	115
Tableau 11:	Association entre privation économique et violences	116
Tableau 12:	Association entre domination sexuelle et violences	117
Tableau 13:	Association entre faible niveau de communication homme-femme et violences	118

Tableau 14:	Association entre faible niveau de communication femme-homme et violences	119
Tableau 15:	Association entre différence d'âge entre conjoints et violences physiques/sexuelles	120
Tableau 16:	Association entre antécédents de violences familiales chez l'homme et violences	121
Tableau 17:	Association entre antécédents de violences familiales chez la femme et violences	122
Tableau 18:	Associations entre abus d'alcool de l'homme et violences	123
Tableau 19:	Association entre âge de l'homme et violences physiques/sexuelles	124
Tableau 20:	Association entre manque de soutien social de l'homme et violences	125
Tableau 21:	Association entre manque de soutien social de la femme et violences physiques /sexuelles	126
Tableau 22:	Intensité des associations bivariées du pouvoir et des autres situations à risque avec les violences physiques/sexuelles	127
Tableau 23:	Intensité des associations bivariées du pouvoir et des autres situations à risque avec les violences psychologiques	128
Tableau 24:	Analyse de régression logistique multiple : association des situations à risque avec les violences physiques/sexuelles	132
Tableau 25:	Analyse de régression logistique multiple : association des situations à risque avec les violences psychologique	135
Tableau 26:	Violences physiques ou sexuelles: associations plus fortes dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés	140
Tableau 27:	Violences psychologiques: associations plus fortes dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés	140
Tableau 28:	Violences physiques ou sexuelles: associations plus faibles dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés	141

Tableau 29: Violences psychologiques: associations plus faibles dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés	142
Tableau 30: Violences physiques ou sexuelles: associations stables dans les résultats multivariés, en comparaison aux associations bivariées	143
Tableau 31: Violences psychologiques: associations stables dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés	144
Tableau 32: Violences physiques ou sexuelles: perte du seuil de signification dans les résultats multivariés, en comparaison aux associations bivariées	145
Tableau 33: Violences psychologiques: perte du seuil de signification dans les résultats multivariés, en comparaison aux associations bivariées	146
Tableau 34: Classification du modèle: prédiction des violences physiques/sexuelles	147
Tableau 35: Classification du modèle: prédiction des violences psychologiques	147
Tableau 36: Modèle des situations à risque de violences physiques ou sexuelles issu des résultats	156
Tableau 37: Modèle des situations à risque de violences psychologiques issu des résultats	157

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide de plusieurs personnes et institutions.

Je suis reconnaissante envers le Professeur Alberto Godenzi, pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser ce travail dans le cadre du Département travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg et sous sa direction. Ma reconnaissance s'adresse également au Professeur Gilbert Ritschard, qui a accepté d'être le second évaluateur de cette thèse.

Than-Huyen Ballmer-Cao et Lucienne Gillioz ont bien voulu m'autoriser à utiliser les données quantitatives de l'étude « violences envers les femmes dans la famille », réalisée sous l'égide du Programme national de recherche no. 35. J'ai bénéficié des conseils et de l'accompagnement de Prof. Murray Straus et du Family Research Laboratory, lors d'un stage effectué à l'Université du New Hampshire. Grâce à l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique, j'ai pu suivre un cours d'été de perfectionnement en méthodes quantitatives à Ann Arbor, Michigan.

Je remercie Lucienne Gillioz, Sherry Hamby et Isabelle Schulte-Tenckhoff pour m'avoir apporté leur appui et leurs remarques critiques tout au long de cette étude.

Claudio Boltzmann, Casim Camyurdu et George Müller m'ont apporté des conseils et des renseignements utiles à certaines étapes de ce projet.

Ma gratitude s'exprime également envers Jacques et Ariane Tappolet, qui ont relu et corrigé l'ensemble de mon texte.

Enfin, j'adresse un chaleureux merci à toutes les personnes proches dont les encouragements et l'appui m'ont aidée à mener à bien ce projet, tout particulièrement Claudine Barbey et Jeannine Barbey, mais également Edith Alarcon, Valérie Brunel, Myrian Carbajal, Annie De Puy, Marc De Puy, Elizabeth Dreyer Ward, Isabelle Egger, Laura Mellini, Alberto Gallusser, Benoît Glannaz, Liliane Kaeser, Gilbert Leistner, Monique Phillot Cousin, Maria Suter, Iris Thaler et Ursula Tissot.

Cette thèse est dédiée à mes grands-parents ainsi qu'à Céline, Chloé et Emilie.

INTRODUCTION

Les relations intimes entre deux partenaires mariés ou cohabitant impliquent un haut degré d'interdépendance, laquelle est susceptible d'exercer un impact considérable sur les conditions de vie de chacun d'eux. Ainsi, les relations au sein du couple peuvent avoir des conséquences favorables sur le bien-être des partenaires, telles que du soutien, des marques d'affection, d'estime ou de solidarité, mais elles peuvent également se répercuter de manière défavorable, par exemple, sous forme de dévalorisation, de rejet ou d'agressions. C'est sur cette face sombre de l'intimité que l'attention est portée ici. Cette recherche part du désir de mieux comprendre, par une démarche scientifique, l'un des rapports conjugaux les plus destructeurs qui soit : les violences faites aux femmes par leur partenaire, en envisageant le pouvoir masculin comme l'une des racines de ce phénomène. Cette démarche a pour ambition de contribuer à faire progresser les connaissances sur cette question en Suisse, et d'y stimuler les initiatives en matière de sensibilisation et de prévention. Par ailleurs, il est souhaitable que les présents résultats puissent avoir une portée plus générale, notamment sur le plan de l'opérationnalisation du pouvoir, dans la lignée des efforts entrepris dans ce sens dans des études nord-américaines (voir Hamby & Straus, 1995; Hamby, 1996).

Ce travail est fondé sur un modèle explicatif intégré des violences faites aux femmes dans le couple, inspiré des travaux de Heise (1998). En d'autres termes, le pouvoir

masculin est situé au sein d'une diversité d'autres situations à risque de violences, à tous les niveaux de la société. Toutefois, l'influence des situations macrosociales n'est pas mesurée dans le cadre de ce travail. A partir de la revue de la littérature, deux dimensions du pouvoir masculin qui sont associées aux violences faites aux femmes dans le couple ont été ciblées, de nature structurelle et comportementale. Premièrement, la dimension structurelle est appréhendée par le biais des inégalités socio-économiques dans le couple au détriment de la femme. Deuxièmement, les comportements de pouvoir tels qu'ils se manifestent à travers la dominance masculine ont été considérés.

La recherche s'appuie sur l'analyse multivariée des données de la première enquête scientifique réalisée en Suisse sur le thème des violences faites aux femmes dans le couple¹. Les hypothèses envisagent que les variables correspondant aux deux dimensions du pouvoir masculin retenues sont associées de manière significative aux violences physiques ou sexuelles, ainsi qu'aux violences psychologiques, lorsqu'on contrôle l'influence d'une diversité de situations à risque (antécédents de violences dans la famille d'origine, abus d'alcool, communication ou soutien social faibles, âge, niveau socio-économique). Les hypothèses complémentaires prévoient que les formes de dominance masculine qui contribuent à l'isolement social de la femme exercent une influence prépondérante sur les risques de violences. Des procédures de régression logistique multiple sont mises à contribution afin de vérifier ces hypothèses.

La première partie de ce travail consiste en un bilan des connaissances, qui débouche sur le cadre théorique propre à la recherche. Cet état de la question permet de situer et de construire la problématique en s'approchant progressivement de l'objet de recherche. Dans ce but, la relation qu'entretient le pouvoir masculin avec les violences faites aux femmes dans le couple est dégagée, à partir de travaux portant sur le thème du pouvoir en général, et en particulier sur le pouvoir conjugal et sur le pouvoir comme situation à risque dans les violences au sein du couple. Cet inventaire permet alors de sélectionner les outils servant à formuler le modèle théorique. Par ailleurs, la revue des connaissances accumulées amène à situer ce travail dans le prolongement de travaux précédents.

La deuxième partie de ce travail expose les étapes de la construction empirique de cette recherche. Pour commencer, l'architecture méthodologique de ce travail est présentée. En l'occurrence, il s'agit d'explicitier comment les femmes interrogées ont été sélectionnées, quelles sont les questions pertinentes à cette étude, et comment les informations récoltées ont été traitées statistiquement afin de vérifier les hypothèses de la recherche. Ensuite, les résultats auxquels ont abouti les investigations sont détaillés. De façon préliminaire, les relations bivariées entre variables indépendantes et dépendantes sont mises en relief. Autrement dit, chaque situation à risque (variables indépendantes ou explicatives) est croisée avec les violences (variables dépendantes ou expliquées). Ensuite,

¹ Projet no. 4035-35501 du Programme national de recherche no. 35

le cœur de la recherche est constitué par la vérification du modèle multivarié. Ce dernier mesure l'effet des variables de pouvoir masculin sur les violences, tout en contrôlant simultanément l'effet des autres situations à risque. Ce travail s'achève par une relecture des résultats en vue d'en interpréter le sens et les implications dans une perspective théorique, empirique et d'action sociale.

P R E M I E R E P A R T I E

**BILAN DES CONNAISSANCES
ET CADRE THEORIQUE**

Quel contexte de pouvoir masculin précède les violences faites aux femmes dans le couple, contribue à intensifier leurs effets destructeurs et diminue les chances de résistance ou de fuite des femmes ? De quelles connaissances théoriques et empiriques dispose-t-on sur cette question ? En quoi la présente recherche peut-elle faire progresser les connaissances en la matière ? C'est à ces questions que la première partie de cette recherche tente de répondre, par une approche progressive de l'objet de recherche.

Le premier chapitre situe la présente problématique dans un cadre général. Des premiers jalons théoriques sont posés, dans le but d'identifier les points d'intersection entre pouvoir et violences, à partir de définitions générales du pouvoir et des connaissances émanant d'études sur le pouvoir au sein du couple. Dans le deuxième chapitre, la place du pouvoir dans le couple comme facteur explicatif des violences conjugales est examinée. Le troisième chapitre explore l'association entre pouvoir et violences telle qu'elle ressort des travaux empiriques. Enfin, le quatrième chapitre présente le modèle théorique et les hypothèses de la présente recherche.

1. Situer la problématique

1.1. Premiers jalons théoriques: définir le pouvoir

Cette section est consacrée aux premiers repérages visant à situer la problématique de la présente étude. Il n'est pas question ici de parcourir ce vaste domaine des théories sur le pouvoir, mais bien d'identifier quelques jalons pour mieux appréhender l'objet de recherche. Il s'agit, en l'occurrence, de tenir compte des inégalités macrosociales de genre, telles qu'elles ont été mises en évidence par la perspective féministe. D'autres perspectives sont également prises en compte pour saisir les dimensions matérielles, symboliques du pouvoir, ainsi que la pluralité des définitions sociologiques du concept.

Pouvoir masculin et inégalités de genre

Etudier le pouvoir au sein du couple demande à prendre en compte une asymétrie fondamentale des ressources de pouvoir entre hommes et femmes, telle qu'elle a été mise en évidence dans la perspective féministe. En effet, les rapports de pouvoir au sein du couple s'inscrivent dans le contexte macrosocial des inégalités de genre. Ce dernier est directement éclairé par les théories féministes¹. En effet, des travaux féministes de nature historique se sont

¹ Les apports théoriques féministes directement liés au pouvoir masculin dans le couple seront abordés de façon plus détaillée dans la section consacrée aux études sur le pouvoir conjugal.

attachés à démontrer que les inégalités de genre², de nature matérielle et symbolique, ne sont pas dues à une prédisposition innée des femmes, mais sont socialement construites (voir Evans, 1995). La perspective féministe a montré que les femmes sont globalement désavantagées en termes de ressources par leur socialisation, qui favorise l'effacement de soi. Elles sont, plus souvent que les hommes, affectées par un manque d'assurance et tendent à se culpabiliser de leurs échecs, alors que les hommes bénéficient d'un apprentissage valorisant l'affirmation de soi, qui les rend plus à même d'atteindre leurs objectifs personnels (voir Schenkel, 1984).

Les théories féministes se sont attachées à corriger les biais androcentristes des théories du pouvoir en sciences sociales, qui tendent à privilégier une vision masculine du monde et à occulter les différences de genre (voir Jary et Jary, 167-170). Bon nombre de travaux en sciences sociales envisagent les relations de pouvoir comme des interactions sur le mode compétitif, entre des individus autonomes et conscients de leurs intérêts. Ils contribuent ainsi à ignorer les inégalités entre hommes et femmes (Oldersma et Davis, 1991, 12). Or, les études féministes incitent à intégrer la perspective du genre dans des cadres théoriques existants. Par ailleurs, la perspective féministe éclaire directement la présente problématique, car elle met en

² « Un pas théorique considérable a été franchi dans le milieu des années soixante-dix avec la création (dans le monde anglophone) du concept de genre (...). Ce concept alliait, lors de sa création, en un mot, et la reconnaissance de l'aspect social de la dichotomie 'sexuelle', et la nécessité de le traiter comme tel, et le détachait en conséquence de l'aspect anatomico-biologique du sexe » (Delphy, 1998, 29).

relation les inégalités de pouvoir entre hommes et femmes et les violences faites aux femmes dans la société³.

Les dimensions matérielles et symboliques du pouvoir

D'autres apports théoriques mettent en relief les dimensions matérielles, symboliques et interactives du pouvoir masculin. La perspective de Marx éclaire les bases matérielles sur lesquelles repose le pouvoir masculin au sein du couple: le pouvoir, exercé par les classes dominantes sur les classes dominées, repose sur le contrôle des moyens de production. A partir de cette base matérielle, il devient alors possible d'instaurer un pouvoir idéologique et de faire ainsi passer les intérêts et les valeurs des dominants comme étant ceux de l'ensemble du corps social⁴ (Marx et Engels, 1977; voir aussi Lefèbre, 1966, 61 et Olsen et Marger, 1993, 75-79).

A ce propos, une étude suisse a montré que les femmes sont globalement défavorisées, en comparaison aux hommes, sur le plan de la formation et de l'accès au marché du travail, et disposent donc de ressources économiques moindres (voir Lévy, Joye, Guye et Kaufmann, 1998). Ces inégalités de ressources socio-économiques ont des répercussions sur les rapports de pouvoir au sein du couple, ne serait-ce que

³ Par exemple, Guillaumin (1992, 41) exprime de la façon suivante le lien entre le pouvoir masculin et les violences faites aux femmes: « elle [la violence physique] est d'abord quantitativement non exceptionnelle, et surtout socialement significative d'un rapport: elle est une sanction socialisée du droit que s'arrogent les hommes sur les femmes, tel homme sur telle femme, et également sur toutes les autres femmes 'qui ne marchent pas droit' ».

⁴ "La classe qui dispose des moyens de production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle (...). Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants" (Marx et Engels, 1977, 86).

parce que les femmes sont souvent financièrement dépendantes de leur partenaire et donc en position de faiblesse sur le plan des ressources. Or, il se trouve que cette dépendance financière affecte les femmes qui vivent des situations de violences, par le fait qu'elle limite leur autonomie et les possibilités de quitter leur partenaire violent.

Cependant, la domination masculine est non seulement de nature économique, mais également d'ordre symbolique. Comment expliquer, par exemple, que même lorsque les deux conjoints travaillent, les femmes continuent d'assumer la grande partie des tâches domestiques? En Suisse, si la participation de l'homme au travail domestique croît effectivement avec l'engagement professionnel, elle reste très limitée: seuls 15.8% des couples où la femme a un emploi à plein-temps partagent les tâches domestiques à égalité (Gillioz et al., 1997, 58). Les travaux de Bourdieu éclairent le contexte symbolique, culturel et social de la domination masculine. Bourdieu élabore une sociologie de la domination en faisant ressortir la dimension symbolique qui légitime la mainmise d'un groupe social sur des privilèges et avantages au détriment d'autres groupes sociaux. En l'occurrence, le pouvoir se maintient au moyen de valeurs partagées à la fois par les classes dominantes et par les classes dominées, valeurs qui légitiment symboliquement le statu quo (Bourdieu, 1990, 1998). Cependant, Bourdieu n'explique pas comment et pourquoi la domination masculine débouche dans certains cas sur des violences physiques et psychologiques directes, telles que les coups, les menaces ou les injures.

La pluralité des définitions sociologiques

Fréquemment, la notion de pouvoir est associée à l'idée de contrainte. Ces manifestations du pouvoir consistent alors à imposer directement sa volonté, et s'apparentent à la définition wébérienne du concept de " *Macht* " ⁵:

«toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance» (Weber, 1971, 95).

D'autres définitions du pouvoir relèvent d'acceptions plus élargies de ce concept, telles que les ont développées Bourdieu, Foucault ou Giddens. On trouve chez Bourdieu (1990) une définition du pouvoir en tant que « violence symbolique », qui ne s'exerce pas forcément par la contrainte directe. Effectivement, puisqu'ils bénéficient du poids des normes sociales, les dominants n'ont pas nécessairement à imposer directement leur volonté. Les dominés en viennent alors à anticiper les désirs des dominants (1990) ⁶.

Quant à Giddens, il comprend le pouvoir comme une mobilisation de « ressources d'autorité » susceptibles d'affecter négativement « les capacités d'auto-développement et d'expression de soi » des personnes sur lesquelles il s'exerce. Cependant, le pouvoir peut

⁵ Ce terme est généralement traduit par "pouvoir" dans la littérature, mais qui peut également signifier "puissance, force, ascendant" (Larousse français-allemand, 1991).

⁶ "La violence symbolique impose une coercition qui s'institue par l'intermédiaire de la reconnaissance extorquée que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui ne sont que la forme incorporée de la relation de domination" (Bourdieu, 1990, 10).

également se manifester sous forme d' « habilitation », bénéfique pour les personnes visées (Giddens, 1987, 320).

Dans le même ordre d'idées, dans la perspective de Foucault, le pouvoir représente différentes manières d' « agir sur l'action de l'autre » ⁷. La pensée de Foucault tient compte, en outre, du potentiel de résistance à la domination. En effet, l'usage du pouvoir suscite des résistances, ce qui le rend par conséquent réversible, instable. C'est seulement lorsque la résistance est impossible que s'installe une relation de pouvoir stable et asymétrique (Foucault, 1976).

Quant aux théories de l'interactionnisme symbolique, elles sont utiles afin d'échapper à un regard trop déterministe sur le pouvoir et les violences, car elles prennent en compte les aspects interactifs du pouvoir. Des études de terrain utilisant la méthodologie de l'interactionnisme symbolique attirent l'attention sur le fait que les dynamiques de domination masculine se maintiennent à travers les modes de communication (voir notamment Fishman, 1978; Kalbfleisch et Cody, 1995; Slembeck, 1990). En outre, le concept d' « altercasting », développé par l'interactionnisme symbolique, peut être transposé au pouvoir masculin. Ce processus, par lequel les actes d'une personne contraignent et limitent ce que l'autre peut faire et être, représente une forme de pouvoir piégeant l'autre dans un rôle donné (Hewitt, 1994, 178).

⁷ "Il [le pouvoir] incite, il induit, il détourne, il facilite ou il rend plus difficile, il élargit ou il limite, il rend plus ou moins probable; à la limite, il contraint ou empêche absolument" (Foucault, 1984, 313).

1.2. Le pouvoir au sein du couple

Quelques remarques s'imposent quant à la spécificité du champ d'étude que représente le pouvoir conjugal. Un processus historique d'individualisation dans les sociétés post-industrielles se traduit par un repli sur la famille nucléaire et sur la dyade conjugale, alors que d'autres formes de sociabilité s'affaiblissent (voir à ce propos Kellerhals, Perrin, Steinauer-Cresson, Vonèche et Wirth, 1984). Le couple contemporain est, par conséquent, investi à la fois d'attentes et de tensions importantes. D'un côté, la vie à deux est associée à des attentes sur le plan de l'épanouissement et de la réalisation de soi. De l'autre côté, l'intimité même de la relation de couple représente un terrain particulièrement conflictuel.

«Les relations sociales étroites, caractérisées comme elles le sont par une action réciproque fréquente et un engagement total des participants, contiennent une ambivalence essentielle parce qu'elles contiennent des concentrations d'énergie mentale positives et négatives inextricablement mêlées (Coser, 1982, 45) ».

A la différence d'autres relations sociales plus distantes, le pouvoir au sein du couple est susceptible de se manifester de manières très diverses, voire contradictoires (formes de pouvoir contraignantes et non contraignantes, directes et indirectes).

Bien que cette recherche soit centrée sur des formes contraignantes de pouvoir masculin dans le couple, il est néanmoins utile d'en évoquer brièvement les formes non contraignantes, voire prosociales. Du point de vue conceptuel, l'enjeu ici n'est pas d'opposer un pouvoir à un

« non-pouvoir », mais de reconnaître le pouvoir comme une constante dans toute relation humaine. La capacité de chacun des partenaires à se mettre à la place de l'autre et à lui manifester de l'empathie, la valeur accordée à l'engagement mutuel, (voir Rusbult, Yovetich et Verette, 1996), prendre soin de l'autre, dans le sens de protéger et promouvoir son bien-être, sont parmi les formes altruistes que peut prendre le pouvoir dans la relation de couple (voir Thompson, 1993). De telles notions se rapprochent de la notion de pouvoir d' « habilitation » selon Giddens ou de formes de pouvoir envisagées par Foucault en termes d'appui, de conseils susceptibles de « faciliter » ou « élargir » le champ d'action d'autrui.

Cette recherche envisage que les violences faites aux femmes dans le couple sont associées à des formes contraignantes et destructrices du pouvoir masculin, à l'opposé de ses manifestations habilitantes.

1.2.1. Les dimensions du pouvoir conjugal en sociologie de la famille

Dans les années 1960 apparaissent les premières études en sciences sociales sur le pouvoir dans le couple, principalement dans la littérature anglophone et nord-américaine. Ce champ de recherche s'est ensuite considérablement développé en sociologie de la famille, comme en témoigne la quantité d'articles consacrés au « *marital power* » dans les périodiques spécialisés (dont le plus connu est certainement *The Journal of Marriage and the Family*), et a aussi été abordé dans des travaux

francophones (voir notamment Kaufmann, 1992; Kellerhals et al., 1982; de Singly, 1987). Les études sur la question ont permis de « découvrir » que le couple, même lorsqu'il est fondé sur des idéaux de partage et de soutien mutuel, est le terrain de luttes de pouvoir.

Pour ce qui est des dimensions du pouvoir conjugal développées dans le cadre de recherches empiriques, il convient de mentionner avant tout les travaux pionniers de Blood et Wolfe (1960), qui définissent le pouvoir dans le couple comme

1. la capacité d'influencer des aspects cognitifs ou comportementaux de l'autre, au moyen du contrôle des ressources conjugales;
2. la répartition des prises de décision.

Blood et Wolfe ont été par la suite critiqués pour leur vision réductrice du pouvoir. Celui-ci s'exercerait souvent de manière plus subtile que dans la répartition des décisions. Néanmoins, leur apport dans l'opérationnalisation du pouvoir n'est pas négligeable et leurs instruments de mesure restent largement utilisables.

En ce qui concerne la première dimension - structurelle - du pouvoir selon Blood et Wolfe, c'est-à-dire les ressources conjugales, celles-ci procurent un avantage sur le plan économique et du prestige, et sont définies comme le niveau d'éducation, le statut professionnel et le revenu. Suivant ces critères, ces auteurs ont constaté que le mari dispose, en général, d'une plus grande part de ressources de pouvoir que son épouse.

D'autres auteurs sont partis du principe qu'il était insuffisant de tenir compte seulement des ressources procurant des avantages socio-économiques pour appréhender les bases du pouvoir dans le couple. Ainsi, French et Raven (1968) ont élaboré une typologie qui intègre des bases matérielles et symboliques du pouvoir⁸. Il s'agit en l'occurrence de six types de ressources qui forment la base du pouvoir d'un partenaire sur l'autre :

1. Les récompenses, les gratifications espérées;
2. L'expertise, émanant de la capacité reconnue chez l'autre à être plus compétent que soi dans un domaine;
3. La légitimité, ou les obligations découlant de rôles assignés par les normes sociales;
4. L'identification à l'autre, l'attraction personnelle (traduction approximative du " referent power "), le désir de se conformer à ses attentes;
5. La maîtrise de l'information, la capacité d'influencer l'autre au moyen d'arguments convaincants;
6. La coercition, la perspective d'une sanction (Raven, Centers et Rodrigues, 1975, 219).

Ces ressources de pouvoir ne peuvent être mobilisées que si la personne visée par une tentative de pouvoir reconnaît leur valeur. Cela évoque la perspective de l'interactionnisme symbolique, dans laquelle le sens attribué aux actions par les acteurs est essentiel.

La deuxième dimension - comportementale - du pouvoir évoquée par Blood et Wolfe (1960) concerne la répartition

⁸ On notera, au passage, que cette définition se rapproche de celle des capitaux de Bourdieu. Les capitaux représentent l'ensemble des ressources et des pouvoirs directement utilisables lorsque des individus ou des institutions entrent en compétition pour un enjeu (par exemple : prestige, revenu). Quatre types de capitaux sont distingués : le capital économique (facteurs de production, biens économiques, revenus) le capital culturel (les dispositions et qualifications intellectuelles), le capital social (le réseau de relations), et enfin le capital symbolique (le prestige, la réputation) (Bourdieu, 1984).

des prises de décision, conception qui a marqué la recherche en ce domaine. Trois modèles de répartition du pouvoir ont été identifiés par cette méthode :

1. Le modèle hiérarchique, à dominance masculine lorsque l'homme domine la plupart des prises de décision, à dominance féminine lorsque c'est la femme;
2. Le modèle d'autonomie, chaque conjoint décidant dans certains domaines;
3. Le modèle synarchique, où la plupart des décisions sont prises en commun (id.ant., 23).

Le mode de répartition des prises de décisions dans divers domaines de la vie quotidienne se révèle néanmoins limité pour appréhender des dimensions moins directes et manifestes du pouvoir. En effet, l'un des conjoints peut laisser à l'autre le soin de prendre des décisions dans des domaines qui lui paraissent relativement peu importants, exerçant par là un pouvoir qualifié « d'orchestration », alors que l'autre dispose d'un pouvoir apparent, qui se réduit en fait au « pouvoir d'exécution » des tâches qui lui sont dévolues (Safilios-Rothschild, 1970, 540).

1.2.2. Les critiques féministes

Les sociologues féministes ont reproché aux études en sociologie de la famille sur le « *marital power* » d'adopter trop souvent une position descriptive des relations entre hommes et femmes, sans tenir compte des inégalités qui tendent à se répercuter de façon défavorable sur les femmes et les placent en situation d'infériorité en termes de pouvoir (Davis et al., 1991). Ainsi, l'étude du pouvoir au sein du couple devrait prendre en compte le fait

que l'appartenance au genre masculin représente, en soi, une ressource de pouvoir⁹.

Dans la perspective féministe, les inégalités de pouvoir conjugal au détriment des femmes résultent des structures macrosociales, de la socialisation aux rôles de genre, mais aussi de leur renforcement dans les interactions quotidiennes. Ce dernier point de vue découle de recherches féministes qui ont mis à profit les apports de l'interactionnisme symbolique. Sur le plan de la communication, on a constaté que les hommes parlent plus facilement un langage de pouvoir, exprimant leur volonté de façon directe, claire et affirmative, alors que les femmes manifestent un désintérêt pour le pouvoir, privilégiant l'écoute et l'expression des sentiments (Thompson, 1993, 559-562). Ces asymétries dans l'affirmation de soi amènent souvent les femmes vivant en couple à se conformer aux désirs de leurs partenaires.

La sphère des loisirs est l'un des domaines où le comportement des femmes est particulièrement soumis à un contrôle social et marital. Les tentatives des femmes pour passer du temps libre sans leur partenaire sont souvent source de conflits. Le choix des loisirs en commun se calque fréquemment sur les habitudes de l'homme. Ces restrictions du temps libre sont renforcées par l'absence de partage des tâches ménagères ou de garde des enfants. D'autre part, ce contrôle repose également sur sa

9 " Les bénéfiques involontaires que l'homme du couple dérive sur la scène 'professionnelle' de son appartenance de groupe, ne sont pas évacuées de la scène conjugale, amoureuse, relationnelle, comme on voudra l'appeler. Ils font partie des ressources objectives qu'il y apporte, qu'il le veuille ou non, simplement en apportant sa personne " (Delphy, 1998, 186).

l'égitimation et sa banalisation, y compris parmi les femmes (voir Green, Hebron et Woodward, 1989). En effet, des comportements de contrôle et de jalousie peuvent être interprétés comme des preuves d'attachement positives.

1.2.3. Les limites du concept de pouvoir coercitif

Le pouvoir en tant que contrainte, dans ses formes les plus directes, est qualifié de pouvoir coercitif ou coercion (voir notamment Etzioni, 1993; Huston, 1983; Martin, 1977; Olsen et Marger, 1993). Dans ce travail, on ne se limite pas à des formes de pouvoir masculin dans le couple qui ont un caractère strictement coercitif. Cela tient aux caractéristiques du lien conjugal, dans lequel le pouvoir tend à prendre des formes subtiles - ainsi que l'ont souligné des travaux féministes - et se mêle à des rapports affectifs étroits. En l'occurrence, les dimensions du pouvoir masculin pertinentes à cette recherche - celles qui sont liées aux violences faites aux femmes dans le couple - ne sont pas nécessairement vécues par les acteurs comme des sanctions¹⁰. Par exemple, les critiques, le contrôle, la domination sexuelle ne sont pas toujours exercées de façon brutale et autoritaire. Ces tactiques peuvent prendre des formes persuasives, faire appel aux sentiments, etc. selon la palette des ressources de pouvoir évoquées par French et Raven (1968).

Dans le cadre de ce travail, le concept de pouvoir coercitif paraît donc trop limitatif pour rendre compte des formes de pouvoir masculin liées aux violences faites aux

¹⁰ Rappelons que le pouvoir coercitif est fondé sur la perspective d'une sanction (Raven, Center et Rodrigues, 1975, 219).

femmes dans le couple. Toutefois, il semble utile de transposer certains apports théoriques en relation avec le pouvoir coercitif à la présente problématique. En l'occurrence, le recours à la coercition a été expliqué, sur le plan interindividuel, par l'absence de compétences sociales à résoudre les difficultés relationnelles par des méthodes plus « douces » :

« people may engage in coercion because they lack abilities that would allow them to effectively cope with interpersonal problems » (Tedeschi et Felson, 1995, 207).

D'autres motivations du pouvoir coercitif relèvent de mécanismes psychologiques similaires : sentiments d'impuissance et de manque de contrôle sur son environnement (Veroff et Veroff, 1972), pulsions agressives pour riposter à des torts réels ou imaginaires, ou réactions de peur face à la perception d'un danger (Kipnis, 1976). Les individus qui utilisent la coercition tendent à justifier leurs actes en plaçant la responsabilité chez la victime et en la dévalorisant (Ryan, 1976). Le plus souvent, le pouvoir ne s'exerce pas de manière coercitive. Cela tient au fait que d'autres formes sont plus efficaces. En effet, la coercition a souvent pour effet une soumission immédiate de la personne visée, mais suscite généralement des résistances à long terme. Il n'en reste pas moins que la coercition ne s'exerce pas au hasard, mais de préférence lorsque les coûts sont relativement faibles, par exemple s'il existe peu de risques de sanctions sociales ou de riposte (voir Kipnis, 1976).

Ces mécanismes personnels ou sociaux, rattachés dans la littérature au seul pouvoir coercitif, semblent

pertinents, de manière plus large, aux formes de pouvoir fondées sur une contrainte, directe ou indirecte.

2. Du pouvoir aux violences

Dans ce chapitre, il s'agit d'aborder brièvement la place accordée au pouvoir, parmi les explications théoriques des violences au sein du couple. Les violences au sein du couple émergent comme thème de recherches sociales en Amérique du Nord vers 1970, lorsque le phénomène des femmes battues est porté au grand jour. La visibilité sociale de ce problème est donc une conséquence directe de l'action des mouvements en faveur de l'émancipation des femmes. Plus récemment, des recherches francophones y ont été consacrées (Gillioz, De Puy et Ducret, 1997; Institut des Hautes Etudes de la sécurité intérieure, 1997, 1998; Kaczmarek, 1990; Welzer-Lang, 1991).

2.1. Les dimensions de la violence

Avant d'aborder les explications théoriques des violences dans le couple, il convient de souligner que le concept de violence est parfois utilisé dans une acception limitée aux agressions physiques, dans une bonne partie des travaux nord-américains, et parfois comme un phénomène polymorphe, notamment chez des auteurs francophones (voir Séverac, 1997).

Etymologiquement, le mot *violence* se rapporte à l'usage de la force (du latin *vis*). Les définitions les plus restrictives de la violence l'assimilent à des actes d'agression physique :

«The infliction of physical harm on the human body, or on human property, by physical force, using the body or weapons» (Jary et Jary, 1991).

Ce terme désigne par extension d'autres formes d'attaques, symboliques, verbales, etc. De telles définitions de la violence l'envisagent comme un ensemble d'atteintes à la personne, sur le plan physique et/ou psychologique (voir par exemple la définition de violence symbolique élaborée par Bourdieu, 1990, 10).

En ce qui concerne spécifiquement les violences au sein du couple, une partie des recherches sur le thème portent exclusivement sur les agressions physiques (voir Straus et Gelles, 1990, 21). Le fait de s'en tenir aux comportements sanctionnés par la loi permet d'intégrer l'étude des violences conjugales à la criminologie, et de développer des mesures d'intervention et de prévention sur le plan juridique, législatif et de politique sociale.

D'autres recherches ont tenté d'offrir une définition plus élargie des violences, et d'en identifier l'ensemble des dimensions physiques et psychologiques. Welzer-Lang (1992), par exemple, décrit six manifestations principales de la violence dans le couple :

1. les violences physiques, ou atteintes physiques au corps de l'autre;
2. les violences psychologiques, portant atteinte ou essayant de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre;
3. les violences sexuelles, ou le fait d'imposer son désir sexuel à l'autre;
4. les violences verbales, concernant le mode de communication, exprimées dans la voix, les cris, le ton;

5. les violences contre les animaux ou les objets, s'attaquant à des êtres ou des objets qui ont une valeur affective pour l'autre;
6. les violences économiques, sous forme de contrôle économique ou professionnel de l'autre (Welzer-Lang, 1992, 28-36).

Envisager la violence comme l'ensemble de ces comportements pose cependant des problèmes d'opérationnalisation et présente le risque d'en diluer le contenu. En effet, il devient difficile de déterminer précisément où commence un acte violent. Par exemple, est-on violent chaque fois qu'on hausse le ton ? Toute forme de contrôle économique est-elle une manifestation de violence ?

C'est pourquoi, tout en reconnaissant la pertinence d'une approche élargie, cette recherche prend le parti d'une définition relativement restreinte de la violence, en la limitant à des agressions directes, de nature physique, sexuelle et psychologique, dans la lignée de nombreux travaux nord-américains¹¹. C'est à partir de ce point de vue que le pouvoir et les violences sont envisagés comme deux phénomènes liés, mais distincts.

Dans la suite de ce travail, la forme plurielle pour désigner les violences a été adoptée afin de mieux rendre compte du fait qu'il s'agit d'un phénomène dont les formes sont multiples.

¹¹ Les travaux anglophones tendent à substituer le terme " *abuse* " lorsqu'il s'agit d'agressions psychologiques, voire pour désigner l'ensemble des agressions d'ordre physique, psychologique et sexuel, et à limiter l'usage de " *violence* " aux seuls actes physiques (cf. Straus et al., 1990, 76). En revanche, la littérature en français utilise les termes de violence physique, violence psychologique ou violence sexuelle.

2.2. La place du pouvoir dans les explications théoriques sur les violences conjugales

Quelle place est-elle accordée au pouvoir dans les explications théoriques des violences ? En ce qui concerne les violences dans le couple, les travaux ayant tenté d'apporter des explications théoriques à ce problème social proviennent principalement de l'Amérique du Nord, mais se développent de plus en plus dans d'autres régions du monde, notamment en Europe. Les causes des violences restreintes aux agressions physiques ont jusqu'ici reçu davantage d'attention, pour les raisons évoquées ci-dessus, mais les violences d'ordre psychologique commencent à être mieux intégrées dans les cadres conceptuels.

La plupart des modèles théoriques cherchent à expliquer l'ensemble des agressions dans la famille. Les modèles théoriques¹² élaborés jusqu'ici situent les causes de la violence dans le couple à trois niveaux différents : individuel, psycho-social et sociétal.

Au niveau individuel, on trouve des explications théoriques relevant de la biologie, de la psychanalyse ou de la psychopathologie, centrées sur des dysfonctionnements personnels (abus de substances, troubles de la personnalité, maladies mentales).

Les explications d'ordre psycho-social attribuent les causes de la violence à des facteurs affectant le fonctionnement familial (stress, antécédents de violence

¹² Pour une présentation plus détaillée des différentes approches théoriques, voir notamment Godenzi (1996, 51-136) ou Wallace (1996, 7-13).

dans la famille d'origine des conjoints, type d'interactions dans le couple).

Les explications sociétales envisagent les violences comme une conséquence de normes et de structures macrosociales, telles que les inégalités sociales entre hommes et femmes ou la tolérance sociale aux violences.

Les discussions actuelles en sciences sociales s'accordent généralement pour dire que ce phénomène ne peut être expliqué par une seule théorie, et que les modèles théoriques formulés jusqu'ici sont à considérer comme complémentaires plutôt que compétitifs. Les modèles théoriques tendent à considérer que la violence résulte d'un système complexe d'influences sur le plan individuel, psycho-social et sociétal. Toutefois, des controverses agitent encore les sciences sociales, particulièrement en Amérique du Nord à propos de la prééminence de certains facteurs sur d'autres (voir Gelles et Loseke, 1993). Ces conflits reflètent le fait qu'il existe encore beaucoup de lacunes dans les connaissances de ce phénomène social. Comme tout conflit, celui-ci est susceptible soit de se cristalliser, soit de mener à un dialogue et un enrichissement mutuel.

Après avoir situé les diverses explications théoriques des violences dans le couple, il s'agit maintenant de présenter les positions théoriques relatives au rôle du pouvoir comme facteur explicatif des violences.

Le pouvoir masculin, tel qu'il se manifeste dans l'ensemble de la société et dans les rapports quotidiens entre femmes

et hommes dans le couple, est aujourd'hui largement reconnu comme un facteur décisif expliquant pourquoi les femmes sont principalement les cibles et les victimes des violences dans le couple (Dobash et Dobash, 1979; Martin, 1976; Schechter, 1990; Straus et al., 1990; Yllö, 1993).

Pour Yllö (1993), le fait de considérer les violences dans le couple sous l'angle des rapports de pouvoir et des inégalités entre hommes et femmes, à partir d'une perspective féministe, est indispensable, sans pour autant être incompatible avec d'autres perspectives théoriques, ni avec l'utilisation des méthodes quantitatives.

«My point that feminism is a necessary, but not sufficient, lens for understanding violence is a challenge to all of us to deepen our views» (Yllö, 1993, 60).

En effet, la prise en compte de la relation entre les violences et la conception de la masculinité dans nos sociétés fait défaut à maintes théories des violences (Yllö, 1993, 50).

Cependant, le pouvoir dans le couple entre également en ligne de compte dans d'autres modèles explicatifs basés sur les théories des ressources, de l'échange et du contrôle social. Il semble exister une certaine contradiction entre les modèles postulant que la violence est liée à un excès de pouvoir, et d'autres envisageant la violence comme réponse à un déficit de pouvoir (voir à ce sujet Hamby, 1996, 199).

Quatre tendances se dessinent dans les explications théoriques sur les violences conjugales, à propos de la place qu'elles accordent au pouvoir :

- 1) La première tendance consiste à attribuer un rôle prépondérant au pouvoir masculin dans les violences faites aux femmes dans le couple ; en l'occurrence, l'asymétrie du pouvoir au détriment de la femme serait la cause principale des agressions commises par les hommes envers leur partenaire, et la violence représente l'un des moyens utilisés par les hommes pour contrôler celle-ci (voir Hanner, 1977; Kurz, 1993);

- 2) A l'opposé de la première, la seconde tendance conteste directement ou indirectement (par omission) le rôle du pouvoir masculin dans la violence conjugale et accorde la primauté à d'autres explications. Par exemple, d'aucuns argumentent que les violences conjugales s'expliquent avant tout par l'incidence d'autres facteurs, par exemple des dysfonctionnements dans la communication du couple (voir Sabourin, 1996) ou l'abus de substances (voir Flanzer, 1993).

- 3) Enfin, d'autres modèles explicatifs des violences conjugales de type « intégré » relèvent l'importance du pouvoir conjugal tout en ne l'isolant pas d'autres facteurs explicatifs (voir Steinmetz et Straus, 1974; Miller et Wellford, 1997). Dans une perspective féministe, le pouvoir masculin est alors envisagé comme une condition nécessaire, mais non suffisante pour expliquer les violences au sein du couple (voir Heise, 1998; Yllö, 1993).

C'est au sein de cette dernière approche que se situe la présente recherche. Intégrant la perspective féministe avec les théories écologiques, Heise (1998) montre que loin d'opérer de manière isolée, les violences se développent à partir d'une configuration de circonstances, dans lesquelles la définition sociale de la masculinité et le pouvoir masculin jouent un rôle primordial, conjointement à d'autres facteurs. En effet, comment expliquer que certains hommes deviennent violents et d'autres pas ? A partir de cette perspective, la présente recherche envisage que les violences faites aux femmes dans le couple surviennent dans un contexte spécifique de pouvoir masculin, marqué par des tentatives plus ou moins directes et coercitives des hommes violents pour imposer leur volonté.

3. Le pouvoir associé aux violences: recherches empiriques

La plupart des recherches sur le terrain ont été menées dans des pays anglophones, et ont donné lieu à une vaste littérature traitant des violences conjugales. Ce champ de recherche s'est développé à partir des années 1970, dès le moment où, sous l'impulsion du mouvement pour les droits des femmes, la question des violences faites aux femmes dans le couple a été thématifiée (voir Pizzey, 1974 et Martin, 1976). Les recherches en sciences sociales sur le thème des violences faites aux femmes dans le couple se sont multipliées au cours des années 1980 dans les pays anglophones, et ont donné lieu à un nombre important de monographies et surtout d'articles dans des périodiques spécialisés¹.

Les premières équipes qui ont réalisé des études empiriques sur les violences au sein du couple ont été confrontées au défi méthodologique de développer de nouveaux instruments de mesure et d'en tester la fiabilité et la validité.

La récolte de données empiriques sur les violences faites aux femmes dans le couple est étroitement liée à l'intervention sociale. En effet, les recherches sur le terrain ont généralement eu pour enjeu de mieux orienter les efforts de prévention, voire de les justifier.

¹ Par exemple, les revues " *Violence and Victims* ", " *the Journal of Family Violence* ", " *Violence against Women* ". La plupart des publications anglophones sur la question sont recensées dans " *Violence and Abuse Abstracts* ".

En contextualisant le phénomène, les enquêtes qualitatives, de nature plutôt exploratoire, permettent une meilleure compréhension des violences faites aux femmes dans le couple. Elles éclairent les circonstances, le contexte, les parcours de vie dans lesquels s'insèrent les violences, par la restitution du sens, de l'emprise et de la place des épisodes violents dans le quotidien des acteurs. Leurs résultats ont permis de mieux orienter les efforts de prévention, notamment sur le plan tertiaire (empêcher que les actes ne se reproduisent et limiter leurs conséquences)².

En ce qui concerne les enquêtes quantitatives, celles-ci ont permis de tester des hypothèses, d'évaluer de façon systématique l'ampleur, les formes, les situations à risque et les conséquences des violences. Elles ont des implications plus directes dans la prévention primaire (éradiquer les racines des violences) et secondaire (prévenir les violences chez les individus et les groupes présentant des risques élevés).

En général, les connaissances sur les formes psychologiques de violences sont plus limitées que celles sur les formes physiques ou sexuelles de violences, et on ne dispose pas encore d'une vue d'ensemble sur la question, d'autant plus qu'il n'existe pas de consensus sur la signification du concept de violence psychologique. Cependant, les connaissances actuelles permettent d'affirmer que ce type de violences représente, tout comme les violences

² Par exemple, ces données sont utiles pour mieux cibler le contenu de programmes destinés aux hommes violents, ou aux femmes victimes, axés sur les changements de comportements.

physiques, une victimisation dont les coûts sociaux peuvent être extrêmement élevés (Godenzi et Yodanis, 1998).

3.1. Le pouvoir comme situation à risque

La présente recherche se situe dans la lignée des travaux qui tentent de dégager les situations sociales à l'origine des violences. Après une vingtaine d'années de recherches empiriques sur la question, on identifie aujourd'hui certaines situations à risque qui paraissent jouer un rôle dans l'étiologie des violences conjugales. On préfère recourir ici au terme de " situation à risque ", plutôt que " facteur de risque ", car celui-là traduit mieux le fait que le comportement des agresseurs n'est pas exclusivement déterminé ou inhibé par des influences sociales, car les violences font, malgré tout, l'objet d'une décision parmi d'autres options possibles.

Les travaux empiriques permettent de dégager certaines tendances quant aux situations qui aggravent les risques de violences physiques des hommes envers leur partenaire. Ces influences se situent à trois niveaux³ :

Premièrement, les risques se réfèrent fréquemment à la situation des agresseurs, par exemple, les antécédents de violences dans la famille d'origine ou l'abus d'alcool, une faible estime de soi, une mauvaise gestion du stress. En revanche, les caractéristiques des victimes ont une incidence relativement moins marquée.

³ Ces situations à risque ont été recensées dans les synthèses des recherches quantitatives réalisées par Godenzi et De Puy (1999) Hotaling et Sugarman (1986) et Yegidis (1992).

Deuxièmement, c'est au plan de l'organisation des rapports familiaux que des risques ont été mis en évidence. En particulier, la répartition du pouvoir dans le couple, mais aussi l'isolement social, la gestion des conflits, des difficultés de communication, sont associés dans plusieurs études à des risques accrus de violences.

Troisièmement, certaines appartenances sociales entrent en ligne de compte (par exemple, couple jeune, à bas revenu) mais de façon plus modérée que les situations liées aux agresseurs ou aux rapports familiaux.

En revanche, on dispose de connaissances moins étendues quant aux situations à risque de violences psychologiques, et sur les similitudes et différences qu'elles pourraient avoir avec les risques de violences physiques. On sait que les violences physiques s'accompagnent, la plupart du temps, d'agressions d'ordre psychologique (notamment, insultes, injures, menaces). En revanche, les violences psychologiques surviennent fréquemment sans qu'il y ait d'agression physique.

La recherche sur les violences psychologiques est néanmoins en plein développement, comme en témoignent les études récentes sur des phénomènes de harcèlement psychologique tels que le "*stalking*" ou le "*mobbing*". Quant aux violences sexuelles, selon la même logique, ses formes physiques (viol) sont mieux connues que ses formes psychologiques (par exemple, imposer l'usage de matériel pornographique).

Deux angles d'approche du pouvoir

Dans la littérature empirique, les rapports de pouvoir au sein du couple et leur incidence sur les violences sont traités principalement sous deux angles d'approche :

- d'un point de vue structurel, à travers l'étude des inégalités de ressources entre conjoints, les ressources étant comprises comme des bases de pouvoir. Des tendances contradictoires se dégagent des études effectuées dans ce domaine. Ce type d'analyse tend à être mené dans le cadre d'études portant sur des échantillons représentatifs de la population, et à se centrer sur les ressources de type socio-économique (revenu, éducation, situation professionnelle);
- au niveau des comportements, en appréhendant le pouvoir masculin tel qu'il se manifeste dans les relations au sein du couple, qualifié dans le cadre de ce travail de " dominance ". Jusqu'à récemment, l'étude de la dominance a surtout été développée dans le cadre d'études qualitatives ou sur échantillons non-représentatifs de l'ensemble de la population ; elle fait cependant l'objet d'une attention croissante dans des recherches récentes sur échantillons représentatifs nationaux ou régionaux.

On a pris ici le parti de présenter les résultats empiriques sur la relation entre les inégalités de pouvoir et les violences au sein du couple selon la méthodologie adoptée dans la littérature pertinente. D'autres revues de

la littérature comparent souvent des résultats sans différencier le mode de récolte des données⁴.

Les données sur le pouvoir et les violences dans le couple sont donc regroupées en trois catégories :

- 1) études qualitatives,
- 2) études quantitatives non-représentatives de l'ensemble de la population : sur échantillons cliniques ou ciblés auprès de certaines sous-populations;
- 3) études quantitatives représentatives de l'ensemble d'une population nationale ou régionale.

Cette comparaison permet de montrer les apports et les lacunes de chacune de ces approches et les complémentarités entre elles. Un aperçu général des données qualitatives et non-représentatives est fourni, alors que les résultats d'études représentatives sont examinés en détail, étant donné leur pertinence directe pour la présente recherche.

3.2. Les données qualitatives

Il n'est pas question ici de recenser l'ensemble des études publiées sur la base de témoignages de situations vécues, d'autant plus que les mécanismes du pouvoir y sont décrits de manière convergente (voir Yllö, 1993 pour une synthèse à ce sujet).

⁴ En effet, selon la méthodologie utilisée, les résultats peuvent avoir une portée plus ou moins générale. Il ne s'agit cependant pas d'établir une hiérarchie entre méthodes qualitatives et quantitatives, mais une complémentarité éclairée entre ces méthodologies (voir à ce propos Thompson, 1992).

3.2.1. Trois recherches exemplaires

Il est utile de présenter trois études exemplaires réalisées auprès de trois catégories de personnes (a) des femmes victimes de violences; (b) des hommes violents; (c) des couples avec violences masculines.

a) Les témoignages des victimes : Dobash et Dobash

Dobash et Dobash ont été parmi les premiers chercheurs à accumuler une somme importante de connaissances reposant sur des entretiens menés, en Grande-Bretagne, auprès de femmes victimes de violences conjugales, mais également sur des rapports de police et de tribunaux, des documents historiques, des comptes-rendus diffusés dans les médias et des entretiens avec des responsables d'institutions sociales (voir Dobash et Dobash, 1979, 1990).

Par leurs travaux, ces auteurs ont joué un rôle essentiel pour la compréhension du phénomène et l'un de leurs apports principaux est la mise en évidence, au moyen d'études de terrain approfondies, du rôle primordial joué par des comportements de dominance masculine dans l'étiologie des violences. Ils ont montré que les incidents violents recensés s'inscrivent, de manière répétitive, dans des stratégies adoptées par les hommes visant à avoir le dernier mot face à leurs compagnes, à les punir ou à affirmer d'une manière ou l'autre une position de dominance (voir Dobash et Dobash, 1990, 57).

b) Le témoignage des agresseurs : Welzer-Lang

Welzer-Lang (1991, 1992) a publié des ouvrages reposant sur des entretiens avec des usagers de centres pour hommes violents en France et au Québec, ainsi que des dossiers d'instruction de Cours d'Assises. Sur la base des données récoltées, il constate que les hommes violents se caractérisent par un besoin de pouvoir absolu dans leur couple. Cela se traduit par le monopole des grandes décisions, des tentatives de dominer et de contrôler tous les domaines de la vie de leur partenaire.

Il éclaire la relation entre pouvoir et violences dans une perspective diachronique. En effet, dès le début de la relation, l'homme a recours à des tactiques de dominance visant l'assujettissement de sa compagne, et les premiers épisodes de violences s'inscrivent dans ce contexte. Les actes de violences physiques, sexuelles et psychologiques renforcent alors l'emprise de l'homme sur sa partenaire.

c) Les témoignages des couples : Hydén

Un troisième type d'enquêtes qualitatives recueille des données auprès des agresseurs et des victimes à la fois, et permet ainsi de disposer, à partir de ce double point de vue, des données sur les relations de pouvoir. Hydén (1995) étudie des récits de couples où l'homme a été arrêté par la police pour violences conjugales. Cette chercheuse constate que les actes de violences physiques sont précédés par des situations de conflit verbal. Les agressions physiques permettent à l'homme de faire taire sa partenaire et avoir le dernier mot. Il en ressort que les

tentatives de l'homme pour imposer sa volonté par la force expliquent son recours aux violences.

Par ailleurs, il apparaît que les hommes et les femmes vivent les violences dans des chronologies différentes⁵ : chez les hommes, c'est l' « avant », qui est le moment-clé, pendant lequel ils disent éprouver des sentiments d'infériorité et d'aliénation insupportables. Ils frappent leur compagne pour reprendre le dessus. Du côté des femmes, l'accent est mis sur l' « après », sur la terreur qu'engendrent chez elles ces explosions, qui les laissent physiquement et mentalement brisées. Cette étude montre que les actes de violences, loin d'être des événements isolés, imprègnent les relations du couple et ont pour fonction de faire pencher de façon radicale la balance du pouvoir en faveur de l'homme.

3.2.2. La roue du pouvoir et du contrôle

D'autres sources de compréhension qualitative des violences proviennent d'observations directement issues de la pratique. A cet égard, la " roue du pouvoir et du contrôle " (*power and control wheel*) représente une synthèse des expériences récoltées par des professionnels, élaborée dans le cadre d'un programme pionnier aux Etats-Unis, le Domestic Abuse Intervention Project (DAIP) à Duluth, au Minnesota⁶. Les violences physiques et sexuelles y sont représentées sous forme d'une roue, mise en

⁵ Une autre recherche fondée sur une approche d'interactionnisme symbolique arrive à des résultats similaires (voir Serra, 1993).

⁶ Le DAIP est un programme qui coordonne les actions de tous les professionnels concernés par les violences conjugales (justice, police, services sociaux et médicaux, foyers d'hébergement, programmes thérapeutiques, etc.) (voir Pence et Shepard, 1990).

mouvement par les manœuvres suivantes de pouvoir et de contrôle (traduites d'après Yllö, 1993, 55) :

- les menaces (p.ex. menaces de coups, de partir, de se suicider);
- les manœuvres d'intimidation, jouant sur le registre de la peur;
- l'isolement, qui restreint les contacts de la victime avec le monde extérieur;
- les abus émotionnels : dénigrement, insultes, humiliations, blâmes, qui affectent négativement l'auto-estime et la confiance en soi de la victime;
- les abus économiques, qui mettent la victime en difficulté du point de vue financier et restreignent son autonomie (p.ex. interdiction de travailler, ou le fait d'accaparer l'argent du ménage);
- la manipulation exercée par l'intermédiaire des enfants (p.ex. en menaçant de les enlever);
- l'affirmation de sa supériorité en matière de décisions et de définition des rôles;
- la minimisation et le déni des actes de violences, dont la responsabilité est reportée sur la victime.

3.2.3. Deux études suisses portant sur les cas " non-déclarés "

On dispose encore de peu d'études ayant interrogé des personnes ne faisant pas partie des " cas déclarés ", et

qui n'ont par conséquent pas été identifiés à travers des institutions d'aide sociale, de justice ou de police. Des efforts ont cependant été faits dans ce sens par deux études suisses :

- a) une recherche sur les violences sexuelles (Godenzi, 1989);
- b) la partie qualitative de l'étude sur les violences faites aux femmes dans la famille (voir Gillioz, De Puy et Ducret, 1997, chapitres 10-14)⁷.

a) L'étude sur les violences sexuelles envers les femmes

Une étude suisse, portant sur les violences sexuelles s'est déroulée hors du cadre institutionnel, puisque qu'elle a recueilli des témoignages d'agresseurs et de victimes au moyen d'une ligne téléphonique ouverte (Godenzi, 1989). Les résultats montrent que le pouvoir est central aux violences sexuelles exercé par les hommes sur les femmes. Pour beaucoup d'hommes, la relation amoureuse implique une disponibilité sexuelle de la femme, de gré ou de force, et cette conviction les amène à exercer diverses formes de contrainte pour imposer leur volonté (menaces verbales, appels à la morale du devoir conjugal, terreur psychologique, agressions physiques). Il semblerait que les abus sexuels conjugaux ou extra-conjugaux soient commis par des hommes en quête de statut, d'identité, qui auraient besoin de se valoriser, de se sentir puissants.

⁷ La partie empirique de la présente recherche est une réanalyse des données quantitatives de cette même étude.

b) L'étude sur les violences faites aux femmes dans le couple (partie qualitative)

La partie qualitative de l'étude sur les violences faites aux femmes dans le couple repose sur des entretiens avec d'une part des femmes identifiées au moyen d'un échantillonnage aléatoire, et qui n'ont pas eu recours à une aide institutionnelle, et d'autre part avec des femmes fréquentant des foyers d'hébergement. Ces données indiquent que le quotidien des femmes interrogées ainsi que leurs relations sociales sont vécues " sous contrôle ". Cette surveillance s'exerce avant tout en direction des contacts sociaux de la femme, notamment les appels téléphoniques, à l'issue desquels elle est soumise à de véritables " interrogatoires ", mais également les stratégies visant à l'empêcher de fréquenter des parents ou amis, allant de l'interdiction pure et simple à des manœuvres de dénigrement, évoquées dans l'extrait suivant :

" Si je vais avec des copines, je dis rien, parce que si je lui dis quelque chose, après il dit 'ah oui! t'es allée voir ta copine, elle t'a mis la tête à l'envers'. Alors je ne dis plus rien. De toute façon, je n'ai plus de copines. J'ai tout laissé tomber " (Gillioz et al., 145).

3.2.4. Les apports des études qualitatives

La littérature empirique qualitative, à la différence de la littérature quantitative, ne se limite pas à l'Amérique du Nord ou d'autres pays anglophones. Les données disponibles tendent à indiquer que, dans différentes régions du monde, les violences faites aux femmes dans le couple paraissent liées à des manifestations de pouvoir masculin. L'image qui

se dégage des sources qualitatives est celle d'une association de diverses stratégies de pouvoir avec les violences. Cependant, il faut signaler que toutes les sources qualitatives ne sont pas aussi explicites sur la question du pouvoir, notamment Kaczmarek (1990) en France, qui adopte une approche plutôt psychopathologique pour expliquer les violences masculines.

Les recherches qualitatives indiquent que les violences à la fois physiques, sexuelles et psychologiques dans le couple sont étroitement liées à la mise en place d'une organisation asymétrique du pouvoir au détriment de la femme, et que les violences physiques et sexuelles sont fréquemment précédées ou accompagnées de violences psychologiques. Typiquement, les violences semblent être déclenchées en trois paliers :

- 1) des manifestations de pouvoir masculin favorisant une mise en infériorité de la femme, qui prennent la forme de comportements de dénigrement, de critiques, de contrôle;
- 2) des agressions verbales et symboliques directes (insultes, injures, menaces, etc.);
- 3) des agressions physiques et/ou sexuelles.

Les actes de violences ne surviennent pas de manière isolée et aléatoire, mais sont liés à des comportements de pouvoir qu'on qualifie dans le cadre de cette étude de " dominance " pour la clarté du propos, mais qui selon les travaux sont évoqués sous diverses appellations, qui ont le désavantage d'avoir été déjà utilisées dans un sens différent (par exemple, les notions de " domination ", " pouvoir coercitif ", " pouvoir et contrôle "). Cet ensemble de stratégies a pour conséquence de provoquer

chez les femmes qui y sont exposées une déstabilisation croissante de leur vie quotidienne et des symptômes tels que peur, angoisse, dépression, repli sur soi, mais aussi une révolte exprimée dans des stratégies de résistance et d'autodéfense (voir Kelly, 1990 à propos de l'aliénation engendrée par les violences sexuelles; Hanetseder, 1992 concernant les stratégies des femmes victimes de violences).

3.3. Les données quantitatives: échantillons cliniques ou ciblés

Dans l'abondance des parutions sur le thème des violences dans le couple, un nombre relativement restreint de recherches quantitatives intègrent le pouvoir comme situation à risque. Généralement, il s'agit d'études sur des échantillons non représentatifs de la population. Les études quantitatives sur les violences ont longtemps accordé une place limitée à l'étude du pouvoir. Dans cette section, les résultats d'études non représentatives parues sur ce thème sont présentées, les données des études représentatives sont abordées dans la section suivante.

3.3.1. Les résultats d'études cliniques

Comme pour les études qualitatives, la portée des enquêtes sur échantillon clinique est limitée du fait qu'elles tendent à interroger des hommes ou des femmes identifiés par une institution, ce qui exclut la frange de la population vivant des situations de violences dans le déni, ou bien qui échappent au filet des services médico-sociaux, de justice ou de police.

Les études sur échantillons cliniques se déroulent souvent dans le cadre de programmes pour hommes violents, de foyers pour femmes victimes de violences, ou de consultations de couple. Seules celles qui intègrent une variable relative au pouvoir⁸ sont retenues dans cette revue. A la différence des études qualitatives présentées plus haut, ces recherches ont recours à des outils standardisés de mesure et d'analyses statistiques des données. Leur validité est augmentée lorsqu'elles intègrent des groupes de contrôle, qui permettent la comparaison de couples avec et sans violences, mais la généralisation des tendances observées est limitée par un nombre généralement faible de personnes interrogées, sélectionnées par des méthodes non-aléatoires d'échantillonnage.

Les études cliniques permettent néanmoins d'identifier des tendances qui touchent principalement au pouvoir sous forme de dominance masculine dans le couple. Ces résultats sont présentés selon trois catégories, relatives au type de personnes interrogées : (a) les agresseurs; (b) les victimes; (c) les couples.

a) Etudes auprès d'agresseurs

Des études cliniques réalisées auprès d'agresseurs en tracent un portrait paradoxal, sur le plan du pouvoir. Les violences semblent associées au désir d'imposer leur volonté, chez des hommes disposant par ailleurs de ressources de pouvoir insuffisantes.

⁸ On relèvera que de nombreuses études cliniques étudient le pouvoir dans le couple, mais sans établir de lien avec les violences (voir à ce propos Frieze et McHugh, 1992, 451).

Dutton et Strachan (1987) observent que les hommes violents éprouvent davantage le besoin d'exercer un pouvoir sur autrui que les hommes non-violents d'un groupe-contrôle, mais disposent cependant de ressources verbales moindres. Les résultats de Petrik, Petrik Olson et Subotnik (1994) vont dans le même sens. Les hommes violents interrogés dans cette étude se perçoivent comme disposant de peu de pouvoir dans leur vie en général, mais éprouvent un besoin marqué d'exercer un contrôle sur leur partenaire (id.ant., 283).

Ces connaissances contribuent à la compréhension des motivations à l'origine des violences, et vont dans le sens de théories évoquées dans le chapitre précédent (voir Veroff et Veroff, 1972), selon lesquelles la coercition est utilisée par des personnes ne disposant pas de ressources relationnelles pour s'affirmer.

Dans les théories féministes, les violences sont étroitement liées aux rôles de genre et à la définition de la masculinité. Les études auprès d'agresseurs indiquent cependant que les violences ne sont pas forcément l'apanage d'hommes correspondant dans tous les domaines de leur vie aux stéréotypes masculins. Les violences semblent être aussi le fait d'hommes éprouvant un sentiment d'impuissance et frustrés par leur incapacité à se conformer aux normes de la masculinité. Par conséquent, ils éprouvent de l'hostilité envers leur partenaire, perçue comme une menace et qu'ils cherchent à dominer afin de compenser des déficiences de pouvoir dans d'autres domaines (voir cette discussion chez Dutton et Strachan, 1987 ou Petrik et al., 1994).

b) Etudes auprès de victimes

Des études cliniques auprès de victimes ont permis de recueillir des informations sur des dynamiques de pouvoir conjugal, telles qu'elles sont perçues et vécues par des femmes vivant avec un conjoint violent.

Les femmes vivant avec un conjoint physiquement violent sont dominées sur le plan des prises de décision. Ainsi, des différences significatives apparaissent en comparant les réponses de femmes vivant avec un homme violent avec celles des femmes d'un groupe de contrôle, sans violences. Dans le groupe-test, le conjoint violent tend à imposer son point de vue et à monopoliser les décisions (choix des sorties, dépenses, conflits, désaccords à propos des enfants), alors que chez les femmes du groupe-contrôle, les décisions sont prises de façon plus égalitaire (Frieze et Mc Hugh, 1992).

Comme l'attestent les enquêtes auprès de victimes, l'emprise d'un partenaire physiquement violent se manifeste bien au-delà des prises de décisions, dans des stratégies telles que le contrôle, le dénigrement, l'intimidation, l'humiliation, le blâme, l'isolement, les menaces, ainsi que des agressions verbales, qui «minent les compétences personnelles et sociales des femmes» (traduit de Marshall, 1994, 297).

Aux conséquences directes des violences (peur, blessures, insécurité), s'ajoutent les effets de ces comportements de dominance dans lesquels s'insèrent les agressions, qui se

répercutent sur les femmes en termes de détresse émotionnelle. Cet effet est même aggravé lorsque les partenaires se montrent en d'autres circonstances aidants et affectueux, parce que ce double langage génère un état de confusion (voir Marshall, 1994, 302-304).

c) Etudes auprès de couples

Des études cliniques réalisées auprès de couples touchés par les violences conjugales montrent comment les relations de pouvoir affectent leurs interactions. Une étude compare des couples violents avec deux groupes de couples sans violences, avec et sans crise relationnelle. Les violences physiques, sexuelles et psychologiques s'accompagnent d'un mode de communication qualifié de coercitif, dans lequel l'homme presse la femme de discuter un problème pour ensuite la critiquer, la harceler et lui imposer sa volonté. La femme, de son côté, cherche à éviter la discussion, est sur la défensive, reste silencieuse ou refuse de continuer le débat (Babcock, Waltz, Jacobson, et Gottman, 1993).

Chez Tolman (1989), deux types distincts de comportements de pouvoir associés aux violences masculines apparaissent : d'une part des manœuvres de dominance /isolation et d'autre part des attaques verbales et émotionnelles. En règle générale, les hommes tendent à sous-estimer l'ampleur et la gravité des mauvais traitements qu'ils infligent à leur partenaire.

Une autre étude contredit les résultats évoqués jusqu'ici et soutient que les violences ne sont pas associées à une

dominance masculine, mais à une " symétrie compétitive " entre l'homme et la femme (Sabourin, 1995). Cette position repose sur les résultats d'une étude auprès de couples avec et sans violences, qui montrent que, dans le premier groupe, chacun des époux communique des messages de désaccord, de désapprobation et de non-acceptation de l'autre.

Une voie médiane est présentée par un troisième type d'étude réalisée auprès des couples (Cascardi et Vivian, 1995), indiquant que, si les deux partenaires contribuent à l'escalade des conflits débouchant sur des violences physiques, ce n'est pas de manière symétrique puisque l'intensité des comportements coercitifs et de la colère est nettement plus marquée chez les hommes.

Babcock, Waltz, Jacobson, et Gottman (1993), constatent que les hommes violents prennent relativement peu de décisions. Ces résultats sont contradictoires avec l'étude de Frieze et McHugh (1992) montrant que les hommes violents tendent à dominer les prises de décision. Ces différences peuvent être liées à l'utilisation de mesures différentes du pouvoir de décision : dans la première étude, on s'intéresse à " qui a le dernier mot ", notamment dans des situations de conflit. Dans la seconde, il s'agit de " qui fait quoi ". Cela pourrait refléter la distinction entre le pouvoir d'orchestration et d'exécution.

3.3.2. Etudes sur les fréquentations

Un autre type d'enquêtes, réalisées généralement auprès d'étudiants, se situe à la frontière des études cliniques

et représentatives. Ces études ne se limitent pas aux cas de violences signalés, mais interrogent un échantillon d'une sous-population (qui n'est donc pas représentative de l'ensemble de la population) afin d'y repérer l'incidence des violences. Généralement, elles portent sur des échantillons plus larges que les études cliniques et produisent des statistiques plus fiables en matière de situations à risque.

Les enquêtes sur les fréquentations s'éloignent quelque peu du sujet qui nous occupe (les violences faites aux femmes dans les couples cohabitant), puisqu'elles concernent presque exclusivement des partenaires qui ne vivent pas ensemble, et commencent à se fréquenter. Il s'agit d'une population plus jeune, de niveau social plus élevé que la moyenne. Les études sur les fréquentations ont été cependant intégrées dans cette revue de la littérature pour leurs apports méthodologiques portant sur des mesures du pouvoir, et parce qu'il paraît vraisemblable que le lien entre pouvoir et violences ne diffère pas fondamentalement lorsqu'il s'agit de fréquentations ou de couples cohabitant.

Dans une enquête réalisée auprès d'étudiants de sexe masculin, ceux qui témoignent d'un besoin de pouvoir marqué, défini comme une tendance stable à avoir un impact sur autrui, ont plus que d'autres une propension à agresser physiquement les femmes qu'ils fréquentent, et ces agressions surviennent lors de conflits (Mason et Blankenship, 1987). Dans une autre recherche de ce type, la tendance à imposer sa volonté dans une relation intime, ainsi que des comportements dominants / possessifs (par

exemple, décourager l'autre de voir ses amis, être très critique envers l'autre) sont associés aux violences (Rouse, 1990).

Une tentative de vérifier la théorie des violences utilisées comme " dernière ressource ", lorsque d'autres ressources de pouvoir font défaut, a été faite par Hauser (1982). Les ressources de pouvoir prises en compte concernent des facteurs socio-démographiques tels que l'âge, le niveau d'éducation, le statut socio-professionnel ainsi que la fréquentation religieuse de chacun des conjoints. Les résultats n'ont montré aucune relation significative dans la direction escomptée.

Une dimension de la dominance, manifestée sous forme de contrôle, a reçu beaucoup d'attention dans des recherches sur les fréquentations. Le contrôle interpersonnel est défini comme " le fait de diriger/réguler les pensées, sentiments ou actions d'autrui " (traduit de Stets et Pirog-Good, 1990, 372). Le contrôle est mesuré au moyen de questions portant sur les tentatives et la capacité de " mettre l'autre au pas ", de l'amener à agir comme on l'entend ou d'imposer sa volonté (id.ant., 379). Ces formes de contrôle s'associent de manière statistiquement significative aux violences sexuelles (Stets et Pirog-Good, 1989) ainsi qu'aux violences physiques (Stets, 1992; Stets et Pirog-Good, 1990). Une limite de cette étude provient du fait qu'elle n'intègre pas le contrôle tel qu'il est perçu par la personne qui le subit, et concerne seulement le point de vue de la personne qui l'exerce. On sait en effet que les hommes agresseurs tendent à minimiser ce type de comportement (voir Tolman, 1989).

De Maris (1987) trouve que les hommes sont plus violents dans les fréquentations lorsqu'ils sont en faveur d'une dominance masculine dans le couple et que leur partenaire dispose de ressources socio-économiques plus importantes.

En revanche, une autre étude a porté sur la perception du contrôle émanant de l'autre (défini comme comportements autoritaires, critiques, manipulatifs), et montre que la crainte de représailles violentes amène à taire toute réclamation à ce sujet (Cloven et Roloff, 1993).

D'autres auteurs (Hamby et Straus, 1995; Hamby, 1996) ont opérationnalisé directement le concept de dominance⁹, et l'ont testé pour la première fois auprès d'une sous-population d'étudiants, hommes et femmes. Ce terme recouvre trois formes différentes de manifestations du pouvoir :

- **l'autorité**, ou le pouvoir d'avoir " le dernier mot " en matière de décisions (*authority*);
- **la restriction**, correspondant au contrôle (*restrictiveness*);
- **le dénigrement** (*disparagement*), le fait de dévaloriser l'autre (Hamby, 1996, 204).

Les résultats indiquent que la restriction est la seule, de ces trois variables, qui est associée de façon significative avec les violences physiques et psychologiques. Le fait de dénigrer l'autre accroît seulement la probabilité de subir (et non d'infliger) les violences physiques, alors que l'autorité n'a pas de

⁹ Le choix du terme " dominance " et son opérationnalisation dans le cadre de cette étude s'appuie sur les travaux de cet auteur.

relation significative aux violences physiques ou psychologiques (Hamby et Straus, 1995, 6). Cette étude est toutefois limitée par le fait qu'elle mesure la dominance exercée, et non subie, et que les résultats ne sont pas différenciés en fonction du sexe.

3.3.3. Apports des études quantitatives sur échantillons cliniques ou ciblés

Les données des études quantitatives non-représentatives de l'ensemble de la population ne permettent pas de tirer des tendances nettes sur la relation entre pouvoir et violences, d'autant plus qu'elles manquent d'unité dans les mesures du pouvoir. Cependant, elles soulèvent des questions et indiquent des pistes de recherche pertinentes à la problématique de la dominance. On peut identifier les schémas de comportement de dominance suivants, qui accompagnent de manière récurrente les violences masculines:

- le besoin de contrôler sa partenaire;
- la domination des prises de décisions ou dans les situations de conflits;
- d'autres comportements tels que l'intimidation, l'humiliation, le blâme, l'isolement.

Les études non-représentatives de l'ensemble de la population montrent que les violences physiques vont généralement de pair avec des violences psychologiques (par exemple, agressions verbales, menaces). En outre, on dispose d'éléments de compréhension des motivations des comportements de dominance. Ceux-ci pourraient bien s'enraciner dans une image de la masculinité à laquelle les

hommes violents tentent de se conformer, tout en ayant peu de maîtrise des bases symboliques du pouvoir (prestige, compétences verbales, autorité, etc.)

3.4. Les données quantitatives: échantillons représentatifs nationaux ou régionaux

Les données représentatives sur le pouvoir et les violences dans le couple émanent d'enquêtes réalisées à l'échelle nationale, voire régionale, sur des échantillons aléatoires de l'ensemble de la population. Etant donné les coûts de telles études, dus au nombre important de personnes requis selon les critères de représentativité, elles sont relativement rares. Le thème du pouvoir n'y a pas été abordé de manière systématique, et s'il l'a été, c'est parmi de nombreux autres thèmes de recherche.

Tableau 1: Pouvoir et violences dans le couple selon des enquêtes représentatives

Etude	Echantillon	Mesures et taux de violences	Association entre pouvoir et violences ¹⁰	Type d'analyses et source
National Survey on Family Violence, USA (1975)	N=2'143 hommes et femmes	<ul style="list-style-type: none"> - actes de violences physiques au cours des 12 derniers mois (CTS): 12.1% - actes sévères: 3.8% 	<ul style="list-style-type: none"> - envers les femmes à statut professionnel élevé, si le statut professionnel de l'homme tend à être bas et qu'il se montre dominant + - plus la dépendance objective des femmes augmente (violences physiques sévères) + - plus la dépendance subjective des femmes augmente (seulement pour les violences physiques mineures) + - l'homme domine les décisions + 	<p style="text-align: center;">multivariées, Smith, 1988:</p>
			<ul style="list-style-type: none"> - le nombre de décisions prises en commun dans le couple diminue + - l'homme domine les décisions et les conflits conjugaux tendent à être nombreux + 	<p style="text-align: center;">multivariées, Kalmuss et Straus, 1990</p> <p style="text-align: center;">bivariées Straus, Gelles et Steinmetz, 1980</p> <p style="text-align: center;">bivariées Straus et al., 1980</p> <p style="text-align: center;">multivariées Coleman et Straus, 1990</p>

¹⁰ Il s'agit, sauf autre indication, des violences comprises comme agressions physiques (+) les risques de violences augmentent de manière statistiquement significative (NS): les risques de violences ne varient pas de manière statistiquement significative

Tableau 1: Pouvoir et violences dans le couple selon des enquêtes représentatives
(suite)

Etude	Echantillon	Mesures et taux de violences	Association entre pouvoir et violences ¹¹	Type d'analyse et source
Enquête sur la violence faite aux femmes, Canada, 1993	N=12'300 femmes	<ul style="list-style-type: none"> - actes de violences physiques et sexuelles ou menace imminente, au cours de la vie (variante de la CTS) - partenaire actuel: 15% - actes de violences physiques et sexuelles au cours des 12 derniers mois (variante de la CTS) 	<ul style="list-style-type: none"> - l'indice patriarcal du mari croît + 	bivariées Lenton, 1995
Etude sur la violence faite aux femmes dans la famille, Suisse, 1994	N=1'500 femmes	<ul style="list-style-type: none"> - actes de violences psychologiques au cours des 12 derniers mois (variante de la CTS) 	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre des domaines où l'homme décide augmente + - l'homme a en général le dernier mot en cas de désaccord** + - l'indice de contrôle et de critiques du mari augmente** + - les relations sexuelles non-désirées sont plus fréquentes** + - l'indice de dominance de l'homme augmente** + - aucune variation significative en fonction des indices d'inégalités de revenu, de formation et de statut professionnel des conjoints NS 	bivariées Gillioz, De Puy et Ducret, 1998

¹¹ Il s'agit, sauf autre indication, des violences comprises comme agressions physiques (+) les risques de violences augmentent de manière statistiquement significative (NS): les risques de violences ne varient pas de manière statistiquement significative ** ces tendances concernent à la fois les violences physiques et psychologiques

Dans cette section, l'ensemble des études sur échantillons représentatifs rencontrées qui ont intégré une mesure du pouvoir sont recensées. L'attention accordée ici aux résultats d'études représentatives s'explique par le fait qu'elles peuvent être directement comparées, étant donné la méthodologie d'échantillonnage utilisée, aux résultats de la présente recherche. Les données de ces études sont résumées dans le tableau 1 ci-dessus. Ces chiffres se basent sur les violences signalées par les femmes victimes, et non les hommes agresseurs. En effet, ce choix est dicté par le constat que les hommes tendent à sous-estimer les agressions qu'ils commettent, alors que les femmes font un récit plus fiable des événements (voir à ce propos Stets et Straus, 1990, 156).

Ces résultats seront analysés selon les deux dimensions du pouvoir retenues : la répartition des ressources conjugales, et les formes de dominance.

3.4.1. La répartition des ressources conjugales

Les résultats de la première enquête nationale sur les violences dans la famille aux USA, la "*National Family Violence Survey*" (NFVS), menée en 1975, montrent que les probabilités de violence sont, en règle générale, plus élevées pour les femmes dont le statut professionnel est bas, indépendamment de celui de leur mari. Par ailleurs les femmes à statut élevé courent généralement moins de risques de violences, mais ces risques croissent à mesure que le

statut de leur conjoint diminue, et qu'il domine les décisions (Smith, 1988, 12)¹².

Une analyse secondaire plus tardive des résultats a porté sur le lien entre la dépendance objective et subjective des femmes et les violences. Les risques de violences physiques sévères augmentent en fonction de la dépendance objective (d'ordre pratique, mesurée par un indice constitué par la somme de trois caractéristiques: la femme ne travaille pas, a des enfants en bas âge et/ou gagne 25% du revenu du ménage), alors que seules les violences mineures croissent en fonction d'une dépendance subjective (la perception de la perte que représenterait l'éventualité d'une rupture, sur le plan financier, sexuel, du réseau social, des conflits avec la famille et de la solitude) (Kalmuss et Straus, 1990, 378-379).

La deuxième enquête réalisée par la même équipe en 1985 ("*National Family Violence Resurvey*") tient compte de l'influence d'inégalités macrosociales entre hommes et femmes sur l'incidence des violences (Yllö et Straus, 1990). Les violences physiques faites aux femmes dans le couple suivent une courbe curvilinéaire en fonction des indicateurs de "structure patriarcale", reflétant des inégalités hommes/femmes sur le plan économique, de l'éducation, de la participation aux institutions politiques et législatives. Les taux de violences les plus élevés ont été constatés dans les Etats des USA où les

¹² Quant à l'étude de Hornung, McCullough et Sugimoto (1981), elle relève que les risques de violences au sein du couple sont particulièrement importants lorsque la femme a un statut professionnel plus élevé que son partenaire, mais elle est limitée par le fait que ces tendances ne différencient pas les agressions masculines de celles commises par les femmes.

indicateurs du statut des femmes sont les moins favorables, mais également dans ceux où ils sont les plus favorables. Deux types de situations à risque ont été identifiés : (a) dans les Etats où subsistent des inégalités marquées, celles-ci seraient maintenues, au sein du couple, par un recours plus fréquent à la force pour imposer le pouvoir masculin, (b) Dans les Etats les plus égalitaires, l'accès rapide des femmes à des privilèges traditionnellement masculins donne lieu à des résistances, notamment par le biais de violences dans le couple (voir Yllö et Straus, 1990, 397-398).

En Suisse, l'enquête sur la violence faite aux femmes a examiné le lien entre les violences et deux indices d'inégalités de formation et de statut professionnel, et les résultats d'analyses bivariées ont montré qu'il n'existe pas d'association statistiquement significative entre ces indices et les violences physiques, sexuelles et psychologiques (Gillioz et al., 1997).

En conclusion, les résultats d'études représentatives sont contradictoires concernant les inégalités de ressources socio-économiques entre conjoints comme situations à risque de violences, mais tendent à indiquer que les risques de violences sont plus élevés lorsque le statut socio-économique de la femme est bas.

3.4.2. Les prises de décisions

La " *National Family Violence Survey* " de 1975 comprend une mesure de la répartition du pouvoir dans le couple développée par Blood et Wolfe (1960). On a demandé qui, de

l'épouse ou du mari, avait le dernier mot dans six différents domaines (traduit de Straus, Gelles et Steinmetz, 1980, 192) :

1. Achat d'une voiture;
2. avoir ou non des enfants;
3. choix du logement;
4. choix de l'emploi de chacun des conjoints;
5. le fait de travailler ou non;
6. les dépenses courantes.

Sur cette base, les couples sont classés en couples " à dominance masculine " lorsque l'homme décide dans la plupart des domaines, " à dominance féminine ", lorsque la femme prend la majorité des décisions ou " démocratiques ", lorsque les décisions sont prises en commun (modèle synarchique) ou divisées, chacun ayant le dernier mot dans des domaines différents (modèle d'autonomie).

Les résultats d'une analyse bivariée montrent que les violences masculines sont à leur maximum lorsque l'homme domine les décisions, et à leur minimum dans les couples qui partagent les décisions, puis remonte légèrement lorsque la femme domine les décisions (voir Straus et al., 1980, 194). Les couples à prise de décision synarchique semblent particulièrement à l'abri des violences, puisque les taux de violences décroissent avec le nombre de décisions prises en commun (voir Straus et al., 1980, 196).

Une analyse secondaire de la même étude tient compte de l'effet conjugué des conflits et du pouvoir. Si la fréquence des conflits aggrave encore les risques de

violence masculine dans les couples à prise de décisions hiérarchiques, en revanche, chez des partenaires qui prennent les décisions ensemble, le nombre de conflits n'a presque pas d'incidence sur le risque de violences (Coleman et Straus 1990, 297).

Les données suisses sur la domination des prises de décision confirment les résultats nord-américains en ce qui concerne cette forme de dominance. En effet, les risques de violences tant physiques que psychologiques augmentent en fonction du nombre de domaines où l'homme domine les décisions, mais également lorsque l'homme tend à avoir le dernier mot en cas de conflits (Gillioz et al., 1997).

La mesure de Blood et Wolfe utilisée dans la "*National Survey on Family Violence*" de 1975 comme seul indicateur du pouvoir au sein du couple ne porte que sur un aspect de la dominance, lorsque l'homme a le dernier mot en matière de décisions familiales. Les résultats permettent de constater qu'une dominance masculine au niveau des prises de décision est associée à des risques particulièrement élevés de violences masculines. Ces tendances ne concernent qu'une partie des comportements de dominance masculine dans lesquels s'inscrivent les violences, telles qu'elles sont évoquées dans les données qualitatives (p.ex. critiques, dénigrement, contrôle).

3.4.3. Les autres formes de dominance

Dans des études représentatives récentes, d'autres formes de dominance que les prises de décisions ont été intégrées. L'étude canadienne sur la violence faite aux femmes de 1993

en examine plusieurs aspects : la jalousie, le contrôle et la limitation des contacts sociaux, les insultes, le contrôle de l'argent. Ceux-ci sont regroupés sous un " indice d'idéologie patriarcale ", définie comme " un ensemble d'attitudes ou normes qui justifient les violences envers les femmes qui transgressent les idéaux de la famille patriarcale " (traduit de Lenton, 1995, 314)¹³. Les résultats montrent que ce schéma de comportement accroît sensiblement les risques de violences. En effet, l'indice est corrélé de manière significative avec les violences (Lenton, 1995, 317). Il est d'autre part intéressant de noter que le comportement le plus fréquent est le contrôle des sorties et des relations sociales (Johnson, 1996, 30).

L'étude suisse sur les violences faites aux femmes dans la famille comprend plusieurs variables liées à des comportements de dominance masculine. Elle se limite à des analyses bivariées. Les résultats montrent que les violences physiques, sexuelles et psychologiques augmentent à mesure que la femme :

- est contrôlée par son partenaire;
- est critiquée par son partenaire;
- a des relations sexuelles non désirées avec son partenaire.

Les violences physiques, sexuelles et psychologiques augmentent en fonction d'un indice de dominance regroupant ces trois dimensions (Gillioz et al., 1997).

¹³ L'utilisation de ce terme prête à confusion, puisqu'il s'agit plutôt de comportements que de valeurs comme le suggérerait le terme

3.4.4. Apports des études représentatives sur échantillons nationaux ou régionaux

Les enquêtes représentatives présentées ci-dessus indiquent des tendances similaires à celles observées dans des études non-représentatives, et corroborent généralement l'existence de schémas de pouvoir masculin associés aux violences.

Pourtant, ce constat n'est pas partagé par tous les auteurs. Par exemple, Dutton (1994), en se fondant sur une revue de la littérature empirique, affirme que les violences faites aux femmes dans le couple n'ont pas de relation directe avec le pouvoir patriarcal et la misogynie. Il relève en effet que les hommes violents ressentent plutôt des sentiments d'impuissance, et que leurs épouses auraient également recours à des manœuvres de contrôle et d'intimidation. Johnson (1995), de son côté, estime que le contrôle excessif de l'homme, qualifié de " terrorisme patriarcal ", n'est associé aux violences que dans les cas de violences graves, alors qu'il y aurait des " violences ordinaires ", réciproques et de moindre gravité, sans schéma d'intimidation envers les femmes. Il s'agirait alors de conflits gérés de part et d'autre par les violences.

On touche là au cœur des controverses à propos du lien entre pouvoir et violences. D'un côté, l'idée d'une interdépendance entre pouvoir et violences masculines est défendue. De l'autre, on remet en question l'asymétrie du pouvoir au détriment de la femme comme situation à risque

de violences. Cette controverse reflète l'insuffisance des données sur la question.

La plupart des résultats exposés ci-dessus laissent entrevoir que les formes de dominance masculine sont associées de manière récurrente aux agressions des hommes envers leur partenaire. Quant au sentiment d'impuissance des hommes violents mis en évidence dans des études non-représentatives, c'est un point important qui n'est cependant pas contradictoire avec l'utilisation de stratégies de dominance.

4. Modèle théorique et hypothèses

Ce travail s'inscrit dans une approche déductive, consistant à formuler des hypothèses de recherche fondées sur un cadre théorique, et à les vérifier dans une étude empirique. Dans ce but, une analyse quantitative des données a été effectuée. La recherche s'appuie néanmoins sur des sources qualitatives et des approches inductives, dans la perspective d'une complémentarité, et non d'un antagonisme, entre approches inductives et déductives, entre méthodes qualitatives et quantitatives. En ce sens, la démarche s'identifie à celles d'Yllö (1990, 1993) et de Thompson (1992). Les outils théoriques qui fondent cette recherche ont été empruntés aux perspectives féministes, mais également à d'autres écoles de pensée sociologiques. L'étude adopte une perspective semblable à celle d'Yllö (1993), pour qui le féminisme offre un éclairage indispensable, mais non exclusif pour l'étude des violences faites aux femmes dans le couple.

4.1. Spécificités de la recherche

D'autres études empiriques qui ont précédé cette recherche ont déjà fourni des indications sur la relation entre le pouvoir masculin et les violences. Elles présentent néanmoins les limites suivantes :

- il y a encore peu de cohérence entre données qualitatives et quantitatives;
- les violences psychologiques sont encore peu étudiées;
- les études représentatives ont peu développé les différents aspects de la dominance;

- les analyses statistiques multivariées intégrant plusieurs indicateurs de pouvoir et d'autres situations à risque sont peu nombreuses;
- les études se concentrent en Amérique du Nord.

La présente recherche contribue à combler ces lacunes et à accroître les connaissances dans le champs de recherche des violences faites aux femmes dans le couple pour plusieurs raisons :

- utilisation de plusieurs indicateurs du pouvoir et introduction de nouveaux instruments développés à partir des sources qualitatives;
- analyse parallèle de formes de violences physiques, sexuelles et psychologiques;
- réanalyse de données suisses;
- analyse multivariée permettant de montrer le poids respectif de plusieurs situations à risque, en particulier celui du pouvoir.

4.2. Questions de recherche et hypothèses

Cette recherche vise à faire apparaître l'effet de deux dimensions du pouvoir masculin, les inégalités de ressources au détriment de la femme et la dominance, sur les violences faites aux femmes dans le couple. Il s'agit en outre d'établir le poids relatif du pouvoir, compte tenu de l'effet de situations à risque de contrôle.

La question de recherche principale est la suivante:

Q1: Quel est le rôle du pouvoir masculin dans les violences faites aux femmes dans le couple, au sein d'un modèle intégré tenant compte d'une diversité de situations à risque ?

A celle-ci s'ajoute la question complémentaire suivante:

Q2: Parmi les manifestations de pouvoir masculin, les formes de dominance limitant l'autonomie sociale de la femme contribuent-elle le plus à augmenter les risques de violences?

Les questions de recherche ont abouti à la formulation des quatre hypothèses suivantes. Les première et deuxième hypothèses visent à répondre à la première question de recherche, et prédisent que chacune des mesures du pouvoir retenues dans la recherche seront associées significativement à des risques accrus de violences physiques ou sexuelles, d'une part, psychologiques, d'autre part.

Première hypothèse

Lorsque le pouvoir masculin dans le couple se manifeste

1. sur le plan structurel, par un niveau de ressources relatives faibles de la femme, ou
2. sur le plan des comportements, par des formes de dominance masculine

chacune des variables correspondantes est associée à une augmentation significative des risques de **violences physiques ou sexuelles**, dans un modèle multivarié contrôlant l'effet de diverses situations à risque de violences physiques ou sexuelles.

Deuxième hypothèse

Lorsque le pouvoir masculin dans le couple se manifeste

1. sur le plan structurel, par un niveau de ressources relatives faibles de la femme, ou
2. sur le plan des comportements, par des formes de dominance masculine

chacune des variables correspondantes est associée à une augmentation significative des risques de **violences psychologiques**, dans un modèle multivarié contrôlant l'effet de diverses situations à risque de violences psychologiques.

Les troisième et quatrième hypothèse répondent à la deuxième question de recherche. Elles envisagent que deux formes de dominance affectant l'autonomie sociale de la femme sont associés aux risques de violences les plus

élevés, parmi les manifestations de pouvoir masculin prises en compte.

Troisième hypothèse

Au sein d'un modèle multivarié tenant compte d'une diversité de situations à risque, le contrôle et la restriction sociale sont deux variables qui représentent une augmentation des risques de violences physiques et sexuelles plus importantes que les autres variables de pouvoir

Quatrième hypothèse

Au sein d'un modèle multivarié tenant compte d'une diversité de situations à risque, le contrôle et la restriction sociale sont deux variables qui représentent une augmentation des risques de violences psychologiques plus importantes que les autres variables de pouvoir

4.3. Définition des concepts

4.3.1. Le pouvoir masculin

Ce travail se limite aux aspects du pouvoir masculin susceptibles d'accroître les violences faites aux femmes dans le couple, sur le plan microsocial. La recherche est ciblée sur certaines formes de pouvoir masculin dans le couple dont le lien avec les violences a été établi empiriquement. Il s'agit :

- a) d'inégalités de ressources au détriment de la femme
- b) de comportements de dominance masculine

D'une part, la prise en compte d'inégalités de ressources permet de prendre en considération les bases de pouvoir inégales, en faveur de l'homme et au détriment de la femme. Lorsque les différences de scolarité, de revenu, de formation et de statut professionnel des partenaires sont marquées, elles sont susceptibles d'accroître la supériorité de l'homme ainsi que la vulnérabilité de la femme. D'autre part, les comportements de dominance masculine¹ sont compris comme des stratégies masculines par lesquelles l'homme impose fréquemment sa volonté à sa partenaire et exerce une emprise dans des domaines essentiels de sa vie quotidienne (argent, sorties, loisirs, sexualité).

La littérature empirique, en particulier les résultats qualitatifs de l'enquête suisse sur les violences faites aux femmes dans la famille², indiquent que les hommes violents recourent souvent à des manœuvres visant à limiter l'autonomie de la femme dans ses contacts sociaux. L'agresseur diminue par là-même le contrôle social dont il pourrait faire l'objet, contribue à augmenter la dépendance de la femme à son égard, et la prive de soutien social. Des études ont montré que les femmes recourent surtout à leur

¹ L'enquête n'a pas recolté de données relatives aux formes de pouvoir exercées par les femmes, sauf en matière de prises de décisions. *A posteriori*, il aurait sans doute été intéressant de le faire, même si l'on n'envisage pas de symétrie des genres, pour tenir compte de stratégies de résistance aux violences, ou pour comparer les formes de pouvoir chez les femmes avec et sans violences. Il aurait également été utile de mesurer l'impact sur les femmes des formes de dominance masculine en termes de peur, de dévalorisation de soi, etc.

² La présente recherche réanalyse les données quantitatives de cette étude.

réseau d'ami-e-s comme source de support social en situation de crise (voir à ce propos Amiel-Lebigre et Gognalons-Nicolet, 1993). C'est pourquoi la présente recherche envisage cette forme de dominance comme présentant des risques particulièrement élevés de violences.

4.3.2. Les violences

Les violences sont définies ici comme des actes d'agression directe, sur le plan physique ou sexuel d'une part, psychologique d'autre part. *Les violences physiques* sont définies comme tout acte d'agression sur le corps de l'autre. *Les violences sexuelles* sont définies comme le fait d'imposer des relations sexuelles par la force ou la menace. *Les violences psychologiques* sont comprises comme des agressions verbales et symboliques directes et répétées (au moins trois fois dans l'année).

Les violences physiques, sexuelles et psychologiques sont comprises comme des phénomènes étroitement associés aux aspects du pouvoir masculin retenus. En d'autres termes, ce travail part du principe que les actes de violence ne surviennent pas de manière « accidentelle », mais que les risques de violences sont accrus lorsque la femme dispose de ressources socio-économiques relativement faibles dans le couple et que l'homme tend à vouloir affirmer sa supériorité sur sa partenaire, par des comportements qualifiés de dominance.

D'une part, l'homme peut s'appuyer sur un revenu et un niveau social plus élevé pour mettre sa partenaire en état

d'infériorité. La dépendance objective (économique) et subjective (un sentiment d'infériorité) liée aux inégalités des ressources socio-économiques des femmes les rend particulièrement vulnérables lorsque leur partenaire est violent, et peut véritablement les rendre prisonnières de ce type de relation.

D'autre part, les comportements de dominance préparent le terrain des agressions et les légitiment. La dominance paraît étroitement liée aux « raisons » invoquées par les hommes violents qui maltraitent leur partenaire: sous prétexte qu'elle s'habille mal, cuisine mal, sort avec ses amies, ne veut pas entendre raison, etc.

4.3.3. Les situations à risque de contrôle

Cette recherche vise à rendre compte de l'association du pouvoir masculin avec les violences faites aux femmes dans le couple, tout en tenant compte d'autres situations à risque. Celles-ci sont alors définies comme situations à risque de contrôle. Il s'agit des situations suivantes:

- antécédents de violences dans la famille d'origine de l'homme (H) et de la femme (F)
- consommation d'alcool (H/F)
- faible niveau de communication dans le couple (H/F)
- manque de soutien social (H/F)
- revenu (H/F)
- formation (H/F)
- statut professionnel (H-F et F-H)
- âge (H/F)
- différence d'âge (H-F)

4.4. Le modèle théorique intégré

L'objet de recherche, le pouvoir masculin comme situation à risque de violences faites aux femmes dans le couple, est situé au sein d'un modèle théorique adapté du cadre théorique écologique de Heise (1998, 265)³ (voir schéma ci-dessous). L'intérêt de recourir à un tel modèle intégré et à des outils statistiques multivariés réside dans la prise en compte simultanée de plusieurs influences. Un tel modèle est cohérent avec la perspective selon laquelle les violences au sein du couple sont expliquées par de multiples facteurs. Il devient alors possible d'établir l'importance relative du pouvoir masculin comme situation à risque de violences faites aux femmes dans le couple, parmi d'autres influences⁴. L'objet de recherche, le pouvoir masculin, est donc envisagé comme *un* facteur - mais non le seul - permettant d'expliquer les violences faites aux femmes dans le couple.

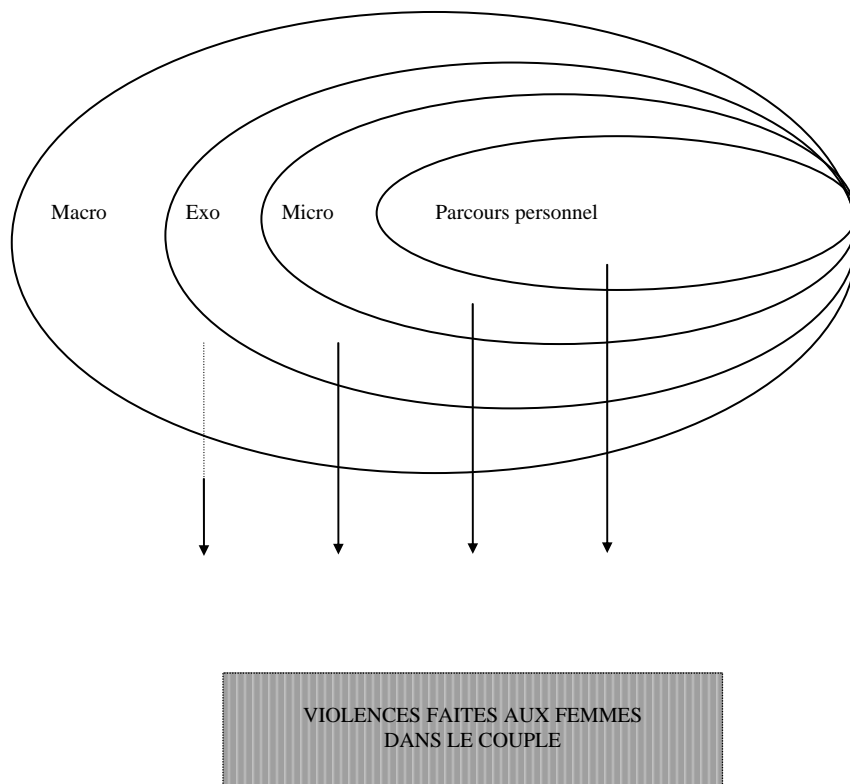
La partie empirique de cette étude se limite aux trois premiers niveaux du modèle retenu (histoire personnelle, exosystème et microsystème). L'influence de la quatrième dimension, relative aux situations macrosociales, n'est pas mesurée dans le cadre de ce travail. En revanche, l'état des connaissances permet de postuler que les

³ Le modèle de Heise appréhende les facteurs associés aux violences faites aux femmes en général (dans et hors de la famille), à différents niveaux de l'« écologie sociale ».

⁴ Comme ce travail se fonde sur une réanalyse de données récoltées précédemment, certains risques de violences évoqués dans la littérature, et notamment certaines variables du modèle original de Heise n'ont pas pu être intégrées (par exemple, le stress, les associations de pairs délinquants, la fréquence des conflits conjugaux).

situations macrosociales contribuent à augmenter les risques de violences.

Schéma 1 **Modèle théorique⁵ intégré des situations à risque de violences faites aux femmes dans le couple**



A partir de ce modèle, les situations à risque de violences faites aux femmes dans le couple étudiées dans le cadre de ce travail ont été localisées à ces quatre niveaux de la société:

- I. Les parcours de vie personnels (caractéristiques des individus):
 - antécédents de violences dans l'enfance
 - consommation d'alcool
 - âge
- II. Le microsysteme (structure et organisation familiale)
 - dominance de l'homme dans le couple
 - inégalités de ressources au détriment de la femme
 - communication dans le couple
 - différences d'âge
- III. L'exosystème (position et relations sociales hors de la famille)
 - le statut socio-économique
 - l'isolement social
- IV. Le macrosystème (normes et structures sociales):
 inégalités de genre, normes de domination masculine, tolérance sociale des violences. Les influences à ce niveau n'entrent pas dans les limites de cette étude empirique.

4.5. La procédure multivariée

Pour vérifier ces hypothèses, une procédure statistique de régression logistique multiple a été retenue. Le choix de cet instrument est explicité dans la partie méthodologique.

⁵ adapté d'après Heise (1998, 265).

Tableau 2 **Résultats escomptés dans les calculs de régression logistique multiple prédisant les violences physiques/sexuelles et psychologiques**

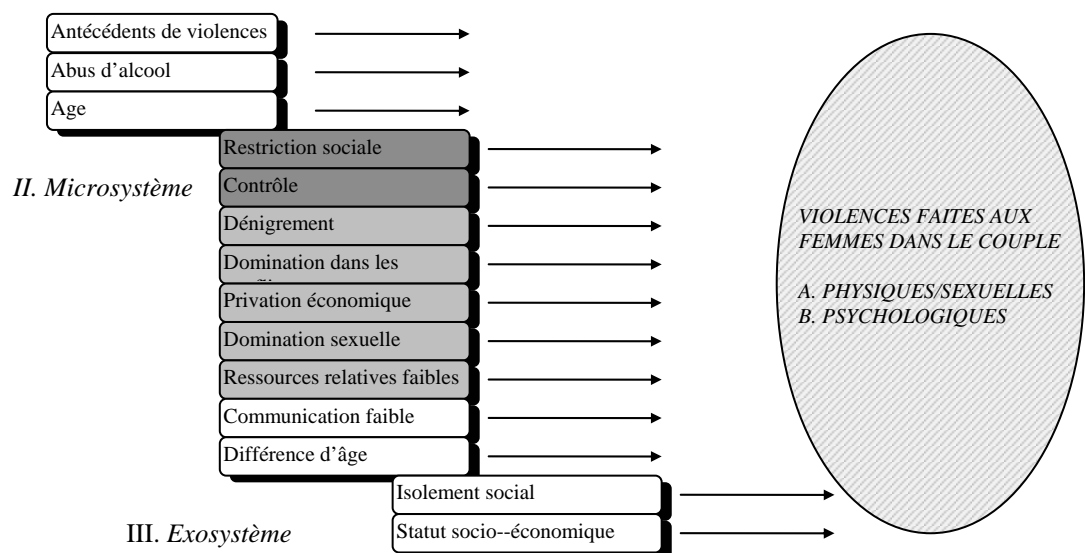
<i>Variables indépendantes</i>	<i>Prévisions</i>
<i>POUVOIR MASCULIN</i> - Restriction sociale - Contrôle	Effets significatifs (p < .05) et coefficients de risque ⁶ supérieurs aux autres variables de pouvoir
- Ressources relatives faibles de la femme (< 30%) - Dénigrement - Domination dans les conflits - Privation économique - Domination sexuelle	Effets significatifs (p < .05)
<i>AUTRES RISQUES</i> - Antécédents de violences - Abus d'alcool - Age - Faible niveau de communication - Différences d'âge - Isolement social - Statut socio-économique	Effets contrôlés

Le tableau 2, ci-dessus, représente les résultats escomptés, dans le cas où les hypothèses énoncées seraient vraies. On s'attend, dans ce cas, pour vérifier les deux premières hypothèses, à ce que chaque variable de pouvoir soit associée de manière significative dans une première procédure, aux violences physiques/sexuelles (première hypothèse) et dans une seconde procédure, aux violences psychologiques (deuxième hypothèse). En outre, la vérification des deux autres hypothèses (troisième et quatrième) implique que les variables de contrôle et de restriction sociale aient un coefficient de risque supérieur à celui des autres variables de pouvoir.

Le schéma 2, ci-dessous, représente les relations entre variables indépendantes et dépendantes envisagées par le modèle. On voit que ce modèle privilégie le niveau du microsystème du couple (II). En effet, toutes les variables de pouvoir masculin qui sont au centre de cette recherche en font partie, ainsi que deux situations de contrôle. Par ailleurs, trois variables se situent au niveau des parcours personnels (I), et deux variables sont pertinentes à l'exosystème (III). A travers les variables pertinentes au pouvoir masculin, la situation des agresseurs est privilégiée. Néanmoins, les variables de contrôle prennent également en compte les situations des victimes (par exemple, les antécédents de violences concernent à la fois l'homme et la femme).

Schéma 2 Modèle théorique: relations entre variables indépendantes et dépendantes

I. Parcours personnels



⁶ Ce terme est la traduction, utilisée dans le cadre de cette étude, de « odds ratio » qui correspond à la valeur EXP (B) dans la régression logistique.

D E U X I E M E P A R T I E

UNE REANALYSE DE L'ENQUETE SUR LES
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LE
COUPLE EN SUISSE

5. Aspects méthodologiques

La présente recherche s'appuie sur une analyse secondaire des données de l'étude sur les violences faites aux femmes dans le couple (Gillioz, De Puy et Ducret, 1997), réalisée sur mandat du Bureau de l'Egalité entre hommes et femmes (Genève et Zurich), dans le cadre du Programme national de recherche 35 " Femmes, droit et société " ¹. L'étude visait à mesurer l'ampleur du phénomène des violences faites aux femmes dans la famille en Suisse, ainsi qu'à en comprendre le sens et les conséquences.

Dans ce travail, il s'agit d'approfondir à l'aide d'analyses plus poussées l'un des aspects abordés dans l'étude pour le PNR 35 : le rôle du pouvoir masculin comme situation à risque de violences. Les hypothèses énoncées postulent que le pouvoir masculin représente l'un des principaux risques des violences hommes-femmes dans le couple, d'autant plus qu'il affecte le soutien social de la femme. Afin de vérifier ces hypothèses, on a procédé à des analyses de régression logistique multiple, qui permettent de tester l'association entre les indicateurs de pouvoir et les violences tout en maintenant constantes d'autres situations à risque. Les variables de pouvoir et les autres situations à risque sont les variables indépendantes. Les violences représentent les variables dépendantes.

¹ Projet No. 4035-35501. L'auteure de la présente recherche a pris part au volet quantitatif de cette étude, dont elle a assumé les différentes étapes.

Sur le plan méthodologique, la présente étude se démarque de l'étude réalisée dans le cadre du PNR 35² par les aspects suivants :

- construction de variables indépendantes dichotomiques (à deux niveaux), alors que l'étude précitée a eu recours à des variables polychotomiques (à plusieurs niveaux). A cet égard, on a fait le choix d'une opérationnalisation plutôt restrictive des situations à risque³;
- modification des indices de violences physiques/sexuelles et de violences psychologiques. Il a semblé, en effet, plus pertinent à cette recherche d'inclure les menaces parmi les violences psychologiques, et non dans les violences physiques/sexuelles. Par ailleurs, on n'a pas eu recours, comme c'est le cas de l'étude précitée, à une mesure de " violences psychologiques seules ". En effet, le propos ici est d'examiner quelles situations accroissent les risques de violences psychologiques qu'elles soient ou non accompagnées de violences physiques.
- utilisation d'outils multivariés permettant de contrôler les influences qu'exercent les variables indépendantes les unes sur les autres. En effet, les relations bivariées dégagées dans le cadre du PNR 35 représentent les effets « bruts », que l'analyse multivariée décompose en effets direct/indirects.

² Dans la suite de ce travail, on se référera aux résultats obtenus dans le cadre du PNR35 sans répéter la référence de la publication, sauf lorsqu'il s'agit de renvoi à des numéros de pages précis.

³ Lorsque les questions portent sur la fréquence d'un phénomène, on considère que celui-ci représente une situation à risque lorsqu'il survient " souvent ou parfois ", mais non lorsqu'il se produit " rarement ou jamais ". Dans d'autre cas, on a eu recours à des critères logiques. Par exemple, le manque de soutien social a été identifié comme le fait de n'avoir aucun-e ami-e proche.

En règle générale, les résultats présentés dans le cadre de ce travail sont inédits. Cependant, il a parfois été utile de reprendre certaines informations déjà obtenues dans le cadre de l'étude du PNR 35 (dans ce cas, la référence est citée).

Ce chapitre méthodologique expose en premier lieu la procédure d'échantillonnage utilisée pour l'enquête. Deuxièmement, les mesures développées dans le cadre de travail sont explicitées, selon leur position dans le modèle théorique. Il s'agit, d'une part, des variables dépendantes (les violences), et d'autre part, des variables indépendantes (les situations à risque). Troisièmement, les procédures statistiques de régression logistique multiple utilisées sont présentées.

5.1. Echantillonnage

Les données récoltées ont été obtenues au moyen d'un questionnaire fermé, administré dans le cadre d'une enquête téléphonique réalisée en Suisse romande et alémanique en février-mars 1994 auprès d'un échantillon représentatif des femmes vivant en couple en Suisse⁴.

1'500 femmes, âgées de 20 à 60 ans, vivant en couple (ou séparées depuis moins d'une année), ont été sélectionnées au moyen d'un tirage aléatoire par la méthode des quotas, dans l'annuaire électronique des téléphones. Les entretiens ont

⁴ à l'exception du Tessin.

été réalisés par téléphone, dans des laboratoires " CATI " ⁵ du Centre de recherches IPSO à Genève et Zurich. Les entretiens ont été menés en allemand ou en français, selon le lieu de résidence des personnes interrogées. Etant donné le caractère sensible du sujet abordé, plusieurs précautions ont été prises pour assurer un climat de confiance et de confidentialité au cours des entretiens, et afin de répondre à des critères éthiques. Les enquêtrices ont suivi des séances de formation et de sensibilisation au thème des violences, animées par des spécialistes. Chaque femme interrogée se voyait proposer une liste de téléphones dans sa région, offrant une aide en cas de violence conjugale. En outre, un numéro de téléphone leur donnait accès aux chercheuses pour d'éventuelles questions ou si elles désiraient recevoir un résumé des résultats de l'étude. La durée moyenne des entretiens était de 25 minutes.

Des quotas ont été établis pour les catégories d'âge d'une part, les régions romandes et alémaniques d'autre part, afin de reproduire les caractéristiques de l'ensemble de la population. Le Tableau 3 donne les détails de cette procédure.

5 Abréviation de : "Computer Assisted Telephone Interviews " .

Tableau 3 **Quotas par âge et région dans l'échantillon**

<i>Ages</i>	<i>Quotas</i>	<i>Echantillon</i>	<i>Régions</i>	
	%	<i>Total</i> <i>N</i>	<i>alémaniques</i> <i>N</i>	<i>romandes</i> <i>N</i>
20-24	6.37	95	70	25
25-34	28.92	434	320	114
35-44	29.00	435	321	114
45-60	35.71	536	397	139
Total	100	1'500	1'108	392

Source: Gillioz et al., 1997, 40

En comparant plusieurs indicateurs socio-démographiques et socio-économiques de l'échantillon avec les données de l'Office fédéral suisse de la statistique (voir Tableau 4), on constate que les femmes interrogées ont un profil qui correspond généralement à la structure de la population féminine résidant en Suisse, avec toutefois une sous-représentation des femmes étrangères et de celles qui vivent en zone rurale, alors que les femmes au foyer et celles avec un niveau d'éducation moyen et élevé sont légèrement sur-représentées.

Tableau 4 Comparaison de l'échantillon avec les données de l'enquête ESPA (1994), femmes de 20-60 ans vivant en couple (en %)

<i>NATIONALITE</i>	<i>Echantillon</i> %	<i>ESPA</i> %
Suisse	91.2	81.9
Etrangère	8.7	18.1
<i>LIEU DE RESIDENCE</i>		
Ville de plus de 100'000 habitants	14.1	11.1
Ville moyenne ou petite ville	26.8	25.9
Village	59.1	63.0
<i>STATUT PROFESSIONNEL</i>		
Hors marché du travail	41.4	34.5
Emploi à plein-temps	17.3	21.6
Emploi à temps partiel	38.6	43.9
Travail occasionnel	2.7	—
<i>NIVEAU DE FORMATION ACHEVEE</i>		
Secondaire I	17.1	26.3
Secondaire II	70.3	63.8
Tertiaire	12.6	9.8

Source: Gillioz et al., 1997, 45

Le Tableau 5 montre les caractéristiques générales des couples concernés par l'enquête. L'âge des femmes est en moyenne inférieur de trois ans à celui de leur partenaire. Il s'agit dans la grande majorité (plus de huit cas sur dix), de femmes mariées, dans un cas sur dix environ, de femmes vivant en union libre, et de quelques femmes séparées ou veuves depuis moins d'un an. La durée moyenne de vie commune est d'environ neuf ans, et la famille-type compte deux enfants vivant à la maison.

Tableau 5 **Données socio-démographiques sur les**
femmes vivant en couple et leur
partenaire

Variable	Mesure	Statistiques
Age des femmes	Moyenne	39.85
Age des maris	Moyenne	42.79
Nombre d'années de vie commune	Moyenne	9.39
Nombre d'enfants	Moyenne	2.21
Nombre d'enfants au foyer	Moyenne	1.95
Etat-civil des interviewées		en %:
	-Cohabitant	10.2
	-Mariées	85.0
	-Separées, divorcées	4.0
	-Veuves	0.8

La proportion des femmes qui ont refusé de participer à l'enquête est de 27.9%, ce qui reste dans la moyenne habituelle pour ce type d'enquêtes. La procédure de prise de contact a permis de recueillir des informations sur les motifs de refus, surtout expliqués par un manque d'intérêt à participer, avant même que le thème de l'étude soit évoqué⁶, ainsi qu'au manque de temps. Il est à noter que, dans 87 cas, les partenaires ont refusé de faire venir la femme au téléphone.

⁶ Dans la première prise de contact, on mentionnait que l'enquête portait sur les relations dans le couple.

5.2. Variables dépendantes

La Conflict Tactic Scales (CTS), adaptée pour les besoins de l'étude (Straus 1979, 1990a) a été utilisée dans une traduction française et allemande⁷. L'adaptation de la Conflict Tactics Scale (voir Annexe I) a mesuré les agressions physiques et psychologiques exercées par l'homme sur la femme. Consciente des limites de cet instrument, critiqué entre autres parce qu'il ne tient pas compte du contexte des violences, l'équipe de recherche a néanmoins retenu des arguments importants en sa faveur. En effet, il permet des comparaisons avec les données d'enquêtes représentatives nord-américaines. Sur le plan méthodologique, l'instrument est reconnu pour sa précision, sa fiabilité et sa fidélité (Straus, 1990b).

Les questions n'ont pas été abordées d'emblée, mais ont été précédées par une série de questions portant sur la vie quotidienne et l'organisation du couple. Le thème des violences a été introduit de manière progressive, en commençant par une phrase introductive visant à encourager les femmes à s'exprimer. Trois questions dont le seul but était d'introduire le sujet en douceur évoquaient des modes non-violents de gestion des conflits (items a à c). Puis suivaient des questions explorant les agressions d'ordre psychologique (items d à h, p et q) et enfin les actes d'agression physique (items i à o, et r). Les items s et t permettaient d'inclure des réponses ouvertes et de recenser d'autres formes d'agression. Ces dernières ont par la suite

⁷ Deux questions ont été ajoutées, demandant à la femme si elle avait été enfermée, ou empêchée d'entrer chez elle.

été recodées, selon leur nature, comme actes physiques ou psychologiques.

Il était demandé aux interviewées d'estimer à quelle fréquence chaque acte était survenu au cours des douze derniers mois : une fois, deux fois, 3-5 fois, 6-10 fois, 11-20 fois, ou plus de 20 fois, ou jamais (seule cette dernière possibilité n'était pas lue). Dans le traitement des données, selon la méthode développée par Straus et Gelles (1990, 541) chaque fréquence a été recodée au point médian (par exemple, 6-10 fois = 8 fois).

5.2.1. Les violences physiques ou sexuelles

L'indice de violences physiques ou sexuelles a été constitué en additionnant l'indice de violences physiques, (additionnant les actes physiques de la CTS adaptée), et les violences sexuelles. La mesure des violences sexuelles a été développée par Finkelhor et Yllö (1985), à partir de la question suivante :

" Cela arrive-t-il souvent, parfois, rarement ou jamais que votre mari/ami utilise la force ou les menaces pour vous obliger à avoir des relations sexuelles ? "

La fiabilité de l'indice de violences physiques et sexuelles est de .89 (coefficient alpha standardisé) pour les données utilisées ici. On remarquera que cette mesure se distingue de celle utilisée dans l'étude réalisée dans le cadre du PNR 35, dans le sens qu'elle exclut les " menaces avec une arme ".

Cet indice a été dichotomisé comme suit : aucun acte d'agression physique ou sexuelle / au moins un acte de violence physique ou sexuelle.

L'incidence de violences physiques ou sexuelles est de 6.1%
(N = 92).

5.2.2. Les violences psychologiques

Les violences psychologiques sont opérationnalisées par un indice recensant au moins quatre actes d'agression psychologique dans l'année écoulée. Cette opérationnalisation, relativement restrictive, vise à assurer la validité de la mesure de violences psychologiques. C'est pourquoi, des agressions psychologiques relativement isolées (une, deux, voire trois fois dans l'année), composées surtout par des insultes et des injures, sont exclues. Sur le plan statistique, cette limite correspond au point situé au-delà de la médiane de l'ensemble des agressions psychologiques, $(393+1)/2=197$, soit 197 cas ayant subi moins de 4 actes d'agressions psychologiques. Enfin, la limite de quatre agressions a un sens par rapport à structure du questionnaire, puisque les agressions survenues " 3-5 fois " dans l'année ont été recodées à la médiane comme " 4 agressions ".

La fiabilité de l'indice de violence psychologique est de .76 (coefficient alpha standardisé) pour les données utilisées ici. A la différence de l'étude réalisée pour le

PNR 35, cet indice de violences psychologiques inclut les " menaces avec une arme " et les " menaces de mort ". En revanche, il n'exclut pas les cas qui avaient déjà signalé des violences physiques ou sexuelles⁸.

Ainsi définies, **les violences psychologiques touchent 14.2% des femmes (N = 213) vivant en couple.**

5.3. Variables indépendantes: microsysteme du couple

Les variables indépendantes relatives au microsysteme du couple sont :

- a) le pouvoir masculin, à travers les ressources relatives faibles de la femme
- b) le pouvoir masculin, à travers la dominance
- c) le faible niveau de communication dans le couple chez l'homme (H) et chez la femme (F)
- d) l'âge (H/F)

a) Ressources relatives faibles de la femme

Dans le cadre de cette étude, un indice de ressources socio-économiques relatives dans le couple⁹ a été construit en deux étapes :

⁸ L'étude réalisée dans le cadre du PNR 35 a mesuré les " violences psychologiques seules ". En revanche, il s'agit ici d'examiner quelles situations accroissent les risques de violences psychologiques indépendamment du fait qu'elles soient ou non accompagnées de violences physiques. La même logique s'applique aux violences physiques.

⁹ Cette mesure a été développée sous la direction du Prof. Straus dans le cadre d'un stage au *Family Research Laboratory* de l'Université du New Hampshire, USA.

I. Calcul de quatre indices de ressources relatives mesurant respectivement (en pour cents), la part de la femme dans le niveau d'éducation, de formation, de revenu et le statut professionnel du couple, sur le modèle suivant :

$$100 * \text{Niveau de la femme} / (\text{Niveau de l'homme} + \text{niveau de la femme}).$$

II. Calcul de l'indice global de ressources socio-économiques relatives de la femme, par l'addition des quatre indices susmentionnés.

I. Quatre indices de ressources relatives

Sauf en ce qui concerne les revenus, les indices de ressources relatives des femmes ont été construits à partir de variables catégorielles. Les pourcentages exprimant la part de la femme dans les ressources du couple reflètent par conséquent des tendances et non des valeurs réelles. Ainsi, les pourcentages situés en dessous de 50% représentent des positions relativement défavorables des femmes en termes de ressources, avec les nuances suivantes: faibles à très faibles (moins de 30%), moyennement faible (30% à 40%), tendant vers l'égalité (40% à 50%) et enfin, avantageuse (plus de 50%) (voir Tableaux II-1, II-3, II-4 et II-5, Annexe II).

Le revenu est mesuré par le salaire et/ou autres revenus mensuels de l'homme et de la femme. Il faut relever que les revenus ont donné lieu à un taux de non-réponses élevé, qui s'est répercuté sur l'indice de revenu relatif (21.2%). Ces non-réponses sont susceptibles de biaiser le caractère

représentatif des tendances. L'examen des non-réponses au revenu, croisées avec d'autres variables indique effectivement des différences (annexe III). Afin de pallier cet inconvénient, une partie des revenus des couples a été estimée, à partir de variables socio-démographiques pertinentes, au moyen de deux régressions linéaires multiples (voir Annexe IV). Sur la base de ces corrections, le taux de non-réponses a été considérablement réduit, et le revenu relatif s'exprime alors dans les tendances indiquées au Tableau II-2, Annexe II.

Le niveau d'éducation est mesuré par le niveau le plus élevé d'études achevées. Il varie entre les valeurs 0 (école obligatoire) à 4 (études universitaires).

Le niveau de formation est mesurée par les formations achevées, cette variable varie entre zéro (sans formation) et 5 (titre universitaire).

Le statut professionnel est mesuré par l'activité professionnelle actuelle de l'homme et de la femme, ou la dernière exercée si la personne n'était pas en cours d'emploi au moment de l'entretien. Les valeurs vont de 1 (ouvriers non-qualifiés) à 9 (cadres supérieurs).

II. L'indice global de ressources socio-économiques relatives de la femme dans le couple

L'indice global de ressources socio-économiques relatives des femmes dans le couple a été constitué à partir de l'addition des indices de ressources socio-économiques (Tableau V-1, Annexe V). Dans 17.8% des cas, la femme

dispose de moins de 30% des ressources socio-économiques dans le couple (son partenaire dispose alors de plus de 70% de ces ressources). Cette situation a été retenue comme indicateur de ressources relatives faibles de la femme. A partir de là, une variable dichotomique de ressources relatives faibles de la femme dans le couple a été créée comme suit : moins de 30% des ressources socio-économiques / plus de 30% des ressources du couple.

b) Formes de dominance

Rappelons les six formes de dominance retenues :

- i) la domination dans les conflits
- ii) le contrôle
- iii) le dénigrement
- iv) la restriction sociale
- v) la privation économique
- vi) la domination sexuelle

L'opérationnalisation de la dominance s'inspire des travaux de Lenton (1995) sur l'indice patriarcal et ceux de Hamby et Straus (1995) et Hamby (1996) sur l'échelle de dominance. Ces derniers distinguent trois formes de dominance : " authority ", " restrictiveness " et " disparagement ", qui s'apparentent, respectivement, aux mesures de domination dans les conflits, de contrôle et de dénigrement utilisées dans ce travail. En revanche, les mesures de restriction sociale, de privation économique et de domination sexuelle sont inédites.

i) La domination dans les conflits

La domination dans les conflits a été mesurée à partir d'une question sur la gestion des conflits dans le couple, adaptée de la mesure classique des prises de décisions de Blood and Wolfe (1960) (voir Tableau V-2, Annexe V).

La domination masculine des conflits, retenue comme indicateur de dominance masculine, concerne 13.4% de l'échantillon.

ii) Le contrôle

Les tendances au contrôle ont été mesurées à partir de deux séries de questions sur la perception qu'a la femme de subir un contrôle de son partenaire, explorant la fréquence du contrôle et les domaines touchés par le contrôle (voir Tableau V-3, Annexe V). La dominance sous forme de contrôle a été identifiée lorsque le contrôle s'exerce souvent ou parfois. Elle touche 6.7% des femmes. Les femmes se sentent surtout contrôlées dans des domaines affectant leurs relations sociales : loisirs à l'extérieur du foyer, fréquentations amicales et conversations téléphoniques. Dans une moindre mesure, le contrôle s'exerce sur les dépenses, les activités domestiques, l'activité professionnelle ou d'autres domaines (voir Tableau V-4, Annexe V).

iii) Le dénigrement

Le dénigrement est mesuré à partir de deux questions portant sur la propension de l'homme à critiquer les actions de sa partenaire d'une part, son apparence physique, d'autre part (voir Tableau V-5, Annexe V). La dominance sous forme de dénigrement a été identifiée

lorsque ces critiques se produisent souvent à parfois. Cette forme de dominance touche plus d'un quart (27.7%) des femmes sous forme de critiques de leurs actions, alors que le dénigrement physique semble moins systématique (7.7% souvent ou parfois). Pour les besoins de l'analyse, ces deux questions ont été regroupées en une seule mesure de dénigrement.

iv) La restriction sociale

La restriction sociale est mesurée à travers une question portant sur les fréquentations supprimées à cause du partenaire (voir Tableau V-6, Annexe V). La restriction sociale est identifiée lorsque la femme a perdu quelques amis, ou la plupart, à cause de son partenaire. Cet aspect de la dominance concerne 15.7% des femmes, soit près d'une femme sur six.

v) La privation économique

La privation économique est mesurée à partir d'une question portant sur les tendances de l'homme à ne pas donner assez d'argent à sa partenaire pour ses besoins courants (voir Tableau V-7, Annexe V). La dominance exprimée par la privation économique a été identifiée par les situations où l'homme ne donne pas (souvent ou parfois) assez d'argent à sa partenaire pour subvenir à ses besoins courants. 3.4% des femmes sont confrontées à ce type de dominance.

vi) La domination sexuelle

La domination sexuelle est mesurée à partir d'une question portant sur la fréquence avec laquelle les femmes ont des

relations sexuelles non-désirées avec leur partenaire (voir Tableau V-8, Annexe V).

Lorsque les femmes ont souvent, voire parfois, des relations sexuelles non-désirées avec leur partenaire, cela a été considéré comme indicateur de domination sexuelle. 9% des femmes sont touchées par cette forme de dominance.

c) Faible niveau de communication

La communication de l'homme et de la femme dans le couple est mesurée par le biais d'une question demandant à la femme si elle discute avec son partenaire des questions qui la préoccupent, et si son partenaire fait de même avec elle (voir Tableaux V-9 et V-10, Annexe V). Un faible niveau de communication a été opérationnalisée comme le fait de ne jamais ou rarement confier ses problèmes à son/sa partenaire. 13.5% des hommes sont dans cette situation. Chez les femmes, un faible niveau de communication dans le couple est deux fois plus rare (4.6 %) que chez les hommes.

d) Différences d'âge

Quant à la différence d'âge, deux situations à risque sont retenues, fondées sur les résultats obtenus dans le cadre du PNR 35 (voir Gillioz et al., 1997, 85) :

- a) lorsque l'homme est plus âgé de 10 ans au moins (8.3%),
- b) lorsque la femme est plus âgée que son partenaire de 3 ans et plus (7.9%) (voir Tableau V-11, Annexe V).

5.4. Variables indépendantes : parcours personnels

Les variables indépendantes liées aux parcours personnels sont :

- a) les antécédents de violences dans la famille d'origine (H/F);
- b) l'abus d'alcool;
- c) l'âge.

a) Antécédents de violences dans la famille d'origine

Les antécédents de violences dans la famille d'origine de l'homme et de la femme sont appréhendés à partir de deux questions : le fait d'avoir vu son père frapper sa mère, ou d'avoir été frappé dans son enfance (voir Tableaux V-12 et V-13, Annexe V).

Les antécédents familiaux de violence ont été opérationnalisés comme le fait d'avoir été témoin ou victime d'agressions dans la famille d'origine, souvent ou parfois. 15.2% des hommes ont été victimes de violences parentales, et 4.2% témoins de violences conjugales¹⁰.

Les femmes indiquent des taux légèrement supérieurs de violences vécues en tant que victime dans leur famille d'origine (20%), que dans celle de leur partenaire (voir ci-dessus). En revanche, elles signalent deux fois plus souvent (12.6%) des violences conjugales dans leur famille d'origine que dans celle de leur partenaire. Ces

¹⁰ Il est à noter qu'un nombre non-négligeable de femmes ne savent rien des violences dans la famille d'origine de leur partenaire.

différences sont vraisemblablement dues aux non-réponses quant aux violences dans la famille d'origine de l'homme.

Pour les besoins de l'analyse, on a créé des variables d'antécédents de violences, pour l'homme et la femme, regroupant les deux types de violences dans la famille d'origine¹¹.

b) Abus d'alcool

La consommation d'alcool est mesurée à partir d'une question portant sur la consommation de plus de trois verres d'alcool par jour (voir Tableaux V-14 et V-15 Annexe V).

L'abus d'alcool a été identifié lorsque cette consommation survenait souvent à parfois. 26.8% des hommes sont concernés par cette situation à risque. Chez les femmes, l'abus d'alcool est moins fréquent que chez les hommes (13.6%).

c) Age

Les âges des femmes interrogées ont été définis par quotas. En revanche, l'âge des partenaires n'a pas été défini par avance (voir Tableau V-16, Annexe V). La situation à risque

¹¹ En effet, dans le cadre de cette étude, le propos n'est pas de différencier l'effet de ces deux types d'antécédents de violence, mais d'en contrôler globalement l'effet sur les violences.

liée à l'âge a été opérationnalisée comme le fait d'avoir moins de 40 ans¹².

5.5. Variables indépendantes: exosystème

Les variables indépendantes liées à l'exosystème sont :

- a) le manque de soutien social de l'homme ou de la femme
- b) le statut socio-économique de l'homme et de la femme

a) Manque de soutien social

Le réseau de soutien social de l'homme et de la femme est mesuré à partir d'une question portant sur le nombre d'amis proches de l'homme et de la femme (voir Tableaux V-17 et V-18, Annexe V). Le manque de soutien social, opérationnalisé comme l'absence d'amis sur qui on peut compter, touche 12.1% des hommes¹³. Les femmes sont moins touchées que les hommes par le manque de soutien social, qui concerne néanmoins 7.1% d'entre elles.

¹² Aucune relation linéaire significative n'a été constatée entre l'âge et les violences dans le cadre du PNR 35 (Gillioz et al., 1997, 84). En revanche, des taux de violences accrus ont été calculés chez les moins de 40 ans dans une recension de cette étude (Killias, 1998).

b) Statut socio-économique

Les mesures du statut socio-économique de l'homme et de la femme sont le niveau d'éducation, de formation, de statut professionnel et de revenu (voir Tableau V-19, Annexe V), déjà présentées dans la section précédente à propos des ressources relatives de la femme. A priori, on n'a identifié aucune situation à risque liée au statut socio-économique de l'un des partenaires¹⁴. Ces variables ont toutefois été intégrées dans l'analyse afin de vérifier si leur association non-significative avec les violences se maintient telle quelle dans une procédure multivariée.

5.6. Procédures statistiques

Afin de vérifier les hypothèses, on a eu recours à des procédures de régression logistique multiple. Cette méthode d'analyse est apparue comme particulièrement appropriée pour les raisons suivantes :

- La régression logistique multiple se prête à la vérification d'hypothèses portant sur les risques relatifs que représentent les indicateurs de pouvoir, en contrôlant d'autres situations à risque. En effet, cette procédure donne lieu à des coefficients, qui expriment statistiquement l'amplitude des risques occasionnés par

¹³ On notera la part non-négligeable de non-réponses (4.7%), indiquant qu'une partie des femmes ignore le nombre d'amis proches de son partenaire.

¹⁴ En effet, les résultats de l'étude pour le PNR35 ont montré que les taux de violences n'ont aucune variation significative en fonction des indicateurs de statut socio-économique de l'homme ou de la femme (Gillioz et al., 1997, 85).

les variables indépendantes (situations à risque) sur les variables dépendantes (violences). Ces coefficients ont l'avantage d'être aisément interprétés : par exemple, un coefficient de 2.5 signifie que la variable indépendante augmente 2.5 fois les risques de violences.

- En outre, cet instrument d'analyse permet de tester un modèle multivarié, et donc de contrôler les effets (par exemple, modération, médiation) que pourraient avoir les variables du modèle les unes sur les autres, et qui seraient masqués dans des associations bivariées. En d'autres termes, lorsque plusieurs variables indépendantes sont incluses, chaque coefficient d'une régression logistique multiple est "nettoyé" des influences éventuelles des autres variables.
- Le choix de la régression logistique, plutôt que de la régression linéaire, se justifie étant donné la nature asymétrique des distributions des variables de violences. En effet, celles-ci ne suivent pas une distribution normale qui est requise pour la régression linéaire ou pour une analyse de variance (par exemple ANOVA ou MANOVA) (voir à ce propos Tabaschnik et Fidel, 1989).
- La régression logistique requiert une variable dépendante dichotomisée. La dichotomisation des variables de violences est justifiée pour des raisons théoriques, mais aussi par des taux de violences relativement bas. Les situations à risque sont considérées, dans le cadre de cette recherche, en relation avec les violences (par opposition à l'absence de violences), plutôt qu'en relation à tel ou tel niveau de violences.

Deux procédures de régression logistique multiple ont été menées : l'une avec les violences physiques/sexuelles comme variable dépendante, l'autre avec les violences psychologiques. Parmi les variables indépendantes, on a inclus sept variables relatives au pouvoir et douze variables relatives aux autres situations à risque.

Après avoir testé l'alternative consistant à traiter les variables indépendantes soit de manière polychotomique, soit de manière dichotomique, on a opté pour la deuxième solution¹⁵. En effet, la nature asymétrique des distributions justifie ce choix. La dichotomisation des variables indépendantes permet, par ailleurs, d'améliorer les seuils de signification. Enfin, dichotomiser les variables indépendantes est également pertinent aux objectifs de la recherche. Il s'agit en effet d'évaluer globalement les risques inhérents à différentes situations à risque, et non pas de distinguer les risques particuliers des différents niveaux de ces situations. Par exemple, on cherche à savoir quels sont les risques liés au contrôle, et non aux divers degrés de contrôle.

La vérification des hypothèses a été réalisée en deux temps :

1) mise en évidence des relations bivariées entre chaque variable indépendante et chaque variable dépendante, afin de disposer d'indications sur les associations " brutes " du pouvoir et des autres situations à risque avec les violences.

¹⁵ La différence d'âge, cependant, a été recodée non pas en deux, mais en trois catégories.

2) Calculs de régression logistique multiple, mettant en évidence l'association "nette" de chaque variable indépendante avec les violences, indépendamment des autres variables du modèle.

Les calculs de régression logistique présentés sont le fruit d'une série d'essais afin d'arriver à une procédure optimale, et à un équilibre entre des critères théoriques et statistiques. Tout d'abord, le choix des variables est dicté par le modèle théorique et les hypothèses de recherche. Il ne s'agit donc pas d'éliminer des variables dont le seuil de signification n'est pas atteint, comme c'est le cas dans la procédure de « stepwise regression ». Afin de tester le modèle intégré, il est indispensable de maintenir toutes les variables envisagées au départ, qui représentent la diversité des situations à risque.

Il faut toutefois éviter d'intégrer des variables tautologiques, qui mesurent la même chose et qui sont susceptibles de s'annuler mutuellement dans la procédure multivariée. Ce problème s'est posé en ce qui concerne les variables socio-économiques et l'âge. Après avoir expérimenté plusieurs variantes intégrant le niveau de revenu, de formation, d'éducation et le statut professionnel de l'homme et de la femme, il s'est avéré nécessaire de ne retenir qu'une variable socio-économique. Effectivement, ces variables s'annulaient mutuellement du fait de leur collinéarité. Le choix s'est porté sur le niveau d'éducation de la femme, étant donné que cette variable, parmi les variables de niveau socio-économique, est la seule dont l'association s'est révélé significative

avec les violences, lorsqu'elle a été dichotomisée entre niveau moyen / autres niveaux. La même logique s'applique à l'âge, et c'est l'âge de l'homme qui a été retenu puisqu'il s'était avéré significatif lorsqu'il a été dichotomisé (plus de 40 ans/ moins de 40 ans).

6. Un premier constat : les risques pris un par un

Dans ce chapitre, les résultats portant sur les associations bivariées entre variables indépendantes et variables dépendantes du modèle sont présentés. Ce premier constat permet de dégager les associations " brutes " du pouvoir et des autres situations à risque avec les violences.

6.1. Associations bivariées: pouvoir masculin et violences

Cette section porte sur les associations bivariées des deux formes du pouvoir retenues - ressources relatives faibles de la femme, d'une part, formes de dominance, d'autre part - avec les violences.

6.1.1. Ressources relatives faibles de la femme

Un faible niveau de ressources socio-économiques relatives de la femme est associé de manière significative avec les violences physiques/sexuelles, mais de manière assez limitée. Le taux de violences est, en effet, 1.6¹ fois plus élevé lorsque le niveau de ressources relatives de la femme est en dessous de 30%, que lorsqu'il dépasse 30%. En revanche, l'association de cette variable avec les violences psychologiques n'est pas significative.

¹ Cette proportion est obtenue en divisant les taux de violences en présence de la situation à risque, par les taux de violences en l'absence de la situation à risque.

Tableau 6 **Association entre ressources relatives faibles de la femme et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Les ressources relatives de la femme représentent moins de 30% des ressources du couple</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	94.7	91.4
Avec	5.3	8.6
$\chi^2=4.04$ d.l.=1 $p<.05$		

6.1.2. Formes de dominance

On considère maintenant les associations bivariées de chacun des indicateurs de dominance masculine avec les taux de violences.

a) La domination masculine dans les conflits

La dominance masculine, sous forme de domination dans les conflits augmente 2.8 fois les taux de violences physiques/sexuelles et psychologiques, par comparaison aux autres modes de gestion des conflits (domination de la femme, alternance, compromis).

Tableau 7 **Association entre domination dans les conflits et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Il a le dernier mot en cas de désaccord</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	95.1	86.1
Avec	4.9	13.9
$\chi^2=24.51$ d.l.=1 $p<.00001$		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Il a le dernier mot en cas de désaccord</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	88.5	68.2
Avec	11.5	31.8
$\chi^2=59.28$ d.l.=1 $p<.00001$		

b) Le contrôle

La domination masculine sous forme de contrôle (souvent-parfois) accroît six fois les taux de violences physiques/sexuelles, et quatre fois ceux de violences psychologiques, en comparaison à des niveaux bas ou nuls de contrôle (rarement-jamais).

Tableau 8 **Association entre contrôle et violences**
(en %)

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Il la contrôle souvent ou parfois</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	95.4	72.3
Avec	4.6	27.7
$\chi^2=87.42$ d.l.=1 p<.00001		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Il la contrôle souvent ou parfois</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	88.3	53.5
Avec	11.7	46.5
$\chi^2=94.13$ d.l.=1 p<.00001		

c) Le dénigrement

La dominance sous forme de dénigrement, soit les critiques survenant souvent-parfois, accroît presque trois fois (2.9) les taux de violences physiques/sexuelles, et quatre fois ceux de violences psychologiques, en comparaison aux situations où le niveau de critiques est bas ou inexistant (rarement-jamais).

Tableau 9 **Association entre dénigrement et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Il la critique souvent ou parfois</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	96.1	88.5
Avec	3.9	11.5
$\chi^2=31.59$ d.l.=1 p<.00001		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Il la critique souvent ou parfois</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	92.7	69.5
Avec	7.4	30.5
$\chi^2=136.66$ d.l.=1 p<.00001		

d) La restriction sociale

La dominance masculine sous forme de restriction sociale augmente 3.7 fois les taux de violences physiques/sexuelles, et 2.5 fois ceux des violences psychologiques.

Tableau 10 Association entre restriction sociale et violences (en %)

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Elle a supprimé des fréquentations à cause de lui</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	95.7	84.3
Avec	4.3	15.7
$X^2=44.71$ d.l.=1 p<.00001		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Elle a supprimé des fréquentations à cause de lui</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	88.5	71.5
Avec	11.5	28.5
$X^2=46.84$ d.l. = 1 p<.00001		

e) La privation économique

La dominance sous forme de privation économique (il lui donne, souvent ou parfois, trop peu d'argent pour ses besoins courants) est associé fortement avec les violences: les agressions physiques/sexuelles sont sept fois plus importantes et les agressions psychologiques quatre fois plus importantes.

Tableau 11 **Association entre privation économique et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Il lui donne trop peu d'argent pour ses besoins courants (souvent-parfois)</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	95.0	62.0
Avec	5.0	38.0
$X^2=91.23$ d.l.=1 p<.00001		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Il lui donne trop peu d'argent pour ses besoins courants (souvent-parfois)</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	87.1	48.0
Avec	12.9	52.0
$X^2=60.66$ d.l.=1 p<.00001		

f) La domination sexuelle

La dominance sous forme de domination sexuelle (relations sexuelles non-désirées souvent-parfois) double les taux de violences physiques/sexuelles, et accroît les taux de violences psychologiques 1.8 fois.

Tableau 12 **Association entre domination sexuelle et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Relations sexuelles non-désirées</i>	
	<i>Non</i>	<i>souvent-parfois</i> <i>Oui</i>
Sans	94.4	88.1
Avec	5.6	11.9
$\chi^2=8.47$ d.l. p<.01		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Relations sexuelles non-désirées</i>	
	<i>Non</i>	<i>souvent-parfois</i> <i>Oui</i>
Sans	86.8	75.6
Avec	13.2	24.4
$\chi^2=12.79$ d.l.=1 p<.001		

6.2. Associations bivariées: situations-contrôle et violences

Il s'agit maintenant de considérer l'impact bivarié des autres situations à risque retenues sur les violences.

6.2.1. Faible niveau de communication dans le couple

Lorsque l'homme a un niveau de communication faible (ne se confie jamais ou rarement à sa partenaire), il est 2.7 fois plus souvent violent physiquement/sexuellement envers sa

partenaire et deux fois plus souvent violent psychologiquement.

Tableau 13 **Association entre faible niveau de communication homme-femme et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Il se confie à sa partenaire</i>	
	<i>Souvent-parfois</i>	<i>Rarement-jamais</i>
Sans	95.0	86.7
Avec	5.0	13.3
$X^2=20.95$ d.l.=1 p<.00001		

<i>Agressions psychologiques</i>	<i>Il se confie à sa partenaire</i>	
	<i>Souvent-parfois</i>	<i>Rarement-jamais</i>
Sans	87.7	73.9
Avec	12.3	26.1
$X^2=27.33$ d.l.=1 p<.00001		

La faible niveau de communication, chez la femme, est associé de manière encore plus marquée avec les violences que chez l'homme. Lorsque la femme a un faible niveau de communication avec son partenaire, les taux de violences physiques/sexuelles et psychologiques qu'elle subit de son

partenaire triplent (respectivement, dans des proportions de 3.4 et 3.3).

Tableau 14 **Association entre faible niveau de communication femme-homme et violences (en %)**

<i>Elle se confie à son partenaire</i>		
<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Souvent-parfois</i>	<i>Rarement-jamais</i>
Sans	94.5	81.2
Avec	5.5	18.8
$\chi^2=20.29$ d.l.=1 p<.0001		
<i>Elle se confie à son partenaire</i>		
<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Souvent-parfois</i>	<i>Rarement-jamais</i>
Sans	87.1	58.0
Avec	12.9	42.0
$\chi^2=45.98$ d.l.=1 p<.00001		

6.2.2. Différences d'âges entre partenaires

En présence des différences d'âge entre partenaires retenues comme situations à risque, les taux de violences physiques/sexuelles augmentent 2.4 fois, mais ces différences d'âge ne sont pas associées de manière significative avec les violences psychologiques.

Tableau 15 **Association entre différence d'âge entre conjoints et violences physiques/sexuelles (en %)**

<i>Violences physiques/sexuelles</i>	<i>Différences d'âge homme-femme</i>		
	<i>-3 et moins</i>	<i>-2 à +9</i>	<i>+ 10 et plus</i>
Sans	88.2	95.0	88.0
Avec	11.8	5.0	12.0
$\chi^2=16.72$ d.l.=1 p<.001			

6.2.3. Antécédents de violences familiales

Les antécédents de violences chez l'homme doublent les taux de violences physiques/sexuelles et ceux de violences psychologiques.

Tableau 16 **Association entre antécédents de violence familiales chez l'homme et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Témoin ou victime de violences dans sa famille d'origine (souvent-parfois)</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	94.7	89.6
Avec	5.3	10.4
$X^2=9.63$ d.l. = 1 $p<.01$		
<i>Agressions psychologiques</i>	<i>Témoin ou victime de violences dans sa famille d'origine (souvent-parfois)</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	88.0	74.7
Avec	12.0	25.3
$X^2=30.20$ d.l.=1 $p<.00001$		

Quant à la femme, les antécédents de violences dans sa famille d'origine accroissent 1.7 fois les taux de violences physiques infligés par son partenaire, et double les taux de violences psychologiques.

Tableau 17 **Association entre antécédents de**
violences familiales chez la femme et
violences (en %)

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Elle a été témoin ou victime de violences dans sa famille d'origine (souvent-parfois)</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	94.7	91.1
Avec	5.3	8.9
$X^2=6.25$ d.l.=1 p<.05		

<i>Agressions psychologiques > 3</i>	<i>Jamais-rarement</i>	<i>Souvent-parfois</i>
	Sans	89.1
Avec	10.9	23.1
$X^2=36.31$ d.l.=1 p<.00001		

6.2.4. Abus d'alcool

Lorsque l'homme abuse d'alcool (boit souvent-parfois plus de trois verres d'alcool par jour), les taux de violences physiques et psychologiques doublent.

Tableau 18 **Associations entre abus d'alcool de l'homme et violences (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Boit souvent-parfois plus de trois verres/jour</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	95.2	90.0
Avec	4.8	10.0
$\chi^2=13.7$ d.l.=1 p<.001		

<i>Agressions psychologiques</i>	<i>Boit souvent-parfois plus de trois verres/jour</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	89.1	76.9
Avec	10.9	23.1
$\chi^2=36.3$ d.l.=1 p<.00001		

En revanche, l'abus d'alcool chez la femme n'est pas associé de façon significative aux violences qu'elle subit de son partenaire.

6.2.5. Age

Les hommes de moins de 40 ans sont donc légèrement plus souvent (1.5 fois) violents physiquement/sexuellement envers leur partenaire, que ceux qui ont plus de 40 ans. En revanche, cette situation n'a pas d'association significative avec les violences psychologiques.

Tableau 19 **Association entre âge de l'homme et violences physiques/sexuelles (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>L'homme a moins de 40 ans</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Sans	94.9	92.5
Avec	5.1	7.5
$X^2=3.76$ d.l.=1 p=0.5		

6.2.6. Statut socio-économique

Aucune association significative entre les niveaux de scolarité, de formation ou de statut professionnel de l'homme ou de la femme et les violences physiques/sexuelles ou psychologiques n'a été constatée.

6.2.7. Manque de soutien social

Lorsque l'homme manque de soutien social (n'a aucun ami proche à qui se confier), il est 2.4 fois plus souvent violent physiquement/sexuellement envers sa partenaire, et 1.7 fois plus souvent violent psychologiquement. On notera que, lorsque la femme ignore si son partenaire a des amis proches, les taux de violences sont les plus élevés.

Tableau 20 **Association entre manque de soutien social de l'homme et violences (en %)**

Agressions physiques/sexuelles Il a au moins un-e ami-e sur qui compter			
	Oui	Non	NSP
Sans	95.3	88.5	81.7
Avec	4.7	11.5	18.3
$X^2=32.28$ d.l.=2 $p<.00001$			
Agressions psychologiques > 3 Il a au moins un-e ami-e sur qui compter			
	Oui	Non	NSP
Sans	87.7	79.1	70.4
Avec	12.3	20.9	29.6
$X^2=21.9$ d.l.=2 $p<.00001$			

Chez la femme, le manque de soutien social est lié seulement à des taux accrus (2.4 fois plus) de violences

physiques/sexuelles de son partenaire, mais les violences psychologiques ne sont pas affectées de manière significative par cette situation à risque.

Tableau 21 **Association entre manque de soutien social de la femme et violences physiques/sexuelles (en %)**

<i>Agressions physiques/sexuelles</i>	<i>Elle a au moins un-e ami-e sur qui compter</i>	
	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Sans	94.4	86.8
Avec	5.6	13.2
$X^2=9.74$ d.l.=1 p<.01		

6.3. Synthèse des associations bivariées

Une classification des associations bivariées des situations à risque avec les taux de violences sont synthétisés dans les deux tableaux suivants :

Tableau 22 Intensité des associations bivariées du pouvoir et des autres situations à risque avec les violences physiques/sexuelles

		Intensité de l'association		
Non-significative	Modérée	Forte	Très forte	
$p > .05$	En présence de la situation à risque, les taux de violences n'atteignent pas le double	En présence de la situation à risque les taux de violences sont 2 à 3 fois plus élevés	En présence de la situation à risque, les taux de violences sont au moins triplés	
POUVOIR				
	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources relatives faibles de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> • Domination dans les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Homme âgé de moins de 40 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Domination sexuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Restriction sociale 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Antécédents de violences (F) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dénigrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Privation économique 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Statut socio-économique (H ou F) 	AUTRES SITUATIONS A RISQUE		
		<ul style="list-style-type: none"> • Antécédents de violences (H) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de communication (F) 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Abus d'alcool (H) 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de communication (H) 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Manque de soutien social (H ou F) 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Différences d'âge (H > 10 ans F > 3 ans) 		

(*) Pour calculer l'intensité de l'association, on divise le taux de violences avec la situation à risque par le taux de violences sans la situation à risque.

Tableau 23 Intensité des associations bivariées du pouvoir et des autres situations à risque avec les violences psychologiques

<i>Intensité de l'association (*)</i>	
Non-significative	Très forte
Modérée	Forte
Non-significative	Très forte
Modérée	Forte
<i>En présence de la situation à risque, les taux de violences n'atteignent pas le double</i>	<i>En présence de la situation à risque, les taux de violences sont 2 à 3 fois plus élevés</i>
<i>p > .05</i>	<i>En présence de la situation à risque, les taux de violences sont au moins triplés</i>
POUVOIR	
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources relatives faibles de la femme • Domination sexuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Domination dans les conflits • Contrôle • Dénigrement
<ul style="list-style-type: none"> • Abus d'alcool (F) • Manque de soutien social (F) • Homme < 40 ans • Statut socio-économique (H ou F) • Différence d'âge H-F (H₂10 ou F₂3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Restriction sociale • Privation économique <p style="text-align: center;">AUTRES SITUATIONS A RISQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de soutien social (H) • Antécédents de violences (H ou F) • Abus d'alcool (H) • Faible niveau de communication (H) • Faible niveau de communication (F)

(*) Pour calculer l'intensité de l'association, on divise le taux de violences avec la situation à risque par le taux de violences sans la situation à risque.

La synthèse des résultats bivariés apporte de premiers éléments de réponse aux questions de recherche. Dans les associations bivariées, les variables de pouvoir ont toutes une association significative avec les violences physiques/sexuelles et psychologiques, à l'exception des ressources relatives faibles de la femme qui n'influent pas les violences psychologiques.

En outre, le contrôle et la restriction sociale figurent parmi les variables de pouvoir dont l'association avec les violences est la plus forte, tant sur les violences physiques/sexuelles que psychologiques. En revanche, on note dans cette catégorie la présence d'un " outsider ", dont l'importance n'avait pas été envisagée, la privation économique.

Une seule situation à risque a une relation bivariée aussi marquée que les variables de pouvoir, et celle-ci a trait, tout comme ces dernières, au microsystème du couple. Il s'agit d'un faible niveau de communication femme-homme dans le couple.

Dans le chapitre suivant, il s'agira de mettre ce premier constat à l'épreuve des instruments d'analyse plus poussés, tenant compte de l'ensemble des influences dans un système multivarié, et de vérifier ainsi les hypothèses de recherche.

7. Des éléments nouveaux par une approche intégrée

Après avoir considéré séparément les influences du pouvoir et d'autres situations à risque sur les violences, il s'agit maintenant de voir, dans une approche intégrée, comment ces relations agissent de concert. En recourant à des instruments d'analyse multivariée, on examinera si les tendances des analyses bivariées persistent ou bien sont modifiées lorsque les variables sont intégrées dans un modèle.

L'intérêt principal de cet exercice est de vérifier, conformément aux hypothèses énoncées, si les variables de pouvoir sont associées de façon significative à des risques accrus de violences, lorsque l'on contrôle d'autres situations à risque¹. En outre, les hypothèses prédisent que les variables de contrôle et de restriction sociale seraient associées de manière significative à des risques particulièrement élevés de violences. Les résultats des analyses de régression logistique multiple, utilisées pour vérifier ces hypothèses, sont présentées dans l'ordre suivant :

1. association des variables de pouvoir masculin et des violences physiques/sexuelles (vérification de la première et de la troisième hypothèse);

¹ En d'autres termes, cela signifie qu'on mesure en quelque sorte l'effet " net " des variables au sein du modèle (par exemple, on mesurera les risques liés au contrôle, indépendamment du fait que le couple soit ou non exposé à d'autres situations à risque), alors que les analyses bivariées représentent l'effet " brut " de chaque situation à risque sur les violences.

2.associations des variables de pouvoir masculin et des violences psychologiques (vérification de la deuxième et de la quatrième hypothèse);

3.association des autres situations à risque et des violences;

4.capacité de prédiction du modèle.

7.1. Le modèle multivarié: pouvoir masculin et risques de violences physiques ou sexuelles

Dans la première hypothèse (H1), il est pronostiqué que les deux aspects du pouvoir masculin retenus (ressources relatives faibles de la femme et formes de dominance) sont associés de manière statistiquement significative avec les violences physiques ou sexuelles, lorsqu'on tient compte d'autres variables représentant des situations à risque de violences.

La troisième hypothèse (H3) envisage que les variables de contrôle et de restriction sociale sont associées aux coefficients de risque les plus importants, parmi les variables de pouvoir.

Les résultats de l'analyse de régression logistique testant les hypothèses H1 et H3 sont présentés dans le Tableau 24.

Tableau 24 Analyse de régression logistique multiple : association des situations à risque avec les violences physiques/sexuelles

<i>Variable</i>	<i>B</i>	<i>Ecart- type</i>	<i>Wald</i>	<i>Sig.²</i>	<i>Exp(B)</i>
P O U V O I R					
RESSOURCES RELATIVES FAIBLES DE LA FEMME	0.68	0.29	5.47	0.02*	1.98
DOMINANCE:					
Domination dans les conflits	0.39	0.33	1.39	0.24	1.48
Contrôle	1.09	0.38	8.17	0.00**	2.99
Dénigrement	0.54	0.29	3.49	0.62	1.71
Restriction sociale	0.77	0.29	7.20	0.00**	2.17
Privation économique	1.62	0.47	12.13	0.00***	5.04
Domination sexuelle	0.02	0.40	0.00	0.96	1.02
AUTRES SITUATIONS A RISQUE :					
ANTECEDENTS DE VIOLENCE (H)	0.56	0.31	3.22	0.07	1.75
ANTECEDENTS DE VIOLENCE (F)	0.85	0.30	0.08	0.77	1.09
ABUS D'ALCOOL (H)	0.30	0.33	0.85	0.35	1.36
ABUS D'ALCOOL (F)	-0.29	0.42	0.48	0.49	0.75
FAIBLE NIVEAU DE COMMUNICATION (H)	0.31	0.36	0.74	0.39	1.37
FAIBLE NIVEAU DE COMMUNICATION (F)	0.30	0.50	0.35	0.55	1.34
MANQUE DE SOUTIEN SOCIAL (H)	0.49	0.38	1.63	0.20	1.63
MANQUE DE SOUTIEN SOCIAL (F)	0.65	0.46	1.99	0.16	1.92
AGE DE MOINS DE 40 ANS (H)	1.02	0.30	11.70	0.00***	2.78
FEMME PLUS AGÉE (3 ANS ET PLUS)	0.90	0.39	5.19	0.02*	2.46
HOMME PLUS AGÉ (10 ANS ET PLUS)	1.61	0.38	17.97	0.00****	4.99
NIVEAU DE SCOLARITE MOYEN (F) ³	0.65	0.33	3.96	0.047*	1.92
CONSTANTE	-5.07	0.36	199.82	0.00****	

Log Likelihood = 455.353, Nombre de cas = 1311

Chi-carré = 141.625, d.f. = 20, p < .0001

² * p < .05; ** p < .01; *** p < .001; **** p < .0001

³ école avec diplôme (p.ex. école de commerce), à l'exclusion de la maturité ou des diplômes universitaires

La première hypothèse (H1) est partiellement vérifiée par l'analyse présentée ci-dessus. Quatre variables de pouvoir sur sept (la privation économique; le contrôle; la restriction sociale; les ressources relatives faibles de la femme) sont associées de façon significative à une augmentation des risques de violences physiques ou sexuelles. Il convient de relever que le terme « risque », dans le cadre de ce travail, exprime la probabilité qu'un événement (dans ce cas, les violences) se produise, sur la probabilité qu'il ne se produise pas. Quant aux variables de domination des conflits, de domination sexuelle et de dénigrement, celles-ci dépassent le seuil de signification fixé à .05⁴, contrairement à ce qui avait été pronostiqué.

La troisième hypothèse (H3) n'est pas vérifiée dans cette analyse. En effet, si l'on classe hiérarchiquement les risques associés aux situations de pouvoir, tel qu'ils sont mesurés à travers les coefficients de risque $\text{Exp}(B)$ ⁵, on obtient l'ordre suivant :

⁴ Pour de larges échantillons, la statistique de Wald = $(B/\text{écart-type})^2$ permet de tester la probabilité que le coefficient (B) soit égal à zéro, selon la distribution du chi-carré. Un seuil de signification inférieur à .05 permet alors d'affirmer avec plus de 95% de chances que l'association mesurée entre la variable dépendante et la variable indépendante n'est pas due au hasard.

⁵ Le coefficient B représente le logarithme des risques ou chances, (en anglais : " odds "). L'équation de régression logistique exprime le " logit ", le logarithme du rapport entre la probabilité qu'un événement ait lieu et la probabilité qu'il n'ait pas lieu, comme une fonction linéaire des variables indépendantes. Autrement dit : $\log(\text{prob}(\text{événement})/\text{prob}(\text{pas d'événement})) = B_0 + B_1X_1 + \dots + B_pX_p$. Il est alors plus facile d'interpréter $\text{Exp}(B_i)$, qui exprime directement les risques. $\text{Exp}(B_i)$ est le facteur d'augmentation des risques, lorsque la variable indépendante concernée augmente d'une unité (SPSS/PC Advanced Statistics 4.0, p. B-43).

- la privation économique augmente 5 fois les risques de violences physiques/sexuelles;
- le contrôle les augmente 3 fois;
- la restriction sociale, 2.1 fois;
- les ressources relatives faibles de la femme, 1.9 fois.

Même si la privation économique occupe le premier rang, notons que les risques associés au contrôle arrivent juste après, et que les variables de contrôle et de restriction sociale sont associées à des risques importants de violences physiques/sexuelles.

7.2. Le modèle multivarié: pouvoir masculin et risques de violences psychologiques

La deuxième hypothèse (H2) prédit que les variables de pouvoir masculin (ressources relatives faibles de la femme et formes de dominance de l'homme) sont associées de manière statistiquement significative avec les violences psychologiques, lorsqu'on contrôle d'autres situations à risque de violences.

Tableau 25 **Analyse de régression logistique multiple : association des situations à risque avec les violences psychologiques**

<i>Variable</i>	<i>B</i>	<i>Ecart- type</i>	<i>Wald</i>	<i>Sig.⁶</i>	<i>Exp(B)</i>
P O U V O I R					
RESSOURCES RELATIVES FAIBLES DE LA FEMME	0.23	0.21	1.12	0.35	1.25
DOMINANCE:					
Domination dans les conflits	0.81	0.22	13.60	0.00***	2.25
Contrôle	0.56	0.30	3.54	0.06	1.75
Dénigrement	1.24	0.18	45.01	0.00****	3.47
Restriction sociale	0.57	0.21	7.30	0.00**	1.77
Privation économique	0.95	0.42	5.25	0.02*	2.60
Domination sexuelle	-0.01	0.28	0.00	0.98	0.99
AUTRES SITUATIONS A RISQUE :					
ANTECEDENTS DE VIOLENCE (H)	0.84	0.21	15.25	0.00***	2.31
ANTECEDENTS DE VIOLENCE (F)	-0.01	0.21	0.00	0.98	0.99
ABUS D'ALCOOL (H)	0.61	0.22	7.66	0.00**	1.84
ABUS D'ALCOOL (F)	-0.26	0.28	0.88	0.35	0.77
FAIBLE NIVEAU DE COMMUNICATION (H)	0.25	0.26	0.98	0.32	1.30
FAIBLE NIVEAU DE COMMUNICATION(F)	0.72	0.37	3.92	0.048*	2.06
MANQUE DE SOUTIEN SOCIAL (H)	0.38	0.29	1.75	0.18	1.47
MANQUE DE SOUTIEN SOCIAL (F)	-0.28	0.39	0.50	0.48	0.76
AGE DE MOINS DE 40 ANS (H)	0.44	0.19	5.20	0.02*	1.55
FEMME PLUS AGEE (3 ANS ET PLUS)	-0.47	0.37	1.60	0.20	0.62
HOMME PLUS AGE (10 ANS ET PLUS)	0.09	0.33	0.08	0.78	1.10
NIVEAU DE SCOLARITE MOYEN (F) ⁷	0.35	0.25	1.97	0.16	1.42
CONSTANTE	-3.44	0.21	254.18	0.00****	

Log Likelihood = 858.610, Nombre de cas = 1311
 Chi-carré = 208.491, d.f.=20, p < .0001

⁶ * p < .05; ** p < .01; *** p < .001; **** p < .0001

⁷ école avec diplôme, à l'exclusion des écoles avec maturité ou de l'université

La deuxième hypothèse (H2) est partiellement vérifiée. En effet, quatre variables de pouvoir sur sept sont associées de manière statistiquement significative avec les violences psychologiques (avec p inférieur à .05), lorsqu'on contrôle l'effet d'autres situations à risque. Cependant, ni la domination sexuelle, ni le pouvoir sous forme de ressources relatives faibles de la femme, ni le contrôle n'atteignent le seuil de signification fixé.

La quatrième hypothèse (H4) n'est pas vérifiée. En effet, ni le contrôle ni la restriction sociale n'ont l'effet le plus marqué au sein des variables de pouvoir. La restriction sociale a un effet modéré, alors que le contrôle n'est pas significatif. Les risques associés aux variables de dominance, exprimés par les coefficients Exp (B) et classés par ordre décroissant, sont les suivants :

- le dénigrement accroît 3.5 fois les risques de violences psychologiques;
- la privation économique l'augmente 2.6 fois;
- la domination des conflits, 2.6 fois;
- la restriction sociale, 1.8 fois.

7.3. Vue d'ensemble des résultats multivariés

Une vue d'ensemble des résultats de l'analyse multivariée amène à constater deux apports majeurs : d'une part, deux schémas de pouvoir peuvent être distingués, selon le type de violences envisagé. D'autre part, les résultats

multivariés fournissent des éléments nouveaux par rapport aux résultats bivariés.

7.3.1. Deux schémas de pouvoir

Deux schémas de pouvoir émergent des résultats : l'un est associé aux violences physiques ou sexuelles, l'autre aux violences psychologiques. Ils se caractérisent à la fois par des différences et des points communs.

Il est à noter que le schéma de pouvoir associé aux violences psychologiques diffère de celui observé pour les violences physiques ou sexuelles à deux égards. Premièrement, le dénigrement et la domination dans les conflits ont une importance dans les violences psychologiques, alors qu'elles ne sont pas significativement associées aux violences physiques ou sexuelles. Deuxièmement, le contrôle et les ressources relatives faibles de la femme augmentent de façon significative les risques de violences physiques ou sexuelles, mais ne sont pas associées de manière significative aux violences psychologiques.

En revanche, il y a des points communs entre les deux schémas de violences psychologiques, d'une part, et violences physiques ou sexuelles, d'autre part, en ce qui concerne deux formes de dominance masculine. Premièrement, la privation économique est associée à des risques importants en ce qui concerne les deux types de violences. Deuxièmement, on retrouve dans les deux schémas la variable de restriction sociale. Elle est associée à des risques

importants de violences physiques ou sexuelles, et à des risques plus modérés de violences psychologiques. Troisièmement, la domination sexuelle n'est associée de façon significative, ni aux violences physiques ou sexuelles, ni aux violences psychologiques.

7.3.2. Du bivarié au multivarié: éléments nouveaux

Les résultats de l'analyse multivariée apportent certains éléments nouveaux, quant au fonctionnement des situations à risque au sein d'un système d'influences, qui n'apparaissaient pas dans les résultats bivariés. Dans les lignes qui suivent, ces différences sont mises en évidence par la comparaison des résultats bivariés et multivariés. Par la mise en parallèle de ces deux types d'analyse, il s'agit de montrer que le recours à un modèle multivarié est susceptible de remettre en question certaines tendances bivariées, ou au contraire, d'en confirmer d'autres.

Dans le chapitre précédent, les associations bivariées avaient été classifiées en quatre catégories: très fortes, fortes, modérées et non-significatives. En vue d'établir des comparaisons, les résultats multivariés ont été organisés selon une logique similaire:

- association significative très forte: $\text{Exp (B)} \geq 3$
- association significative forte: $\text{Exp (B)} \geq 2$
- association significative modérée: $\text{Exp (B)} < 2$
- association non-significative: $p \geq 0.5$

Cependant, étant donné que les associations multivariées sont calculées selon d'autres procédés statistiques, les valeurs des coefficients de risque multivariés et des taux bivariés n'ont pas été comparées directement.

En ce qui concerne les associations entre situations à risque et violences physiques/sexuelles et psychologiques, quatre cas de figure peuvent être distingués dans le passage du bivarié au multivarié. Dans les trois premiers cas, les associations demeurent significatives, et leur importance est plus forte, plus faible ou demeure stable. Dans le quatrième cas, l'association dépasse le seuil de signification ($p < .05$) retenu.

Cas 1: association plus forte

Dans le premier cas, l'association multivariée apparaît plus importante que celle qui avait été observée dans les résultats bivariés. Cela signifie vraisemblablement que, dans les résultats bivariés, l'association indépendante de la variable avec les violences était obscurcie par d'autres variables. Lorsque les valeurs des autres variables sont maintenues constantes par la procédure de régression logistique multiple, l'association se révèle alors de manière plus forte. En ce qui concerne les violences physiques/sexuelles, une variable de pouvoir masculin (PM), ainsi que trois variables de contrôle (CO) font partie de cette catégorie.

Tableau 26 Violences physiques ou sexuelles: associations plus fortes dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés

<i>Variable</i>	<i>Association bivariée</i>	<i>Association multivariée</i>
(PM) Ressources relatives faibles de la femme	MODEREE	FORTE
(CO) Homme plus âgé que sa partenaire (10 ans et plus)	FORTE	TRES FORTE
(CO) Homme < 40 ans	MODEREE	FORTE
(CO) Niveau de scolarité moyen de la femme	NON-SIGNIFICATIVE	MODEREE

En ce qui concerne les violences psychologiques, une seule variable-contrôle entre dans cette catégorie, mais aucune variable de pouvoir.

Tableau 27 Violences psychologiques: associations plus fortes dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés

<i>Variable</i>	<i>Association bivariée</i>	<i>Association multivariée</i>
(CO) Homme âgé de moins de 40 ans	NON-SIGNIFICATIVE	MODEREE

Cas 2: association plus faible

Dans le deuxième cas, qui est l'inverse du précédent, l'association multivariée reste significative, mais son importance est affaiblie par comparaison aux associations bivariées. Cela provient sans doute du fait que les valeurs des autres variables du modèle sont gardées constantes, et qu'elles contribuaient alors à « gonfler » les associations bivariées.

Pour les violences physiques ou sexuelles, trois variables de pouvoir et une variable de contrôle sont dans ce cas.

Tableau 28 **Violences physiques ou sexuelles:**
associations plus faibles dans les
résultats multivariés, en comparaison aux
résultats bivariés

<i>Variable</i>	<i>Associations bivariées</i>	<i>Associations multivariées</i>
(PM) Restriction sociale	TRES FORTE	FORTE
(PM) Contrôle	TRES FORTE	FORTE
(PM) Dénigrement	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Antécédents de violences de l'homme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE

En comparaison à l'association bivariée, l'importance de l'association multivariée est plus modérée. On trouve dans cette catégorie deux variables de pouvoir masculin, et deux

variables de contrôle, en relation aux violences psychologiques.

Tableau 29 Violences psychologiques: associations plus faibles dans les résultats multivariés, en comparaison aux résultats bivariés

Variable	Association bivariée	Association multivariée
(PM) Privation économique	TRES FORTE	FORTE
(PM) Restriction sociale	FORTE	MODEREE
(CO) Abus d'alcool de l'homme	FORTE	MODEREE
(CO) Antécédents de violences de la femme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE

Cas 3: association stable

Dans le troisième cas, l'importance de l'association identifiée sur le plan bivarié demeure stable dans l'analyse multivariée. Une seule variable de pouvoir masculin et deux variables-contrôle correspondent à ce cas de figure, lorsqu'elles sont associées aux violences physiques/sexuelles.

Tableau 30 **Violences physiques ou sexuelles:**
associations stables dans les résultats
multivariés, en comparaison aux
associations bivariées

<i>Variable</i>	<i>Association bivariée</i>	<i>Association multivariée</i>
(PM) Privation économique	TRES FORTE	TRES FORTE
(CO) Femme plus âgée que son partenaire (3 ans et plus)	FORTE	FORTE
(CO) Abus d'alcool de la femme	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE

En ce qui concerne les violences psychologiques, on y trouve trois variables de pouvoir masculin et la moitié des situations de contrôle (six sur douze) dont l'association reste stable.

Tableau 31 **Violences psychologiques: associations stables dans les associations multivariées, en comparaison aux résultats bivariés**

<i>Variable</i>	<i>Association bivariée</i>	<i>Association multivariée</i>
(PM) Domination dans les conflits	FORTE	FORTE
(PM) Dénigrement	TRES FORTE	TRES FORTE
(PM) Ressources relatives faibles de la femme	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Antécédents de violences de l'homme	FORTE	FORTE
(CO) Niveau de scolarité moyen de la femme	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Femme plus âgée (3 ans et plus)	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Homme plus âgé (10 ans et plus)	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Manque de soutien social de la femme	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Abus d'alcool de la femme	NON-SIGNIFICATIVE	NON-SIGNIFICATIVE

Cas 4: perte du seuil de signification

Enfin, dans le quatrième cas, le passage à l'analyse multivariée signifie la perte du seuil de signification pour des variables qui étaient pourtant associées aux violences physiques ou sexuelles de manière significative dans des analyses bivariées. Deux variables de pouvoir masculin sont dans ce cas, ainsi que la moitié des situations de contrôle (six sur douze).

Tableau 32 **Violences physiques ou sexuelles: perte du seuil de signification dans les résultats multivariés, en comparaison aux associations bivariées**

<i>Variable</i>	<i>Association bivariée</i>	<i>Association multivariée</i>
(PM) Domination sexuelle	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(PM) Domination dans les conflits	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Manque de soutien social de l'homme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Manque de soutien social de la femme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Faible niveau de communication de l'homme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Faible niveau de communication de la femme	TRES FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Abus d'alcool de l'homme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Antécédents de violences chez la femme	MODEREE	NON-SIGNIFICATIVE

En ce qui concerne les violences psychologiques, pour deux variables de pouvoir masculin, et trois variables de contrôle, l'association n'est plus significative dans l'analyse multivariée, alors qu'elle l'était dans les résultats bivariés.

Tableau 33 Violences psychologiques: perte du seuil de signification dans les résultats multivariés, en comparaison aux associations bivariées

<i>Variable</i>	<i>Association bivariée</i>	<i>Association multivariée</i>
(PM) Contrôle	TRES FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(PM) Domination sexuelle	MODEREE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Manque de soutien social de l'homme	MODEREE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Faible niveau de communication de l'homme	FORTE	NON-SIGNIFICATIVE
(CO) Faible niveau de communication la femme	TRES FORTE	NON-SIGNIFICATIVE

7.4. La capacité de prédiction du modèle

L'objectif de la présente étude consiste avant tout à montrer le poids respectif de formes de pouvoir dans l'étiologie des violences, par rapport à d'autres situations à risque couramment étudiées. Par conséquent, il est possible, dans le cadre de ce travail de détecter des situations associées à une augmentation significative des risques de violences. En revanche, il n'est pas question ici d'établir des prédictions à partir de cet ensemble de situations, permettant de prévoir avec un degré élevé de certitude quels individus ou couples seront confrontés aux violences. Une fois ces réserves émises, les deux tableaux suivants sont cependant introduits (Tableaux 34 et 35), en relation au pouvoir de prédiction des modèles de régression

logistique proposés. Il s'agit de comparer les probabilités estimées par le modèle avec les résultats observés. Par exemple, le tableau suivant montre que dans 1225 cas, les prédictions ont été justes quant à l'absence de violences physiques ou sexuelles. En revanche, dans 12 cas, les prédictions quant à la présence de violences physiques ou sexuelles correspondent aux résultats observés.

Tableau 34 **Classification du modèle : prédiction des violences physiques/sexuelles**

<i>Observations: violences physiques/sexuelles</i>	<i>Prédictions : violences physiques/sexuelles</i>		
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Pourcent correct</i>
Non	1225	7	99.43 %
Oui	67	12	15.19 %
			94.36 % (global)

Tableau 35 **Classification du modèle : prédiction des violences psychologiques**

<i>Observations: violences psychologiques</i>	<i>Prédictions : violences psychologiques</i>		
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Pourcent correct</i>
Non	1108	18	98.40 %
Oui	144	41	22.16 %
			87.50 % (global)

On constate que les situations à risque intégrées dans le modèle permettent de mieux pronostiquer la présence des violences psychologiques (dans 22% des cas) que celle des violences physiques/sexuelles (15% des cas). Il faut relever que ce pouvoir de prédiction relativement faible du modèle est caractéristique des phénomènes étudiés en sciences sociales, qui ne fonctionnent pas de façon déterministe.

En revanche, pour les deux types de violences, les prévisions quant à l'absence de violences, lorsque les individus ne sont pas exposés aux situations à risque prises en compte, sont très fiables (99% et 98%).

8. Discussion autour des hypothèses

Dans ce chapitre, les résultats de l'étude sont interprétés et mis en relation avec le bilan des connaissances présenté dans la première partie de ce travail. Dans un premier temps, les principaux résultats sont synthétisés. Dans un deuxième temps, ces résultats sont confrontés aux connaissances théoriques et empiriques émanant d'autres recherches. Dans un troisième temps, les limites de cette recherche, ainsi que les futures perspectives sur lesquelles elle débouche sont évoquées. Pour finir, les répercussions pratiques des résultats sont examinées.

8.1. Principales tendances

Dans ce sous-chapitre, les tendances principales de cette recherche sont dégagées et discutées à partir des hypothèses formulées dans le cadre théorique (voir chapitre 4), en vue de leur interprétation. Les résultats pertinents aux violences physiques ou sexuelles, puis aux violences psychologiques, sont mis en évidence. Ensuite, les similitudes et différences entre les risques associés à ces deux types de violences sont relevées.

8.1.1. L'effet du pouvoir masculin sur les risques de violences physiques ou sexuelles, au sein du modèle multivarié

Les résultats vérifient partiellement la première hypothèse¹. Quatre indicateurs de pouvoir masculin, sur les

¹Pour faciliter la lecture, les hypothèses énoncées au chapitre 4 sont reproduites ici.

sept pronostiqués, accroissent de manière significative les violences physiques/sexuelles, lorsqu'on tient compte des effets des autres situations à risque du modèle.

Rappel de la première hypothèse:

Lorsque le pouvoir masculin dans le couple se manifeste
(1) sur le plan structurel, par un niveau de ressources relatives faibles de la femme, ou
(2) sur le plan des comportements, par des formes de dominance masculine
chacune des variables correspondantes est associée à une augmentation significative des risques de **violences physiques ou sexuelles**, dans un modèle multivarié contrôlant l'effet de diverses situations à risque de violences physiques ou sexuelles.

Un schéma de pouvoir masculin associé aux risques de violences physiques ou sexuelles envers les femmes dans le couple se dégage de ces résultats. Il est construit autour des éléments suivants :

- trois formes de dominance masculine :
 - la privation économique
 - le contrôle
 - la restriction sociale
- les ressources relatives faibles de la femme

Ce sont donc les formes de pouvoir limitant l'autonomie des femmes, en termes sociaux et économiques qui représentent des risques importants² de violences physiques ou sexuelles.

En revanche, les variables de domination dans les conflits, de domination sexuelle et de dénigrement n'augmentent pas les risques de violences physiques/sexuelles de façon significative. Ces résultats vont à l'encontre de la première hypothèse énoncée. L'interprétation la plus vraisemblable paraît être celle d'un effet de médiation entre ces deux formes de dominance et les violences. En d'autres termes, la domination sexuelle, la domination dans les conflits ou le dénigrement n'influenceraient pas directement les risques de violences physiques ou sexuelles, mais seulement à travers d'autres variables. Cette médiation pourrait être exercée tout particulièrement par les formes de pouvoir limitant l'autonomie de la femme.

Rappel de la troisième hypothèse:

Au sein du modèle multivarié, le contrôle et la restriction sociale sont deux variables qui représentent une augmentation des risques plus importants de violences physiques et sexuelles que les autres variables de pouvoir;

L'hypothèse ci-dessus, selon laquelle les formes de pouvoir limitant l'autonomie sociale de la femme ont l'effet le plus marqué sur les violences, n'est pas vérifiée. Ni le

²L'évaluation d'un risque important est fondée sur les conventions pratiquées en la matière en santé publique, en effet :

« Epidemiologists generally regard a relative risk of 2.0 to signify an important risk factor as evidenced, for example, by the very large amount of money spent on anti-smoking efforts based, in part, upon a relative risk of coronary heart disease of 2.0 among smokers compared to nonsmokers » (Hornung, McCullough & Sugimoto, 1981, p. 686).

contrôle, ni la restriction sociale ne sont les formes de pouvoir qui augmentent *le plus* les risques de violences physiques ou sexuelles, car leur effet est moins marqué que celui de la privation économique. Cependant, on peut nuancer cette constatation de la manière suivante : il est vraisemblable que seules les femmes dépendant financièrement de leur partenaire soient exposées à la privation économique. En revanche, il se pourrait que, chez les femmes qui gagnent leur vie de manière autonome, le contrôle et la restriction sociale soient effectivement les deux formes de pouvoir qui augmentent le plus les risques de violences.

8.1.2. L'effet du pouvoir masculin sur les risques de violences psychologiques, au sein d'un modèle multivarié

La deuxième hypothèse de cette recherche (voir ci-dessous) envisage que les variables de pouvoir masculin augmentent les risques de violences psychologiques. Cette hypothèse est en partie vérifiée par les résultats, puisque quatre variables de pouvoir masculin sur sept augmentent de façon significative les risques de violences psychologiques dans le modèle multivarié.

Rappel de la deuxième hypothèse:

Lorsque le pouvoir masculin dans le couple se manifeste
 (1) sur le plan structurel, par un niveau de ressources relatives faibles de la femme, ou
 (2) sur le plan des comportements, par des formes de dominance masculine

chacune des variables correspondantes est associée à une augmentation significative des risques de **violences psychologiques**, dans un modèle multivarié contrôlant l'effet de diverses situations à risque de violences psychologiques.

A partir des résultats, un schéma de pouvoir masculin associé aux risques de violences psychologiques se dessine. Celui-ci s'articule autour de quatre formes de dominance, par ordre d'importance :

- le dénigrement
- la privation économique
- la domination des conflits
- la restriction sociale

Le schéma de pouvoir masculin suivant, en relation aux violences psychologiques, est perceptible :

ce sont des formes de pouvoir qui mettent en infériorité les femmes, par des formes verbales et économiques de dominance, qui exposent les femmes à des risques de violences psychologiques importants dans le couple. La dominance sous forme de restriction sociale est également significative, mais de manière plus modérée.

Les variables de ressources relatives faibles de la femme, de domination sexuelle et de contrôle ne sont pas associées à des risques significatifs de violences psychologiques, alors que les associations bivariées laissaient croire le contraire. Il est à supposer que ces variables ont un effet indirect sur les violences psychologiques, passant par la médiation d'autres variables. L'effet de la domination sexuelle pourrait passer par celui de formes verbales de

dominance, alors que l'effet de ressources relatives faibles transiterait par celui de la privation économique.

Rappel de la quatrième hypothèse:

Au sein du modèle multivarié, le contrôle et la restriction sociale sont deux variables qui représentent une augmentation des risques plus importants de violences psychologiques que les autres variables de pouvoir.

L'hypothèse ci-dessus, selon laquelle les formes de pouvoir limitant l'autonomie sociale de la femme ont l'effet le plus marqué sur les violences psychologiques, n'est pas vérifiée. Les risques de violences psychologiques associés à la restriction sociale arrivent en dernière position par rapport aux autres formes de dominance dont l'effet est significatif. De plus, son importance est modérée. Quant au contrôle, cette variable n'est pas associée de manière statistiquement significative aux violences psychologiques.

8.1.3. Deux modèles de situations à risque

Les résultats permettent de mieux situer le rôle du pouvoir au sein d'une diversité de situations à risque. Parmi les différentes situations prises en compte dans le modèle théorique de départ, seules certaines maintiennent un effet significatif sur les risques de violences. A partir des résultats, deux modèles de situations à risque sont identifiés, l'un pour les violences physiques/sexuelles (Tableau 36), l'autre pour les violences psychologiques (Tableau 37). Les situations qui se sont révélées doublement significatives (respectivement, non-significatives) à la fois dans le modèle des violences

physiques/sexuelles et psychologiques sont signalées en caractères gras afin de faciliter les comparaisons.

Tableau 36 Modèle des situations à risque de violences physiques ou sexuelles issu des résultats

RISQUES IMPORTANTS	RISQUES MODERES	RISQUES NON-SIGNIFICATIFS
en présence de la situation l'augmentation des risques est significative et atteint au moins le double, ³	en présence de la situation, l'augmentation des risques est significative et atteint moins du double	la situation n'affecte pas les risques de violences de manière statistiquement significative
Parcours personnels		
<ul style="list-style-type: none"> • l'homme a moins de 40 ans 		<ul style="list-style-type: none"> • l'homme ou la femme abuse d'alcool • l'homme ou la femme a des antécédents de violences dans sa famille d'origine
Microsystème du couple		
<ul style="list-style-type: none"> • l'homme exerce une dominance sur la femme, sous forme de <ul style="list-style-type: none"> - privation économique (*) - contrôle - restriction sociale • la femme dispose de ressources relatives faibles dans le couple • l'homme est plus âgé que sa partenaire de 10 ans et plus (*) • la femme est plus âgée que son partenaire de 3 ans et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • l'homme exerce une dominance sur la femme, sous forme de <ul style="list-style-type: none"> - domination sexuelle - domination dans les conflits - dénigrement • l'homme ou la femme a un faible niveau de communication dans le couple
Exosystème		
	<ul style="list-style-type: none"> • la femme a un niveau de scolarité moyen 	<ul style="list-style-type: none"> • l'homme ou la femme manque de soutien social

³ lorsque l'association est très forte (triplée ou plus), la situation est signalée par un astérisque (*)

Tableau 37 Modèle des situations à risque de violences psychologiques issu des résultats

RISQUES IMPORTANTS	RISQUES MODERES	RISQUES NON-SIGNIFICATIFS
en présence de la situation l'augmentation des risques est significative et atteint au moins le double, ⁴	en présence de la situation, l'augmentation des risques est significative et atteint moins du double	la situation n'affecte pas les risques de violences de manière statistiquement significative
Parcours personnels		
<ul style="list-style-type: none"> • l'homme a des antécédents de violences dans sa famille d'origine 	<ul style="list-style-type: none"> • l'homme abuse d'alcool • l'homme a moins de 40 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • la femme a des antécédents de violences dans sa famille d'origine • la femme abuse d'alcool
Microsystème du couple		
<ul style="list-style-type: none"> • l'homme exerce une dominance sur la femme, sous forme de <ul style="list-style-type: none"> - privation économique - dénigrement(*) - domination dans les conflits • la femme a un faible niveau de communication dans le couple 	<ul style="list-style-type: none"> • l'homme exerce une dominance sur la femme sous forme de restriction sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • l'homme exerce une dominance sur la femme, sous forme de domination sexuelle ou de contrôle • la femme dispose de ressources relatives faibles dans le couple • l'homme a un faible niveau de communication dans le couple • la femme est plus âgée que son partenaire (3 ans et plus) • l'homme est plus âgé que sa partenaire (10 ans et plus).
Exosystème		
		<ul style="list-style-type: none"> • la femme ou l'homme manque de soutien social • la femme a un niveau moyen d'éducation

⁴ lorsque l'association est très forte (triplée ou plus), la situation est signalée par un astérisque (*)

La comparaison des deux modèles révèle des points communs entre les risques associés aux deux types de violences. Cela se comprend aisément, du moment que les violences physiques s'accompagnent dans huit cas sur dix de violences psychologiques (voir Gillioz et al., p. 76). Premièrement, la privation économique représente un risque important de part et d'autre. Deuxièmement, deux situations à risque, (dominance masculine sous forme de restriction sociale, homme âgé de moins de 40 ans), augmentent à la fois les risques de violences physiques/sexuelles et psychologiques. Troisièmement, on retrouve dans les deux modèles des situations identiques parmi celles qui ont dépassé le seuil de signification (la femme a des antécédents de violences dans sa famille d'origine, elle abuse d'alcool; l'homme a un faible niveau de communication dans le couple, il exerce une domination sexuelle sur sa partenaire, la femme ou l'homme manque de soutien social).

La mise en parallèle des deux modèles fait, par ailleurs, ressortir des différences entre les risques de violences physiques/sexuelles et psychologiques. Premièrement, certaines situations à risque (toutes celles qui ne sont pas signalées en gras) ne sont associées, soit de façon significative, soit de façon non-significative, qu'à un type de violences. Deuxièmement, deux situations associées de façon significative à des risques accrus pour les deux types de violences, n'ont toutefois pas la même importance. En effet, lorsque les hommes ont moins de 40 ans, ou qu'ils exercent une dominance sous forme de restriction sociale, cela entraîne des risques importants de violences psychologiques, mais en revanche des risques modérés de violences physiques ou sexuelles.

8.2. Liens avec les connaissances théoriques et empiriques

Dans cette section, les connaissances théoriques et empiriques sont mises à contribution pour interpréter les tendances qui se dégagent des résultats. La confrontation directe des résultats avec ceux d'autres recherches empiriques est problématique, car idéalement les comparaisons devraient porter sur des analyses multivariées intégrant les mêmes mesures. Néanmoins, il est utile de situer les résultats par rapport à des observations précédentes et aux débats théoriques sur les situations à risque de violences au sein du couple.

8.2.1. Le pouvoir masculin à travers les ressources relatives faibles de la femme

Blood et Wolfe (1960) ont défini le pouvoir conjugal comme le fait de disposer de la majorité des ressources socio-économiques du couple et de dominer les prises de décision conjugales. En relation aux violences physiques ou sexuelles, les résultats de la présente étude indiquent que c'est la première dimension, celle des ressources (ressources relatives faibles de la femme), qui prime sur la deuxième, celle des prises de décision (domination dans les conflits). En revanche, en ce qui concerne les violences psychologiques, c'est l'inverse qui est vrai : la domination dans les conflits est déterminante, alors que les ressources relatives faibles de la femme ne le sont pas.

La perspective féministe envisage que les inégalités de ressources entre hommes et femmes sont à l'origine des violences faites aux femmes. Les résultats soutiennent cette perspective - mais seulement en ce qui concerne les violences physiques, et uniquement à partir d'un niveau important d'inégalités de ressources. En revanche, les résultats ne vont pas dans la direction de la théorie de Goode (1971), selon laquelle la violence serait utilisée comme « ultime ressource », lorsque d'autres ressources font défaut. En effet, d'après les résultats, ce sont les hommes qui disposent des ressources relatives les plus importantes dans le couple qui sont les plus violents.

En relation aux recherches empiriques, les résultats de l'analyse montrant une association significative entre ressources relatives faibles de la femme et des risques accrus de violences physiques ou sexuelles, apportent des éléments nouveaux par rapport à l'étude pour le PNR 35. En effet, cette étude n'avait trouvé aucune association bivariée significative entre les inégalités de capitaux scolaires et professionnels dans le couple et les violences physiques ou sexuelles (Gillioz et al., 1997, p. 88). Cette différence s'explique par le recours, dans la présente recherche, à une variable synthétique des ressources socio-économiques, qui permet de tenir compte de l'effet cumulé du revenu, de l'éducation, de la formation et du statut professionnel, alors que la précédente étude les considérait séparément. En outre, l'utilisation d'une variable dichotomique, dans le cadre de cette recherche, explique ces différences. En effet, les ressources relatives faibles de la femme ne jouent un rôle que

lorsqu'elles sont marquées (en dessous d'un seuil de 30%). Les résultats vont dans la même direction que ceux obtenus par De Maris (1987) ou Kalmuss & Straus (1990), quant au lien entre ressources relatives faibles de la femme et violences physiques.

En revanche, sur la base d'une revue de la littérature empirique (Hotaling & Sugarman, 1986) six études vont à l'encontre des résultats de la présente étude, car elles montrent que lorsque la femme a un niveau d'éducation ou un statut professionnel supérieur à l'homme, elle risque davantage de subir des violences dans le couple. Cependant, ces variables n'ont pas d'effet significatif dans trois des études recensées.

En ce qui concerne les violences psychologiques, les résultats confirment les tendances observées dans le cadre du PNR 35, qui ne montraient aucune association entre les inégalités de niveau socio-économique dans le couple et les violences psychologiques.

8.2.2. Le pouvoir masculin à travers la dominance

Les résultats quant aux formes de dominance associées aux violences confirment certaines tendances qui avaient été révélées par des études antérieures, mais en contredisent aussi d'autres. Il faut souligner cependant que la dominance a été peu étudiée jusqu'ici, et que les données sont inédites dans la mesure où les études précédentes n'ont pas pris en compte simultanément les six formes de dominance abordées dans la présente recherche. En outre, la

dominance en relation aux violences psychologiques a été peu étudiée.

Parmi les sources qualitatives, on retrouve dans le modèle largement diffusé de la « roue du pouvoir et du contrôle » (voir Yllö, 1993, p. 55), des dimensions correspondant à la privation économique, au contrôle, à la restriction sociale et au dénigrement. Les résultats concordent avec ce modèle. En revanche, la « roue du pouvoir et du contrôle » se réfère à une dimension (« using male privilege ») qui s'apparente à la domination dans les conflits ou la domination sexuelle, et qui n'est pas directement liée aux violences physiques ou sexuelles dans la présente étude.

De façon générale, les études qualitatives évoquées dans la revue de la littérature sous-entendent que différentes formes de dominance contribuent de manière égale au déclenchement des violences. L'apport de la présente recherche consiste alors, au moyen de l'analyse multivariée, à révéler que les diverses formes de dominance n'ont pas le même poids sur les violences.

En ce qui concerne les données quantitatives à disposition, une grande attention a été accordée à la dominance telle qu'elle s'exprime dans les prises de décisions. L'utilisation de la mesure de Blood et Wolfe (1960) a été privilégiée, alors que le développement d'autres mesures de dominance a été laissé de côté. La domination masculine dans les conflits est apparue comme une situation à risque de violences (voir Frieze & Mc Hugh, 1992) ainsi que la domination des décisions (voir Straus et al., 1990). En revanche, Hamby et Straus (1995) et Hamby (1996) dans une

analyse multivariée tenant compte de trois formes de dominance, trouvent des résultats similaires à ceux de la présente étude, puisque le fait d'avoir « le dernier mot » n'est pas associé de manière significative aux violences physiques. De même, une revue de la littérature effectuée par Hotaling & Sugarman (1986) montre que, sur trois études sur la relation entre violences physiques et les prises de décision, deux ne révèlent pas d'association significative entre cette variable et les violences physiques.

Les résultats concordent avec ceux d'autres études quantitatives qui ont mis en relief l'importance du contrôle masculin comme situation à risque de violences physiques ou sexuelles (voir Hamby & Straus, 1995; Hamby, 1996; Petrik et al., 1994; Stets & Pirog-Good, 1989, 1990, 1992). Les données confirment par ailleurs les tendances dégagées par Lenton (1995) à travers l'« indice d'idéologie patriarcale », qui démontre l'effet du contrôle, du dénigrement et de la privation économique sur les violences physiques ou sexuelles. En revanche, Hotaling et Sugarman (1986) relèvent que sur trois études ayant intégré une variable de « besoin de pouvoir ou de dominance », deux n'ont pas montré d'association significative entre cette variable et les violences physiques.

En ce qui concerne les violences psychologiques, on dispose de peu de points de comparaison avec d'autres résultats empiriques, étant donné la rareté d'études portant sur ce thème en relation avec la dominance. Les travaux sur la dominance de Hamby & Straus, 1995 ou Hamby, 1996, qui utilisent une mesure des violences psychologiques qui s'apparente à celle de la présente étude, ont toutefois

fait ressortir que le contrôle (qualifié de « *restrictiveness* ») est associé aux agressions psychologiques, mais non le dénigrement (qualifié de « *disparagement* »), ni une mesure voisine de la domination dans les conflits (« *authority* »). Ces résultats sont en contradiction avec ceux de la présente étude, dans lesquels le dénigrement et la domination dans les conflits sont associés de manière significative aux violences psychologiques, mais non le contrôle.

8.2.3. Les situations à risque contrôlées

Une abondante littérature à la fois théorique et empirique porte sur les diverses autres situations à risque de violences faites aux femmes dans le couple abordées dans la présente étude et concerne avant tout les agressions d'ordre physique. Dans le cadre de cette recherche, le propos se centre sur le pouvoir masculin et sur sa place au sein d'une diversité d'autres situations à risque. Ces dernières ont été introduites dans l'analyse à titre de contrôle et la littérature pertinente n'est, par conséquent, pas recensée de manière systématique. Il est toutefois utile de situer les résultats de la présente étude par rapport à ceux d'autres études, en particulier sur des échantillons représentatifs - même si une comparaison directe n'est pas possible, puisque les analyses multivariées ne comportent pas les mêmes variables indépendantes. On se référera, par ailleurs aux théories sur les facteurs explicatifs des violences conjugales qui sont appuyées ou non par les résultats.

L'âge et la différence d'âge

Selon les résultats, les hommes jeunes (moins de 40 ans) sont plus enclins à être violents envers leur partenaire physiquement, sexuellement ou psychologiquement que les hommes plus âgés. Ces tendances concordent avec celles d'une analyse multivariée des « *National Surveys on Family Violence* » de 1975 et 1985 (voir Suitor, Pillemer & Straus, 1990). L'effet indépendant de l'âge sur les violences est expliqué par ces auteurs par des considérations relevant de théories criminologiques et du contrôle social. Les hommes jeunes, moins intégrés socialement, seraient davantage portés à enfreindre les lois et normes sociales. Quant à Lupri (1993), il observe également une incidence plus grande de violences physiques et psychologiques chez les hommes jeunes dans une enquête représentative au Canada. Cette tendance est interprétée en relation avec les tensions inhérentes aux premières années de la vie conjugale, en termes d'adaptation mutuelle, et à la naissance des enfants. Une autre raison évoquée tient au fait que les mariages violents ont plus de chances de se terminer par une séparation ou un divorce.

En ce qui concerne les différences d'âge entre partenaires, seule l'enquête suisse pour le PNR 35 a pris en compte cette situation à risque. Si l'homme est nettement plus âgé que sa partenaire (10 ans et plus), les risques de violences physiques ou sexuelles sont plus élevés qu'en l'absence de cette caractéristique. Cela peut être compris à l'aide de la perspective féministe. Lorsque l'homme est sensiblement plus âgé que sa partenaire, cela peut lui conférer davantage d'autorité dans le couple en accentuant des schémas de domination masculine. Le mari aura alors un

statut quasi paternel envers une « femme-enfant ». L'asymétrie des âges est, par ailleurs, susceptible d'être associée à des inégalités socio-économiques (revenu, statut professionnel) particulièrement marquées. Il se pourrait alors que le recours aux violences, dans de telles situations, soit étroitement liée à des enjeux de pouvoir.

L'effet d'une différence d'âge en sens inverse, lorsque la femme est plus âgée que son partenaire (dès 3 ans de plus), a été attesté en lien avec les violences physiques ou sexuelles. Ici également, il est probable que cette situation à risque ait des liens avec le pouvoir masculin. Les agressions pourraient alors être expliquées par des tentatives de l'homme de maintenir une position dominante dans le couple, menacée par le fait que sa partenaire est plus âgée que lui - en contradiction avec les normes traditionnelles du mariage.

Les tendances à une augmentation des risques de violences en fonction de ces deux situations liées à la différence d'âge ne sont peut-être pas sans lien avec les tendances dégagées dans une analyse de Yllö et Straus(1990). Celle-ci révèle que les taux de violences faites aux femmes dans le couple sont particulièrement élevés aux USA, à la fois dans les Etats où les inégalités structurelles entre hommes et femmes étaient les plus marquées, et dans les Etats les plus progressistes, mais où persistaient des normes sociales de domination masculine. De même, au niveau du microsystème du couple, ce ne sont probablement pas les différences d'âge en elles-mêmes qui expliquent directement les risques de violences, mais la présence chez l'homme de valeurs de domination masculine dans le couple.

Les antécédents de violences familiales

Hotaling et Sugarman (1986) trouvent que le fait d'avoir été témoin de violences physiques (du père sur la mère) dans l'enfance, tant chez l'homme que chez la femme, représente un risque significatif de violences physiques envers les femmes dans le couple, dans un grand nombre d'études. Les résultats indiquent que seuls les antécédents de violences chez l'homme (en tant que témoin ou victime) maintiennent un effet significatif sur les violences psychologiques. Le rôle des antécédents de violences dans les violences infligées par l'homme à sa partenaire peut être compris comme un risque lié à une socialisation aux violences dans la famille d'origine, envisagée dans les théories de l'apprentissage social (voir Kalmuss, 1984). Selon les résultats de la présente recherche, une telle socialisation risque de se répercuter sous forme de violences psychologiques, plutôt que sous forme d'agressions physiques ou sexuelles.

L'abus d'alcool

Selon les résultats, l'abus d'alcool de l'homme ou de la femme n'a pas d'effet significatif indépendant sur les violences physiques ou sexuelles. Ces constatations convergent avec celles de six des sept études recensées par Hotaling et Sugarman (1986) en ce qui concerne l'abus d'alcool de la femme. En revanche, l'abus d'alcool de l'homme est associé de manière significative aux violences physiques dans sept études recensées sur neuf (Hotaling & Sugarman, 1986). L'association non-significative entre abus d'alcool et violences physiques ou sexuelle, constatée dans les résultats tient sans doute à l'utilisation d'une

procédure multivariée, d'autant plus que les données révélèrent bien une association bivariée significative. Cela laisse supposer l'existence d'un effet de médiation entre l'abus d'alcool de l'homme et les violences physiques ou sexuelles. Dans cette direction, Tolman et Bennett (1990) rejettent l'idée que la consommation d'alcool ait un effet direct sur les violences physiques, mais estiment que d'autres situations interviennent, par exemple des violences dans la famille d'origine ou des interactions dysfonctionnelles dans le couple. Une position similaire est défendue par Gelles (1993b). Dans cet ordre d'idée, il est envisageable que la relation entre alcool et violences physiques ou sexuelles transite par la médiation de formes de dominance. Les agressions physiques ou sexuelles seraient alors imputables au pouvoir masculin, et la consommation d'alcool ne servirait en fait que d'« excuse » (voir Gillioz, 1998).

En revanche, l'abus d'alcool de l'homme reste significativement associé aux violences psychologiques dans la présente étude. Ces tendances appuient celles d'une étude menée avec des méthodes similaires (analyse multivariée, échantillon représentatif). Il en ressort que l'abus d'alcool de l'homme maintient un effet significatif sur les violences psychologiques (Straus et Sweet, 1992). Une autre recherche tend à montrer que les hommes qui adhèrent à des rôles masculins stéréotypés (« *hypermasculinity* ») tendent à boire davantage d'alcool et à agresser verbalement leur partenaire lors de fréquentations. Les hommes avec ces caractéristiques éprouveraient le besoin d'affirmer leur supériorité. Ils se mettraient par conséquent plus vite en colère et se

sentiraient plus vite remis en question par la femme que les hommes n'ayant pas interiorisé de telles normes de masculinité (Ray & Gold, 1996).

La communication dans le couple

Dans cette recherche, la variable mesurant un faible niveau de communication dans le couple (le fait de ne se confier que rarement ou jamais à sa/son partenaire) n'est pas associée de façon significative aux violences physiques ou sexuelles, lorsque d'autres situations à risque sont contrôlées. D'autres études ont montré en revanche que chez les couples affectés par des violences conjugales, les modes de communication se caractérisaient par un manque de soutien et de compréhension réciproque dans la gestion des tensions (Sabourin et Stamp, 1995), ou des compétences insuffisantes pour discuter de manière constructive (Sabourin, 1995). Les hommes violents ressentent le besoin de dominer leur partenaire mais n'auraient pas les compétences verbales pour le faire (Dutton et Strachan, 1987). Dans la même direction, lorsque l'homme et la femme ont peu de compétences de communication, les risques de violences physiques sont accrus, d'autant plus que l'homme cherche à affirmer une position dominante (Babcock et al., 1993).

La mesure de la communication dans le couple utilisée ici ne permet pas de suggérer des déductions générales sur le lien entre communication dans le couple et violences. Cependant, les résultats permettent d'envisager que le faible niveau de communication dans le couple n'agirait sur les violences physiques ou sexuelles qu'à travers d'autres variables. Il pourrait s'agir des formes de dominance

telles que la privation économique, le contrôle et la restriction sociale. Par ailleurs, les travaux qualitatifs de Hydén (1995) auprès de couples avec violences masculines contestent le lien entre violences et compétences verbales déficientes de l'homme. A son sens, les hommes violents n'ont pas un problème de communication, bien au contraire, puisqu'ils sont habiles à communiquer des messages dévalorisants envers la femme. Il faut toutefois relever que la mesure dont il est question ici se réfère plus particulièrement à la capacité à communiquer ses émotions, à se confier, ce qui n'est pas la même chose que d'avoir des compétences verbales générales. De même, Haj-Yahia et Edleson (1994) trouvent que les agressions physiques d'hommes palestiniens envers leurs fiancées sont mieux prédites par leurs antécédents de violences familiales et leur manque d'empathie envers leur partenaire, que par leurs compétences de communication.

En ce qui concerne les violences psychologiques, dans cette étude les risques sont accrus par la variable de faible niveau de communication de la femme envers son partenaire. Des résultats similaires ont été obtenus par Babcock et al. (1993, p. 44), qui trouvent une corrélation entre de faibles compétences verbales chez la femme et les violences psychologiques infligées par l'homme. Toutefois, c'est la propension de la femme à se confier à son partenaire qui est mesurée dans la présente étude, plutôt que ses compétences générales à s'exprimer verbalement. En tout état de cause, ces résultats pourraient bien refléter une causalité inversée entre communication et violences psychologiques. Plus la femme est agressée psychologiquement, par des insultes, menaces, etc., moins

elle aura tendance à confier ses problèmes à son partenaire. Il pourrait s'agir d'un effet paralysant (« *chilling effect* ») tel qu'il a été identifié par Cloven et Roloff (1996), qui consiste à taire toute réclamation lorsqu'on perçoit que l'autre pourrait réagir de façon agressive. Ou bien, le faible niveau de communication femme - homme pourrait constituer un facteur de vulnérabilité : les femmes qui discutent peu de leurs préoccupations avec leur conjoint seraient moins en mesure de se défendre face à des agressions psychologiques, justement parce qu'elles ne posent pas les problèmes sur la table. Le schéma de pouvoir associé aux violences psychologiques pourrait également éclairer la relation entre communication déficiente de la femme et agressions psychologiques : lorsque l'homme tend à avoir le dernier mot en cas de désaccord ou est prompt aux critiques, sa partenaire n'aura sans doute pas envie de partager ses préoccupations avec lui. A ce propos, Sinclair et McCluskey (1996) observent, dans une étude auprès de couples en thérapie, que certains individus, identifiés comme souffrant de « difficultés d'attachement » font obstacle aux tentatives de communication de leur partenaire pour se prémunir contre des informations désagréables, et tendent par ailleurs à contrôler leur partenaire et à interférer avec ses relations sociales.

Le soutien social des partenaires

Dans la présente recherche, le manque de soutien social de l'homme ou de la femme, mesuré par le fait de n'avoir aucun ami proche, n'affecte directement ni les violences physiques ou sexuelles, ni les violences psychologiques. Ces résultats sont en contradiction avec ceux de deux

études menées par Nielsen, Endo et Ellington (1992). Moins les hommes et les femmes de leur échantillon ont des contacts avec des personnes proches, plus les violences physiques ou psychologiques envers les femmes sont fréquentes. Dans la même direction, Straus (1990c) montre que les hommes isolés socialement (qui ne participent à aucune association) sont plus violents physiquement que les autres. La relation entre l'isolement social et les violences est envisagée par les théories du contrôle et du soutien social: les interactions avec des personnes proches agissent en tant que régulateurs, pour les agresseurs, et comme source d'appui, pour les victimes (voir Gelles et Straus, 1988). Les résultats, bien que fondés sur une mesure partielle du soutien et du contrôle social, pourraient bien néanmoins suggérer que ce n'est pas l'étendue du réseau social des partenaires qui détermine la présence ou non de violences, mais plutôt d'autres situations. L'association entre manque de soutien social des femmes et violences physiques, observée dans les résultats bivariés de la présente enquête (Gillioz et al., 1997, p. 94; chapitre 6 de ce travail), pourrait en fait simplement être une conséquence du schéma de pouvoir qui accompagne les violences physiques, caractérisé notamment par le contrôle et la restriction sociale. De même, on peut comprendre l'isolement social de l'homme comme n'ayant d'effet sur les violences que lorsque d'autres conditions sont remplies (par exemple, des comportements de dominance).

Le niveau socio-économique des partenaires

Dans la présente étude, le niveau socio-économique des partenaires (revenu, éducation, formation, statut professionnel) n'affecte pas de façon significative les risques de violences, à une exception près. Les femmes ayant un niveau d'éducation moyen (école avec diplôme, sans maturité) sont davantage exposées aux risques de violences physiques ou sexuelles. Les présentes données sont en contradiction avec celles de sept autres études passées en revue par Hotaling et Sugarman (1986), qui ont donné lieu à une association significative entre un revenu ou un statut socioprofessionnel modeste et les violences physiques, parmi lesquelles la « *National Family Violence Survey* » de 1975 (voir Straus et al., 1980). Cependant, Hotaling et Sugarman (1986) mentionnent également deux études dans lesquelles aucune relation significative entre ces variables n'a été établie. Par ailleurs, les résultats d'une étude représentative nationale menée au Canada montrent que le statut socio-économique du couple est un moins bon prédicteur des violences que l'âge ou les conflits conjugaux (Lupri, Grandin & Brinkerhoff, 1994). L'association entre le niveau socio-économique et les violences est expliquée par les théories du stress, lié à des situations sociales telles que le chômage, la pauvreté et la précarité (voir Gelles, 1993a). La différence de des résultats présentés ici avec ceux de plusieurs autres enquêtes en Amérique du Nord pourrait bien tenir au fait que le système de sécurité sociale, mieux développé en Suisse qu'aux Etats-Unis, réduit l'ampleur et les conséquences de la pauvreté.

Comment interpréter le fait que les femmes ayant un niveau de scolarité moyen, par opposition aux femmes dont le niveau est moins élevé ou plus élevé, sont plus exposées aux violences physiques ou sexuelles que les autres? Il convient de souligner que cet effet n'apparaissait pas dans les associations bivariées, ce qui signifie que cette relation était masquée par l'influence d'autres variables du modèle. Ces tendances n'ont pas été reproduites dans les autres études examinées. En revanche, aux Etats-Unis, les hommes les plus violents étaient ceux qui avaient fréquenté l'école secondaire sans la terminer (Straus & al., 1980, p. 128). Ces auteurs expliquent de tels résultats par le fait qu'une éducation moyenne aux USA représente un facteur de stress plus grand qu'un niveau bas, puisqu'elle réduit les chances de promotion et de carrière, et amène à avoir le même statut que des collègues moins éduqués. Cette interprétation ne s'applique pas directement aux données de la présente étude, puisque le niveau de scolarité de la femme est en cause. En revanche, les femmes avec un niveau moyen d'éducation se retrouvent souvent dans des professions traditionnellement féminines (secrétaire, infirmière, etc.). Cela pourrait-il être lié à une plus grande vulnérabilité à la prépondérance masculine dans le couple?

8.3. Apports théoriques

Il a été envisagé, dans le modèle théorique de départ inspiré par les travaux de Yllö (1993) et le modèle intégré de Heise (1998), que le pouvoir masculin est un élément essentiel mais non suffisant pour expliquer les violences

faites aux femmes dans le couple, et qu'il s'inscrit dans un modèle explicatif tenant compte d'une diversité de situations à risque. Les résultats de l'analyse multivariée plaident en faveur d'un tel modèle, tout en suggérant quelques adaptations.

Premièrement, le pouvoir masculin apparaît bien comme un élément essentiel pour expliquer les violences lorsqu'on tient compte de l'effet d'autres situations à risque. En effet, plusieurs variables de pouvoir masculin maintiennent un effet significatif dans un modèle multivarié. Cependant, il ressort que le concept de pouvoir masculin est sans doute trop vaste pour comprendre les violences, puisque seules certaines formes contribuent à augmenter directement les risques d'agressions physiques/sexuelles et psychologiques. Dans le cas des violences physiques ou sexuelles, ce schéma semble d'après les résultats se centrer autour de la notion d'un *pouvoir qui limite*, qui porte atteinte à l'autonomie des femmes par la privation économique, le contrôle, la restriction sociale; dans le cas des violences psychologiques, le schéma semble être celui d'un *pouvoir qui met la femme en position d'infériorité*. La capacité d'auto-affirmation des femmes de leur propre pouvoir se trouve alors affectée par le dénigrement, la privation économique, la domination dans les conflits. Par ailleurs, le pouvoir masculin avait été envisagé à la fois sur le plan structurel et comportemental. Selon les résultats, ces deux aspects contribuent bien à expliquer les violences physiques ou sexuelles. En revanche, seuls les aspects comportementaux (formes de dominance) semblent influencer les violences psychologiques.

Deuxièmement, les résultats tendent à indiquer que le pouvoir masculin, tel qu'il a été mesuré dans le cadre de cette étude, n'explique pas tous les cas de violences. En effet, d'autres situations à risque augmentent de manière significative les risques de violence, indépendamment des effets du pouvoir masculin. Autrement dit, une partie des situations de violences ne semble pas prédite par le pouvoir masculin tel qu'il a été mesuré dans ce travail, mais par d'autres types de risques. En accord avec le modèle théorique de départ, ces risques ont été identifiés à différents niveaux, sur le plan des parcours personnels, du microsystème du couple et de l'exosystème. Un modèle de type écologique a donc toute sa pertinence pour appréhender les situations à risques de violences.

Troisièmement, les résultats tendent à relativiser la diversité des risques inclus dans le modèle théorique de départ, puisque bon nombre de situations à risque ne semblent pas avoir d'effet direct sur les violences. En ce sens, le modèle écologique de Heise (1998) demanderait à être précisé en fonction des recherches empiriques.

Quatrièmement, les résultats font ressortir la pertinence d'établir deux modèles de situations à risque, d'une part pour les violences physiques ou sexuelles, d'autre part pour les violences psychologiques, tout en considérant les points d'intersection entre ces deux phénomènes.

8.4. Implications empiriques

En termes d'implications empiriques, il s'agit d'évoquer les limites de ce travail, susceptibles de relativiser le caractère général des résultats. Par ailleurs, les apports de la présente étude en termes empiriques, ainsi que les perspectives de recherches futures qu'elle ouvre, sont mis en évidence.

Limites de la recherche

Une des limites de la présente recherche tient au fait qu'elle repose sur une analyse secondaire de données déjà récoltées. En ce sens, la démarche *a posteriori* limitait forcément le choix des mesures. Idéalement, chaque forme de pouvoir aurait dû être mesurée par une batterie de questions, sur le modèle des travaux de Hamby et Straus (1995) et Hamby (1996). La même remarque s'applique à d'autres situations à risque. Par exemple, la variable portant sur la communication dans le couple n'en mesurait qu'un aspect : le fait d'aborder ou non ses préoccupations avec son/sa partenaire. D'autres recherches utilisent des instruments plus élaborés pertinents à la présente problématique (voir par exemple, Haj-Yahia & Edleson, 1994), mais qui dépassaient le cadre imparti à l'enquête pour le PNR 35. Par ailleurs, l'enquête s'est appuyée sur plusieurs instruments inédits, notamment en ce qui concerne les formes de dominance, dont la fiabilité et la fidélité n'ont pas été testés. Cela tient au fait que, de façon générale, l'association entre dominance et violences a été peu traitée dans des études quantitatives, et que, au moment de l'enquête (début 1994), une partie des travaux

sur ce thème recensés dans la présente recherche n'avaient pas encore été publiés.

L'interprétation des données en termes de relations de cause à effet est sujette à caution, à cause de la nature synchronique, et non diachronique, des informations récoltées. En l'occurrence, une partie des situations associées à des risques de violences plus élevés pourraient bien être des conséquences plutôt que des éléments déclencheurs des agressions. Il se pourrait également que les relations entre violences et pouvoir ne soient pas à sens unique, mais aient un caractère de causalité circulaire. En l'occurrence, si le pouvoir masculin est susceptible de déboucher sur des violences, ces violences servent à leur tour à accroître le pouvoir de l'agresseur, en réduisant la victime à l'impuissance.

La présente étude a sans doute omis de prendre en compte certains actes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques. Entre temps, l'instrument déjà adapté pour la présente enquête par l'adjonction d'une question ouverte, ainsi que les items « enfermée ou expulsée de son domicile », a été révisé et élargi à d'autres actes. Par exemple, certaines formes de coercition sexuelle (refuser d'utiliser un préservatif) ont été ajoutées, et les questions ont été formulées de manière plus précise afin de tenir compte des conséquences des actes (par exemple, jeter un objet qui peut blesser) (voir Straus, Hamby, Boney-McCoy & Sugarman, 1996).

Enfin, il convient également de rappeler que les modèles de situations à risque issus des résultats ne permettent pas

de prédire avec un degré élevé d'exactitude si les individus et les couples exposés aux situations à risque seront affectés par des violences. Cela tient certainement en partie au fait que les risques de violences n'agissent pas de façon déterministe, mais également au fait qu'une partie des risques ont échappé à l'analyse. Par exemple, le modèle de Heise (1998) envisage l'influence de variables telles que le stress ou la fréquence des conflits conjugaux, qui n'ont pas été investigués dans la présente enquête.

Enfin, si les résultats, de par leur caractère représentatif, peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population suisse, une réserve est toutefois émise en ce qui concerne les femmes étrangères, qui étaient sous-représentées dans l'étude, et la population du Tessin (exclue pour des raisons inhérentes aux coûts de traduction).

Apports empiriques

Les apports de la présente étude, sur le plan de la recherche empirique, consistent tout d'abord à montrer la pertinence de l'utilisation d'outils d'analyse multivariés pour appréhender les situations à risque de violences. En effet, ces techniques ont véritablement apporté des éléments nouveaux par rapport aux premières analyses bivariées.

Aucune autre étude quantitative, et à plus forte raison sur un échantillon représentatif national, n'avait jusqu'ici tenu compte d'autant de manifestations différentes du

pouvoir, et tout spécialement de six formes de dominance. De même, aucune étude antérieure ne mesure l'effet du pouvoir tout en contrôlant celui d'un nombre aussi élevé de situations à risque. Or, les résultats plaident en faveur d'une prise en compte systématique de variables de pouvoir masculin dans de futures études.

L'utilisation de l'analyse de régression logistique multiple, combinée avec une transformation des variables en mesures dichotomiques, a donné lieu à des statistiques aisées à comparer et interpréter. Ainsi, chaque situation a pu être associée à un coefficient, indiquant dans quelle mesure les risques de violences sont augmentés par la présence de cette situation.

Si la présente étude ne permet pas de pronostiquer l'occurrence de violences avec précision, en revanche, elle explique mieux celle de l'absence de violences. En d'autres termes, lorsqu'un couple n'est pas exposé aux situations à risque dont l'effet s'est révélé significatif, il y a de fortes chances pour que l'homme ne commette pas d'agressions envers sa partenaire.

Perspectives de recherches futures

En termes de futures perspectives de recherche, les résultats de la présente étude suggèrent quelques pistes :

- Tout d'abord, il y aurait lieu de mener des études en vue de tester la fiabilité et la validité des mesures de dominance masculine utilisées, mais aussi dans le but de les perfectionner.

- Ensuite, il serait opportun de tester et compléter les tendances dégagées dans les résultats, en terme de modèles de situations à risque, en ayant recours à des variables indépendantes supplémentaires, portant sur d'autres aspects des situations à risque déjà considérées (par exemple, en intégrant plusieurs variables relatives à la communication dans le couple), mais aussi des situations à risque qui n'avaient pas été prises en compte. Par exemple, de futures études pourraient inclure les facteurs de stress, tels que les tensions professionnelles, l'arrivée d'un enfant, la qualité de vie dans le quartier, ou encore la nature et fréquence des conflits. En outre, il y aurait lieu d'investiguer les rapports à la masculinité qu'entretiennent les hommes violents. Les violences et les formes de pouvoir qui leur sont associées pourraient être liées, chez les agresseurs, au besoin de correspondre à des normes masculines de supériorité des hommes sur les femmes, mais à un manque de ressources personnelles pour les mettre en oeuvre (par exemple, en relation avec une incapacité à gérer la colère découlant d'antécédents de violences, de l'âge ou de l'abus d'alcool). Par ailleurs, les aspects dialectiques des processus de dominance mériteraient d'être mieux connus. Comme le relève à juste titre Hearn (1998, p. 214), le pouvoir masculin n'est pas un « système à sens unique ». Il a notamment des effets destructeurs sur les agresseurs eux-mêmes, et fait l'objet de stratégies de résistance ou d'adaptation des femmes.
- Il paraît utile de développer, dans des travaux ultérieurs, l'étude des situations susceptibles d'exercer un effet modérateur sur les violences. Il serait

illusoire d'envisager les rapports intimes sans relation de pouvoir. La dualité existant entre des intérêts conflictuels et partagés, et comment s'y insère les relations de pouvoir plus ou moins oppressifs, mérite d'être mieux connue (Meyer, 1991). En particulier, ces recherches mériteraient de se diriger vers les formes « habilitantes » que peut prendre le pouvoir dans le couple, notamment en termes d'encouragements, de respect et de soutien à l'autonomie de l'autre, de gestion non-violente des conflits et des désaccords.

- Le pouvoir masculin lié aux violences au sein du couple n'est pas fondamentalement différent d'autres types de rapports de domination. Par exemple, les discriminations reposant sur l'appartenance ethnique ou les classes sociales tendent à suivre une logique similaire (voir Oldersma & Davis, 1991; Noël, 1989). Dans cette optique, des recherches futures seraient appelées à être entreprises sur la promotion de rapports de pouvoir favorisant la non-violence, non seulement au sein du couple, mais dans d'autres types de relations hors du cadre de l'intimité.

8.5. Répercussions pour l'action sociale

Pour bien des acteurs confrontés aux violences faites aux femmes dans la famille dans leur pratique professionnelle, les résultats dégagés par l'étude présentée ici pourront paraître une évidence. Sans doute, affirmer que le pouvoir masculin et les violences vont de pair peut susciter un sentiment de « déjà vu ». La valeur de ces résultats réside pourtant dans le recours à des moyens scientifiques pour

appuyer cette thèse. Un échantillon représentatif des femmes vivant en couple en Suisse a constitué la population d'enquête, ce qui permet d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population féminine mariée ou cohabitant avec un partenaire. Qui plus est, les femmes confrontées aux violences interrogées dans le cadre de l'étude ne faisaient pas partie des usagères de foyers pour femmes victimes de violences, et ne s'étaient en général pas adressées à la police ou à la justice. Elles avaient avant tout cherché de l'aide auprès de médecins, de psychologues, ou de personnes proches (voir Gillioz et al., chapitres 7 et 9). Ces interlocuteurs ont-ils été en mesure de les aider à s'en sortir? Etaient-ils suffisamment informés? N'y a-t-il pas, en Suisse, encore trop de déni et de préjugés à propos des violences?

En relation à l'action sociale, les résultats de cette étude pourraient permettre de mieux cibler la prévention des violences envers les femmes dans le couple, à différents niveaux. Les implications pratiques de la présente étude concernent tout d'abord la prévention primaire des violences, qui consiste à agir sur les racines du problème. Le rôle primordial que jouent, selon les résultats, certains comportements de dominance en relation avec les violences, fait ressortir la nécessité d'agir à ce niveau. A ce propos, des programmes auprès des jeunes, axés sur la prévention de comportements tels que le contrôle, la jalousie, etc. tels qu'ils ont été développés au Québec (Ministère de l'Éducation, 1994), ou aux États-Unis (Wolfe, Wekerle, Gough, Reitzel-Jaffe, Grasley, Pittman, Lefebvre & Stumpf, 1996) mériteraient d'être introduits et adaptés en Suisse. En effet, c'est vraisemblablement lors des

premières relations intimes que les comportements de dominance masculine se mettent en place.

De façon générale, les résultats, en montrant que les femmes dont les ressources sont faibles par rapport à leur partenaire sont particulièrement exposées aux violences physiques ou sexuelles, impliquent que les mesures qui contribuent à promouvoir l'indépendance économique des femmes contribuent à la prophylaxie des violences au sein du couple. De la même manière, les mesures en faveur de la prévention de l'alcoolisme pourraient contribuer, à la lumière des résultats, à diminuer les risques de violences psychologiques associées à l'abus d'alcool. Cependant, il est probable que d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans la relation alcool-violence psychologique, notamment des déficiences dans la gestion du stress et de la colère ou le besoin de se conformer à des normes de masculinité, dont l'abus d'alcool ne serait qu'un symptôme (voir Gillioz, 1998). Les programmes de réhabilitation pour malades alcooliques devraient être attentifs à détecter ces situations.

En matière de prévention secondaire, les résultats soulignent la nécessité d'être attentifs aux signaux d'alarme que constituent certaines situations. En particulier, il y aurait lieu d'agir auprès des couples dans lesquels l'homme exerce un pouvoir qui limite l'autonomie sociale et économique de la femme, ou bien utilise des formes de dominance verbales et économiques qui la mettent en infériorité, avant que ces situations ne débouchent sur des violences. En Amérique du Nord, plusieurs programmes s'efforcent de diffuser des

informations sur les formes de pouvoir masculin associées aux violences (par exemple, « *signs to look for if you think you may be at risk for physical or emotional abuse* » chez Jaffe, Lemon, Sandler & Wolfe, 1996, p. 192).

En termes de prévention tertiaire, les résultats font ressortir la nécessité de contrecarrer la socialisation aux violences subie par les enfants témoins ou victimes de violences dans leur famille. La prévention peut alors contribuer à ce que ces violences ne se reproduisent pas dans la génération suivante. Une attention particulière devrait être accordée, par conséquent, à ces aspects dans la prise en charge des enfants témoins ou victimes de violences (voir à ce propos BC Institute against family violence, 1999). Enfin, il existe déjà des programmes de réhabilitation, destinés aux victimes et aux agresseurs qui ciblent les schémas de pouvoir dégagés dans cette étude. Les résultats confirment leur pertinence et la nécessité de les généraliser, dans le but d'enrayer la reproduction des situations de violences.

CONCLUSIONS

Au fil de cette recherche, il a été question de mieux dégager la place du pouvoir masculin dans la trame des situations à risque de violences faites aux femmes dans le couple. Au cours de ce questionnement, les acquis émanant d'autres recherches ont été passés en revue et confrontés à des éléments nouveaux. Au terme de ce travail, il paraît opportun d'évoquer de manière synthétique ce qu'ont apporté les différentes étapes parcourues.

La première partie de cette recherche a situé la problématique du pouvoir masculin et des violences faites aux femmes dans le couple dans le cadre macrosocial des inégalités de genre. Dans l'ensemble de la société, toute relation entre homme et femme est imprégnée par une asymétrie de ressources, matérielles et symboliques, de pouvoir, qui se reproduit à travers les interactions. Tout en gardant ce contexte en toile de fonds, le propos a cependant été d'étudier les rapports interindividuels de pouvoir et de violences au sein du couple. C'est donc au niveau microsociale qu'ont été appréhendées les circonstances particulières - ou situations à risque - associées aux agressions dont sont victimes les femmes de la part de leur partenaire. En l'occurrence, il importait de mieux saisir quelles manifestations du pouvoir masculin pouvaient représenter des signaux d'alarme de violences physiques, sexuelles ou psychologiques envers les femmes dans le couple. Les travaux en sociologie de la famille ont été mis à contribution pour identifier les dimensions du pouvoir conjugal retenues dans le questionnement. Cela a

abouti à distinguer deux dimensions, structurelle et comportementale, du pouvoir conjugal, susceptibles d'influencer les phénomènes de violences. A la lumière des travaux féministes, l'attention s'est portée sur les manifestations indirectes et subtiles du pouvoir masculin dans le couple, notamment lorsqu'il s'exerce sous forme de contrôle et de limitation des loisirs et des relations sociales des femmes. Par ailleurs, la notion de coercition a permis de caractériser les formes de pouvoir plus directes et contraignantes, liées à la notion de sanction. Appréhender les violences faites aux femmes seulement à partir des racines qui relèvent du pouvoir masculin aurait été réducteur. L'état des connaissances a révélé la diversité des facteurs contribuant à expliquer ce phénomène. Il s'agit de situations d'ordre personnel, psychosocial et sociétal. C'est donc au sein d'un ensemble d'autres influences qu'il y a lieu de considérer la part du pouvoir masculin dans les violences.

La revue de la littérature empirique a débouché sur le constat suivant: le pouvoir masculin et les violences faites aux femmes dans le couple ont bel et bien des liens étroits, comme l'indiquent de manière systématique plusieurs recherches. Du côté des données qualitatives, on observe un éclairage du lien entre pouvoir masculin et violences faites aux femmes en termes de processus. C'est à travers des manœuvres de pouvoir synonymes d'une mise en infériorité et d'une déstabilisation marquée des femmes, qui aggravent leur vulnérabilité, que les violences deviennent possibles. Le pouvoir masculin associé aux violences semble tout particulièrement viser la sphère sociale de la femme, en l'isolant de ses proches et de ses

repères familiaux. A partir des résultats d'études quantitatives, le lien entre pouvoir et violences est fondé statistiquement, même si c'est encore de manière partielle et parfois contradictoire. Ces données font ressortir des dimensions du pouvoir masculin liées de manière significative aux violences: le fait d'avoir le dernier mot, le contrôle et d'autres formes de dominance de l'homme, ainsi que les ressources relatives faibles de la femme. Les apports et les lacunes constatés lors de cet inventaire des recherches ont abouti à un cadre théorique construit autour des axes suivants:

- le recours à un modèle intégré qui place le pouvoir dans un ensemble de situations à risque à différents niveaux du système social, et se traduit par un plan d'analyse multivarié. Parmi les études passées en revue, peu d'entre elles intègrent le pouvoir dans une analyse multivariée avec d'autres situations à risque;
- une prise en compte des dimensions structurelle et comportementale du pouvoir masculin, s'appuyant sur les notions de ressources et de dominance. Il s'est agi, en particulier, de développer la définition de cette dernière, encore peu étudiée empiriquement.
- une définition des violences centrée sur les agressions directes, à la fois d'ordre physique, sexuel et psychologique. En effet, les circonstances liées aux violences psychologiques sont relativement moins bien connues.

Ce cadre théorique aboutit à la formulation des hypothèses de recherche, selon lesquelles les risques de violences envers les femmes dans le couple seraient plus importants lorsque le pouvoir masculin dans le couple se traduit par

des comportements de dominance, et lorsqu'il repose sur des inégalités fortes de ressources au détriment de la femme. Par ailleurs, il est envisagé que les formes de pouvoir isolant socialement la femme présenteraient les risques les plus graves de violences.

Une fois les fondations posées à partir du bilan des connaissances et au moyen du cadre théorique, la vérification des hypothèses a été tentée. Au préalable, les composantes méthodologiques du travail ont été mises en évidence. Le choix de la population enquêtée et des questions posées n'était pas propre à cette recherche, puisqu'il s'agissait d'une réanalyse de données déjà récoltées. En revanche, une approche nouvelle a permis de les redécouvrir. Il s'est alors agi de réorganiser les variables de façon dichotomique et de les soumettre à des procédures de régression logistique multiples.

Dans l'exposé des résultats, il a été jugé utile de contraster les effets bivariés et multivariés des situations à risque sur les violences. Les résultats illustrent bien le fait que l'analyse multivariée est susceptible d'amener des éléments jusque-là inédits dans les associations entre paires de variables.

Dans les faits, les résultats ont amené à nuancer une première approche du lien entre pouvoir masculin et violences, qui apparaît *a posteriori* comme trop monolithique, compte tenu de la vérification partielle des hypothèses. Les constatations majeures qui émanent des résultats sont les suivantes :

- Deux schémas de pouvoir distincts ont été identifiés en relation aux violences physiques ou sexuelles d'une part, en relation aux violences psychologiques, d'autre part. Effectivement, les différentes dimensions et formes de pouvoir masculin n'ont pas le même poids face à ces deux types de violences. Par ordre décroissant, ces schémas se structurent de la manière suivante:

Le schéma de pouvoir associé aux violences physiques ou sexuelles: limitation de l'autonomie	Le schéma de pouvoir associé aux violences psychologiques: mise en infériorité
1. ressources relatives faibles de la femme 2. <i>privation économique</i> 3. contrôle 4. <i>restriction sociale</i>	1. dénigrement 2. <i>privation économique</i> 3. domination des conflits 4. <i>restriction sociale</i>

- Ces deux schémas se caractérisent, dans le premier cas, par une tendance à la limitation de l'autonomie, et dans le second, à une propension à mettre la femme en état d'infériorité. Il faut toutefois signaler que les deux schémas sont imbriqués, puisque deux variables de pouvoir sur quatre se retrouvent des deux côtés (celles-ci sont signalées en italiques).
- Le pronostic était que toutes les variables de pouvoir seraient associées de manière significative aux violences. Or, si c'est bien le cas pour une bonne partie d'entre elles, d'autres ne maintiennent pas un effet significatif dans le modèle multivarié. Cela laisse supposer que certaines formes de pouvoir auraient tout au

plus un effet indirect sur les violences. Il s'agit des formes de pouvoir suivantes:

Violences physiques ou sexuelles	Violences psychologiques
<ul style="list-style-type: none"> • dénigrement • domination sexuelle • domination dans les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • contrôle • domination sexuelle • ressources relatives faibles de la femme

Les hypothèses complémentaires escomptaient que les deux variables de contrôle et de restriction sociale seraient au premier rang des risques de violences. Cette prédiction ne s'est pas avérée juste. Il n'en reste pas moins vrai que ces deux formes de dominance ont un rôle important dans les risques de violences physiques ou sexuelles, et que la restriction sociale augmente significativement les risques de violences psychologiques.

A l'issue de ce travail d'investigation du côté du pouvoir masculin et des violences faites aux femmes dans le couple, la vision de ce champ d'étude s'affine un peu plus et fait envisager de nouveaux angles d'approche. La présente contribution montre le bien-fondé de modèles d'analyses multivariées dans l'étude des situations à risque de violences. Appréhender le pouvoir masculin de manière plus nuancée, mais aussi en préciser la teneur en relation à différents types de violences paraît une nécessité. Il y aurait alors lieu de mettre en évidence des schémas sur mesure plutôt que des effets « en bloc ». Il reste à souhaiter que de futures études accordent plus systématiquement une place à des variables de pouvoir et que les mesures du concept de dominance continuent à se

perfectionner. En tout état de cause, les modèles les plus sophistiqués ne seront jamais qu'un reflet approximatif d'une réalité complexe. En attendant, il reste à espérer que cette réanalyse de l'enquête suisse sur les violences faites aux femmes dans le couple concoure à susciter des initiatives de prévention en Suisse ou ailleurs. Car il est possible d'aider les victimes, les agresseurs et ceux qui les entourent à sortir du traquenard des violences faites aux femmes dans le couple.

Il est urgent de mettre en place des stratégies afin de déjouer les pièges que tend à l'intimité le pouvoir de mettre en infériorité, le pouvoir de limiter.

BIBLIOGRAPHIE

- Amiel-Lebigre, F. et Gognalons-Nicolet, M. (1993). *Entre santé et maladie*. Paris: PUF.
- Babcock, J.C.; Waltz, J.; Jacobson, N.S. et Gottman, J.M. (1993). Power and violence: the relation between communication patterns, power discrepancies, and domestic violence. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 61(1), 40-50.
- BC Institute Against Family Violence (1999). Children who witness abuse. *The Newsletter of the BC Institute Against Family Violence*, 6(II), 1-38.
- Blood R.O. et Wolfe, D.H. (1960). *Husbands and wives: the dynamics of married living*. New York: Free Press.
- Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris: Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84, 4-31.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris: Seuil.
- Cascardi, M. et Vivian, D. (1995). Context for specific episodes of marital violence: gender and severity of violence differences. *Journal of Family Violence*, 10(3), 265-293.
- Cloven, D.H. et Roloff, M.E. (1993). The chilling effect of aggressive potential on the expression of complaints in intimate relationships. *Communication Monographs*, 60, 199-219.

- Coleman, D.H. et Straus, M.A. (1990). Marital power, conflict, and violence in a nationally representative sample of American couples. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers, 287-300.
- Coser, L. (1982). *Les fonctions du conflit social*. Paris: Presses universitaires de France.
- Davis, K. (1991). Critical sociology and gender relations. In K. Davis, M. Leijenaar et J. Oldersma (Eds.). *The gender of power*. London: Sage, 68-86.
- Davis, K.; Leijenaar, M. et Oldersma, J. (Eds.) (1991). *The gender of power*. London: Sage.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal (1): économie politique du patriarcat*. Paris: Editions Syllepse.
- DeMaris, A. (1987). The efficacy of a spouse abuse model in accounting for courtship violence. *Journal of Family Issues*, 8(3), 291-305.
- Dobash, R. et Dobash, E. (1979). *Violence against wives: a case against patriarchy*. New York: Free Press.
- Dobash, R. et Dobash, E. (1990). Research as social action: the struggle for battered women. In K. Yllö et M. Bograd (Eds.). *Feminist perspectives on wife abuse*. Newbury Park, CA.: Sage, 51-74.
- Dreyfus, H. et Rabinow, P. (1984). *Michel Foucault: un parcours philosophique*. Paris: Gallimard.
- Dutton, D.G. (1994). Patriarchy and wife-assault: the ecological fallacy. *Violence and Victims*, 9(2), 167-182.
- Dutton, D.G. et Strachan, C.E. (1987). Motivational needs for power and spouse-specific assertiveness in assaultive and non-assaultive men. *Violence and Victims*, 2(3), 145-156.

- Etzioni, A. (1993). Power as a societal force. In M. Olsen et M.N. Marger (Eds.). *Power in modern societies*. Boulder: Westview Press, 18-28.
- Evans, J. (1995). *Feminist theory today. An introduction to second-wave feminism*. London: Sage.
- Finkelhor, D. et Yllö, K. (1985). *License to rape: sexual abuse of wives*. New York: Holt, Reinhart & Winston.
- Fishman, P.M. (1978). Interaction: the work women do. *Social Problems*, 25(4), 397-406.
- Flanzer, J.P. (1993). Alcohol and other drugs are key causal agents of violence. In R.J. Gelles et D.R. Loseke (Eds.). *Current controversies on family violence*. Newbury Park, CA.: Sage, 171-181.
- Foucault, M. (1976). *La volonté de savoir*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1984). Deux essais sur le sujet du pouvoir. In H. Dreyfus et P. Rabinow (Eds.). *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris: Gallimard, 293-346.
- French, J.R.P. et Raven, B. (1968). The bases of social power. In D. Cartwright et A. Zander (Eds.). *Group dynamics: research and theory*. New York: Harper & Row, 259-269.
- Frieze, I.H. et McHugh, M.C. (1992). Power and influence strategies in violent and nonviolent marriages. *Psychology of Women Quarterly*, 16, 449-465.
- Gelles, R.J. (1993a). Through a sociological lens: social structure and family violence. In *Current controversies on family violence*. Newbury Park, CA.: Sage, 31-46.
- Gelles, R.J. (1993b). Alcohol and other drugs are associated with violence - they are not its cause. In *Current controversies on family violence*. Newbury Park, CA.: Sage, 182-196.

- Gelles, R.J. et Loseke, D. (1993) (Eds.). *Current controversies on family violence*. Newbury Park, CA.: Sage.
- Gelles, R.J. et Straus, M.A. (1988). *Intimate violence. The causes and consequences of abuse in American families*. New York: Simon & Schuster.
- Giddens, A. (1979). *Central Problems in Social Theory*. London: McMillan Press.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Paris: Presses universitaires de France.
- Gillioz, L. (1998). *Alcoolisme et violence domestique*. Lausanne: Présentation au 11ème colloque de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies, 7 mai 1998.
- Gillioz, L.; De Puy, J. et Ducret, V. (1997). *Domination et violence envers la femme dans le couple*. Lausanne: Payot.
- Godenzi, A. (1989). *Bieder, brutal : Frauen und Männer sprechen über sexuelle Gewalt*. Zürich: Unionsverlag.
- Godenzi, A. (1996). *Gewalt im sozialem Nahraum*. Basel und Frankfurt am Main: Helbing & Lichtenhahn.
- Godenzi, A. et De Puy, J. (1999). « Causes et prévention primaire des violences intra-familiales (envers les femmes et les enfants », *Cahiers IHESI*, 35, 1er trimestre.
- Godenzi, A. et Yodanis, C. (1998). *Report on the economic costs of violence against women*. Fribourg: Depart. Sozialarbeit und Sozialpolitik der Universität Fribourg.
- Goldner, V., Penn, P., Sheinberg, M. et Walker, G. (1990). *Love and violence: gender paradoxes in volatile attachments*. *Family Process*, 29, 343-364.
- Goode, W.J. (1971). *Force and violence in the family*. *Journal of Marriage and the Family*, 3 (4), 624-636.

- Green, E.; Hebron, S. et Woodward, D. (1989). Women, leisure and social control. In J. Hanmer et M. Maynard (Eds.). *Women, violence and social control*. Atlantic Highlands, N.J.: Humanities Press International, 75-92.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature*. Paris: Côté-Femmes Editions.
- Haj-Yahia, M.M. et Edleson, J.L. (1994). Predicting the use of conflict resolution tactics among engaged Arab-Palestinian men in Israel. *Journal of Family Violence*, 9(1), 47-57.
- Hamby, S. (1996). The dominance scale: preliminary psychometric properties. *Violence and Victims*, 11(3), 199-212.
- Hamby, S. et Straus, M. (1995). *The dominance scale. Presentation to the 4th International Family Violence Conference*. Durham: Family Research Laboratory, University of New Hampshire.
- Hanetseder, C. (1992). *Frauenhaus: Sprungbrett zur Freiheit?* Bern: Paul Haupt.
- Hanner, J. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Questions féministes*, 1.
- Hauser, W.J. (1982). *Differences in relative resources, familial power and spouse abuse*. Palo Alto, Ca.: R&E Research Associates.
- Hearn, J. (1998). *The violences of men*. London:Sage.
- Heise, L.L. (1998). Violence against women: an integrated, ecological framework. *Violence against women*, 4(3), 259-261.
- Hendrick, S. et Hendrick, C. (1992). *Liking, loving and relating*. Pacific Grove, Ca.: Brooks/Cole Publishing Company.

- Hewitt, J.P. (1994). *Self and society, a symbolic interactionist social psychology*. Boston: Allyn and Bacon.
- Holland, J.; Ramazonoglu, C.; Sharpe, S. et Thomson, R. (1992). Pleasure, pressure and power: some contradictions of gendered sexuality. *The Sociological Review*, 1992, 645-674.
- Hornung, C.A., McCullough, C. et Sugimoto, T. (1981). Status relationships in marriage: risk factors in spouse abuse. *Journal of Marriage and the Family*, 43, 675-693.
- Hotaling, G.T. et Sugarman, D.B. (1986). An analysis of risk markers in husband to wife violence: the current state of knowledge. *Violence and Victims*, 1(2), 101-124.
- Huston, T.L. (1983). Power. In H.H. Kelley; E. Berscheid; A. Christensen; J.H. Harvey; T.L. Huston; G. Levinger; E. Mc Clintock; L.A. Peplau et R. Peterson (Eds.). *Close relationships*. New York: W.H. Freeman, 169-219.
- Hydén, M. (1995). Verbal aggression as prehistory of woman battering. *Journal of Family Violence*, 10(1), 55-71.
- Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (1997). Violences en famille. *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 28, 3-152.
- Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (1998). Le lien familial. *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 35, 59-133.
- Jaffe, P.G.; Lemon, N.K.D; Sandler, J. et Wolfe, D.A. (1996). *Working together to end domestic abuse*. Tampa, Fla.: Mancorp Publishing.
- Jary, D. et Jary, J. (1991). *The Harper Collins dictionary: sociology*. New York: Harper Collins.

- Johnson, H. (1996). *Researching violence against women: Statistics Canada's National Survey. Presentation at the University of Fribourg, Switzerland, May 6, 1996.* Ottawa: Canadian Centre for Justice Statistics/ Statistics Canada.
- Johnson, M. (1995). Patriarchal terrorism and common couple violence: two forms of violence against women. *Journal of Marriage and the Family*, 57, 283-294.
- Kaczmarek, S. (1990). *Violence au foyer. Itinéraires de femmes battues.* Paris: Editions Imago.
- Kalbfleisch, P.J. et Cody, M.J. (Eds.) (1995). *Gender, power and communication in human relationships.* Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- Kalmuss, D.S. (1984). The intergenerational transmission of marital aggression. *Journal of Marriage and the Family*, 46, 11-19.
- Kalmuss, D.S. et Straus, M.A. (1990). Wife's marital dependency and wife abuse. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families.* New Brunswick: Transaction Publishers, 369-379.
- Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale, analyse du couple par son linge.* Paris: Nathan.
- Kellerhals, J. (1984). *Microsociologie de la famille.* Paris: Presses Universitaires de France.
- Kellerhals, J.; Perrin, J.-F.; Steinauer-Cresson, G.; Vonèche, L. et Wirth, G. (1982). *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale.* Lausanne: Favre.
- Kelly, L. (1990). How women define their experience of violence. In K. Yllö et M. Bograd (Eds.). *Feminist perspectives on wife abuse.* Newbury Park, CA.: Sage, 114-132.

- Kipnis, D. (1976). *The powerholders*. Chicago: University of Chicago Press.
- Komter, A. (1991). Gender, power and feminist theory. In K. Davis, M. Leijenaar et J. Oldersma (Eds.). *The gender of power*. London: Sage, 42-62.
- Kurz, D. (1993). Physical assault by husbands: a major social problem. In R.J. Gelles et D.R. Loseke (Eds.). *Current controversies in family violence*. Newbury Park, CA.: Sage, 68-88.
- Lefèbre, H. (1966). *Sociologie de Marx*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lenton, R. (1995). Power versus feminist theories of wife abuse. *Canadian Journal of Criminology*, 37(3), 305-330.
- Levy, R.; Joye, D.; Guye O. et Kaufmann, V. (1998). *Inégalités sociales en Suisse - un aperçu*. Zurich: Editions Seismo.
- Lupri, E. (1993). Spousal violence: wife abuse across the life course. *Zeitschrift für Sozialisationsforschung und Erziehungssoziologie (ZSE)*, 13 (3), 232-257.
- Lupri, E.; Grandin, E. et Brinkerhoff, M.B. (1994). Socioeconomic status and male violence in the Canadian home: a reexamination. *Canadian Journal of Sociology*, 19(1), 47-73.
- Marshall, L. (1994). Physical and psychological abuse. In W.R. Cupach et B.H. Spitzberg (Eds.). *The dark side of interpersonal communication*. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates, 281-311.
- Martin, D. (1976). *Battered wives*. San Francisco: Gilde Publications.
- Martin, R. (1977). *The sociology of power*. London: Routledge & Kegan Paul.

- Marx, K. et Engels, F. (1977). *L'idéologie allemande*. Paris: Editions sociales.
- Mason, A. et Blankenship, V. (1987). Power and affiliation motivation, stress, and abuse in intimate relationships. *Journal of Personality and Social Psychology*, 52(1), 203-210.
- Meyer, J. (1991). Power and love: conflicting conceptual schemata. In K. Davis, M. Leijenaar et J. Oldersma (Eds.). *The gender of power*. London: Sage, 1-18.
- Miller, S.L. et Wellford, C.F. (1997). Patterns and correlates of interpersonal violence. In A.P. Cardarelli (Ed.). *Violence between intimate partners, patterns, causes, and effects*. Boston: Allyn and Bacon, 11-16.
- Ministère de l'Éducation (1994). *VIRAJ: programme de prévention dans les relations amoureuses des jeunes*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Nielsen, J.M.; Endo, R.K. et Ellington, B.L. (1992). Social isolation and wife abuse: a research report. In E.C. Viano (Ed.). *Intimate violence: interdisciplinary perspectives*. Bristol, PA.: Taylor & Francis.
- Noël, L. (1989). *L'intolérance: une problématique générale*. Montréal: Boréal.
- Oldersma, J. et Davis, K. (1991). Introduction. In K. Davis, M. Leijenaar et J. Oldersma (Eds.). *The gender of power*. London: Sage, 20-41.
- Olsen, M. et Marger, M.N. (Eds.) (1993). *Power in modern societies*. Boulder: Westview Press.
- Patton, P. (1992). Le sujet de pouvoir chez Foucault. *Sociologie et Sociétés*, 24 (1), 91-102.
- Pearson, J.C. et Cooks L. (1995). Gender and power. In P.J. Kalbfleisch et M.J. Cody (Eds.) *Gender, power and communication in human relationships*. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates, 331-349.

- Pence, E. et Shepard, M. (1990). Integrating feminist theory and practice. In K. Yllö et M. Bograd. *Feminist perspectives on wife abuse*. London: Sage, 282-298.
- Petrik, N.D.; Petrik Olson, R.E. et Subotnik, L. S. (1994). Powerlessness and the need to control. The male abuser's dilemma. *Journal of Interpersonal Violence*, 9(2), 278-285.
- Pizzey, E. (1974). *Scream quietly or the neighbours will hear you*. Harmondsworth: Penguin.
- Raven, B.H.; Centers, R. et Rodrigues, A. (1975). The bases of conjugal power. In R.E. Cromwell et Olson, D.H. (Eds.). *Power in families*. New York: Sage, 217-232.
- Ray, A.L. et Gold, S.R. (1996). Gender roles, aggression, and alcohol use in dating relationships. *The Journal of Sex Research*, 33 (1), 47-55.
- Rouse, L.P. (1990). The dominance motive in abusive partners: identifying couples at risk. *Journal of College Student Development*, 31, 330-335.
- Rusbult, C.E.; Yovetich, N.A. et Verette, J. (1996). An interdependence analysis of accomodation processes. In Fletcher, G.J.O. et Fitness, J. (Eds.). *Knowledge structures in close relationships: a social psychological approach*. Mahwah, NJ.: Lawrence Erlbaum Associates, 63-90.
- Ryan, W. (1976). *Blaming the victim*. New York: Vintage.
- Sabourin, T.C. (1995). The role of negative reciprocity in spouse abuse: a relational control analysis. *Journal of Applied Communication Research*, 23, 271-283.
- Sabourin, T.C. (1996). The role of communication in verbal abuse between spouses. In D.D. Cahn et S. A. Lloyd (Eds.). *Family violence from a communication perspective*. Thousand Oaks: Sage, 199-217.

- Sabourin, T.C. et Stamp, G.H. (1995). Communication and the experience of dialectical tensions in family life: an examination of abusive and nonabusive families. *Communication monographs*, 62, 213-242.
- Safilios-Rothschild, C. (1970). The study of family power structure: a review 1960-1969. *Journal of Marriage and the Family*, 32 (1), 539-552.
- Sanders, D.H. et Allard, F. (1992). *Les statistiques: une approche nouvelle*. Montréal, Québec: McGraw Hill.
- Schenkel, S. (1984). *Giving away success. Why women get stuck and what to do about it*. New York : Random House.
- Schechter, S. (1990). Building bridges between activists, professionals, and researchers. In In K. Yllö et M. Bograd (Eds.). *Feminist perspectives on wife abuse*. Newbury Park, CA.: Sage, 299-312.
- Serra, P. (1993). Physical violence in the couple relationship: a contribution toward the analysis of the context. *Family Process*, 32, 21-33.
- Séverac, N. (1997). Comment évaluer les violences conjugales ? L'approche compréhensive. *Cahiers de la sécurité intérieure*, 28, 59-67.
- Sinclair, I. et McCluskey, U. (1996). Invasive partners: an exploration of attachment, communication and family patterns. *Journal of Family Therapy*, 18, 61-78.
- Singly de, F. (1987). *Fortune et infortune de la femme mariée*. Paris: PUF.
- Singly de, F. (1990). Les règles sociales d'accord entre singulier masculin, singulier féminin et pluriel conjugal. In Publications de l'Université de Lausanne (Ed.). *Cours général public: Féminin-Masculin*. Payot: Lausanne, 67-79.

- Slembek, E. (1990). L'éloquence réduite au silence: comment les femmes sont évacuées de la communication. In Publications de l'Université de Lausanne (Ed.). *Cours général public: Féminin-Masculin*. Payot: Lausanne, 81-103.
- Smith, C. (1988). *Status discrepancies and husband-to-wife violence*. Durham, N.H. : Family Research Laboratory, University of New Hampshire (paper no. Va43.P, V-A130).
- Statistique Canada (1993). *Enquête sur la violence envers les femmes. Faits saillants 1993*. Ottawa: Ministre de l'industrie, des sciences et de la technologie.
- Steinmetz, S.K. et Straus, M.A. (1974). *Violence in the family*. New York: Harper & Row.
- Stets, J.E. (1992). Interactive processes in dating aggression: a national study. *Journal of Marriage and the Family*, 54, 165-177.
- Stets, J.E. et Pirog-Good (1989). Sexual aggression and control in dating relationships. *Journal of Applied Social Psychology*, 19, 1392-1412.
- Stets, J.E. et Pirog-Good, M.A. (1990). Interpersonal control and courtship aggression. *Journal of Social and Personal Relationships*, 7, 371-394.
- Stets, J.E. et Straus, M.A. (1990). The marriage license as a hitting license: a comparison of assaults in dating, cohabiting and married couples. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers, 227-241.
- Straus, M.A. (1979). Measuring intrafamily conflict and violence: the Conflict Tactics (CT) Scales. *Journal of Marriage and the Family*, 41, 75-88.

- Straus, M.A. (1990a). New scoring methods for violence and new norms for the conflict tactics scale. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers, 535-559.
- Straus, M.A. (1990b). Measuring intrafamily conflict and violence: the Conflict Tactics (CT) Scale. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers, 29-47.
- Straus, M.A. (1990c). Social stress and marital violence in a national sample of American families. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers, 181-199.
- Straus, M.A. et Gelles (Eds.) (1990). *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers.
- Straus, M.A.; Gelles, R.G. et Steinmetz, S.K. (1980). *Behind closed doors. Violence in the American family*. Garden City, NY: Anchor Books.
- Straus, M.A.; Hamby, S.L.; Boney-Mc Coy, S.B. et Sugarman, D.B. (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2): development and preliminary psychometric data. *Journal of Family Issues*, 17(3), 283-316.
- Straus, M.A. et Sweet, S. (1992). Verbal/symbolic aggression in couples: incidence rates and relationships to personal characteristics. *Journal of Marriage and the Family*, 54, 346-357.
- Sugarman, D.B. et Hotaling, G.T. (1989). Dating violence: prevalence, context, and risk markers. In M.A. Pirog-Good et J.E. Stets (Eds.). *Violence in dating relationships: emerging social issues*. New York: Praeger, 3-32.

- Suitor, J.J.; Pillemer, K. et Straus, M.A. (1990). Marital violence in a life course perspective. In *Physical violence in American families. Risk factors and adaptation to violence in 8'148 families*. New Brunswick: Transaction Publishers, 305-317.
- Szinovacz, M.E. (1987). Family power. In M.B. Sussman et S.K. Steinmetz (Eds.). *Handbook of marriage and the family*. New York: Plenum Press, 651-693.
- Tabaschnik, B.G. et Fidell, L.S. (1989). *Using multivariate statistics*. New York: Harper Collins Publishers.
- Tedeschi, J.T. et Felson, R.B. (1995). *Violence, aggression and coercive actions*. Washington, D.C.: American Psychological Association.
- Thibaut, J.W. et Kelley, H.H. (1959). *The social psychology of groups*. New York: Wiley.
- Thompson, L. (1992). Feminist methodology for family studies. *Journal of Marriage and the Family*, 54, 3-18.
- Thompson, L. (1993). Conceptualizing gender in marriage: the case of marital care. *Journal of Marriage and the Family*, 55, 557-569.
- Tolman, R.M. (1989). The development of a measure of psychological maltreatment of women by their male partners. *Violence and Victims*, 4(3), 159-177.
- Tolman, R.M. et Bennett, L.W. (1990). A review of quantitative research of men who batter. *Journal of Interpersonal Violence*, 5(1), 87-118.
- Veroff J. et Veroff J. (1972). Reconsideration of a measure of power motivation. *Psychological Bulletin*, 78, 279-291.
- Walker, L.E. (1986). Psychological causes of family violence. M. Lystad (Ed.). *Violence in the home: interdisciplinary perspectives*. New York: Brunner/Mazel, 71-97.

- Wallace, H. (1996). *Family violence. Legal, medical and social perspectives*. Boston: Allyn and Bacon.
- Weber, M. (1971). *Economie et Société*. Paris: Plon.
- Welzer-Lang, D. (1991). *Les hommes violents*. Paris: Lierre et Coudrier.
- Welzer-Lang, D. (1992). *Arrête! Tu me fais mal!* Montréal: VLB Editeur.
- Wolfe, D.A.; Wekerle, C.; Gough, R.; Reitzel-Jaffe, D.; Grasley, C.; Pittman, A.-L.; Lefebvre, L. et Stumpf, J. (1996). *The youth relationships manual. A group approach with adolescents for the prevention of woman abuse and the promotion of healthy relationships*. Thousand Oaks, Ca.: Sage.
- Wright Mills, C. (1956). *The power elite*. New York: Oxford University Press.
- Wrong, D. (1993). Problems in defining power. In M. Olsen et M.N. Marger (Eds.). *Power in modern societies*. Boulder: Westview Press, 9-17.
- Yegidis, B.L. (1992). Clinical care update. Family violence: contemporary research findings and practice issues. *Community Mental Health Journal*, 26(6), 519-530.
- Yllö, K. (1990). Political and methodological debates in wife abuse research. In K. Yllö et M. Bograd. *Feminist perspectives on wife abuse*. Newbury Park, CA.: Sage, 28-51.
- Yllö, K. (1993). Through a feminist lens: gender, power and violence. In R. Gelles et D. Loseke (Eds.). *Current controversies on family violence*. Newbury Park, CA.: Sage, 47-62.

Yllö, K.A. et Straus, M.A. (1990). Patriarchy and violence against wives: the impact of structural and normative factors. In R.J. Gelles et M.A. Straus. *Physical violence in American families: risk factors and adaptations to violence in 8,145 families*. New Brunswick, N.J.: Transaction Publishers, 383-399.

ANNEXE I Adaptation des " Conflict Tactics Scales "

Il arrive plus souvent qu'on le pense que, dans une dispute avec sa femme, l'homme s'emporte et devienne agressif. Je vais vous lire des exemples de ce que votre mari/ami a pu faire lorsque vous vous disputiez. Merci de me répondre le plus franchement possible. Pour chacun des exemples que je vais vous lire, vous voudrez bien me dire combien de fois au cours de l'année écoulée :

- a) Votre mari/ami a fait ou dit quelque chose pour vous contrarier.
 - b) Il a boudé ou refusé de discuter d'une question.
 - c) Il a quitté brusquement la pièce, la maison, etc.
 - d) Il vous a insultée ou vous a injuriée.
 - e) Il a jeté, cassé, écrasé un objet ou donné un coup de pied dans un objet.
 - f) Il a menacé de vous frapper ou menacé de jeter un objet sur vous.
 - g) Il vous a enfermée ou vous a empêchée de sortir de chez vous.
 - h) Il vous a enfermée dehors ou vous a empêchée de rentrer chez vous.
 - i) Il a jeté un objet sur vous.
 - j) Il vous a poussée, empoignée ou bousculée.
 - k) Il vous a giflée.
 - l) Il vous a donné un coup de pied, de poing, vous a mordue.
 - m) Il vous a frappée avec un objet ou essayé de vous frapper avec un objet.
 - n) Il vous a battue.
 - o) Il vous a étranglée.
 - p) Il a menacé de vous tuer.
 - q) Il vous a menacée avec un couteau ou une arme à feu.
 - r) Il s'est servi d'un couteau ou a tiré un coup de feu.
 - s) Il a commis sur vous d'autres agressions.
 - t) Quelles autres agressions ?
-

ANNEXE II INDICES DE RESSOURCES SOCIO-ECONOMIQUES
RELATIVES

Tableau II-1 Répartition des femmes selon leur part dans
le revenu du couple

<i>Part du revenu détenu par la femme dans le couple</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Moins de 1%	423	28.2
1 à 10 %	81	5.4
10 à 20 %	123	8.2
20 à 30 %	140	9.3
30 à 40 %	160	10.7
40 à 50 %	184	12.3
Plus de 50 %	71	4.7
Non-réponses	318	21.2

Tableau II-2 Répartition des femmes selon leur part dans le revenu du couple (y compris revenus estimés)

<i>Part du revenu détenu par la femme dans le couple</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Moins de 1%	426	28.4
1 à 10 %	94	6.3
10 à 20 %	153	10.2
20 à 30 %	216	14.4
30 à 40 %	293	19.5
40 à 50 %	223	14.9
Plus de 50%	78	5.2
Non-réponses*	17	1.1

* Ce résidu de non-réponses est dû à des données manquantes dans les variables utilisées pour l'estimation des revenus.

Tableau II-3 **Répartition des femmes selon leurs ressources relatives dans le couple : éducation**

<i>Position sur l'indice de scolarité (études achevées) relative des femmes dans le couple</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Pas de scolarité achevée	7	0.5
10 à 20 %	84	5.6
21 à 30 %	48	3.2
31 à 40 %	128	8.5
41 à 49 %	62	4.1
50 %	901	60.1
51 % et plus	266	17.7
Non-réponses	4	0.3

Tableau II-4 Répartition des femmes selon leurs ressources relatives dans le couple : formation

<i>Position sur l'indice de formation relative des femmes dans le couple</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sans formation	294	19.6
10 à 20 %	15	1.0
21 à 30 %	78	5.2
31 à 40 %	206	13.7
41 à 49 %	64	4.3
50 %	527	35.1
50 % et plus	209	13.9
Non-réponses	107	7.1

Tableau II-5 Répartition des femmes selon leur ressources relatives dans le couple : catégorie professionnelle

<i>Position sur l'indice de statut professionnel relatif des femmes dans le couple</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sans profession	16	1.1
10 à 20 %	49	3.3
21 à 30 %	133	8.9
31 à 40 %	319	21.3
41 à 49 %	237	15.8
50 %	446	29.7
51 % et plus	236	15.7
Non-réponses	64	4.3

ANNEXE III

EXAMEN DES NON-REponses AU REVENU

Tableau III-1 Niveau de scolarité de la femme et indications sur le revenu (en %)

Niveau de scolarité de la femme	Revenu	
	Données disponibles	Non-réponses
Scolarité obligatoire	56.7	61.4
Ecole avec diplôme	16.5	13.9
Post-obligatoire non-défini	9.8	4.4
Maturité	8.3	11.9
Université	8.7	8.3
$X^2=15.86$ d.l.=4 p<.01		

Tableau III-2 Niveau de scolarité de l'homme et indications sur le revenu (en %)

Niveau de scolarité de l'homme	Revenu	
	Données disponibles	Non-réponses
Scolarité obligatoire	56.6	65.8
Ecole avec diplôme	7.2	6.8
Post-obligatoire non-défini	14.7	4.5
Maturité	4.8	5.1
Université	16.7	17.9
$X^2=37.85$ d.l.=4 p<.00001		

**Tableau III-3 Age de la femme et indications sur le revenu
(en %)**

<i>Age de la femme</i>	<i>Revenu relatif de la femme dans le couple</i>	
	<i>Données disponibles</i>	<i>Non- réponses</i>
Plus de 40 ans	32.6	44.6
Moins de 40 ans	67.4	55.4
$\chi^2=12.59$ d.l.=4 $p<.001$		

Quelques précisions sur la procédure suivie :

On a tout d'abord sélectionné les variables socio-démographiques qui prédisaient le mieux les revenus de l'homme et celui de la femme, en procédant à des essais intégrant différentes variables. Les deux tableaux suivants représentent les procédures optimales (test T significatif, écarts-types bas en relation aux coefficients B, R^2 les plus élevés). On notera que, chez la femme, le temps de travail contribue à prédire le revenu. Cela s'explique par la forte proportion de femmes travaillant à temps partiel, ou sans activité professionnelle. En revanche, l'âge a été retenu comme prédicteur chez les hommes.

Les valeurs prédites, pour les revenus de l'homme et de la femme, ont été sauvées sous forme de deux nouvelles variables de " revenus prédits " (REFPRE, REHPRE). On a ensuite créé de nouvelles variables de revenu (INRF, INHF), dans lesquelles les valeurs des non-réponses au revenu sont estimées, selon la procédure suivante dans SPSS : IF (MISSING (INSHE)) INRF=REFPRE.

Tableau IV-1 Analyse de régression linéaire multiple
prédisant le revenu de la femme, à partir de
variables socio-démographiques

<i>Variabiles indépendantes</i>	<i>B</i>	<i>Ecart-type de B</i>	<i>t</i>
Catégorie professionnelle	294.67	42.42	6.95*
Temps de travail	-335.03	35.16	-9.53*
Niveau d'éducation	146.26	42.79	3.42*
Constante	2175.79	205.44	10.59*
$R^2 = .18$ $F=64.33^*$			

* $p < .001$

Tableau IV-1 Analyse de régression linéaire multiple
prédisant le revenu de l'homme, à partir de
variables socio-démographiques

<i>Variabiles indépendantes</i>	<i>B</i>	<i>Ecart-type de B</i>	<i>t</i>
Catégorie professionnelle	613.37	49.29	12.44*
Age	30.31	6.72	4.51*
Niveau d'éducation	270.20	46.36	5.83*
Constante	1473.46	335.12	4.40*
$R^2 = .21$ $F=102.87^*$			

* $p < .001$

Tableau V-1 Répartition des femmes selon leurs ressources relatives globales dans le couple

Position sur l'indice de ressources socio-économiques relatives des femmes dans le couple	N	%
10 à 20 %	44	2.9
20 à 30 %	223	14.9
30 à 40 %	457	30.5
40 à 50 %	435	29.0
plus de 50%	174	11.6
Non-réponses	167	11.1

Tableau V-2 **Gestion des conflits dans le couple**

<i>Partenaire ayant le dernier mot en cas de désaccord</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Elle	331	22.1
Lui	201	13.4
Alternance	539	35.9
Compromis	343	22.9
Chacun reste sur ses positions	54	3.6
Pas de désaccord	29	1.9
Non-réponses	3	0.2

Tableau V-3 **Tendances au contrôle masculin dans le couple**

<i>Fréquence du contrôle</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	32	2.1
Parfois	69	4.6
Rarement	78	5.2
Jamais	1318	87.9
Non-réponses	3	0.2

Tableau V-4 Domaines concernés, parmi les femmes qui perçoivent qu'elles sont contrôlées par leur partenaire

<i>Domaines touchés par le contrôle*</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sorties	94	52.5
Ami-e-s	65	36.3
Téléphones	48	26.8
Ménage	31	17.3
Travail	25	14.0
Autres	35	19.6

* plusieurs réponses étaient possibles, par conséquent les pourcentages ne totalisent pas 100

Tableau V-5 **Tendances de l'homme à critiquer sa partenaire**

<i>Fréquence des critiques sur la manière d'agir</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	63	4.2
Parfois	352	23.5
Rarement	690	46.0
Jamais	395	26.3

<i>Fréquence des critiques sur l'aspect physique</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	18	1.2
Parfois	97	6.5
Rarement	307	20.5
Jamais	1078	71.8

Tableau V-6 **Tendances des femmes à supprimer des fréquentations à cause de leur partenaire**

<i>Part des fréquentations supprimées</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
La plupart	36	2.4
Certaines	199	13.3
Aucune	1262	84.1
Non-pertinent	3	0.2

Tableau V-7 **Tendances de l'homme à ne pas donner assez d'argent à sa partenaire pour ses besoins courants**

<i>Fréquence avec laquelle il ne donne pas assez d'argent</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	19	1.3
Parfois	31	2.1
Rarement	28	1.9
Jamais	1192	79.4
Non-pertinent	230	15.3

Tableau V-8 **Tendance de la femme à avoir des relations sexuelles non-désirées avec son partenaire**

<i>Fréquence des relations sexuelles non-désirées</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	22	1.5
Parfois	113	7.5
Rarement	281	18.7
Jamais	1065	71.0
Non pertinent	5	0.3
Non-réponses	14	1.0

Tableau V-9 **Communication homme-femme dans le couple**

<i>Fréquence avec laquelle il discute de ses problèmes avec sa partenaire</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	930	62.0
Parfois	367	24.5
Rarement	176	11.7
Jamais	27	1.8

Tableau V-10 **Communication femme-homme dans le couple**

<i>Fréquence avec laquelle elle discute de ses problèmes avec son partenaire</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	1183	78.9
Parfois	248	16.5
Rarement	60	4.0
Jamais	9	0.6

Tableau V-11 **Répartition des couples selon les différences d'âge entre partenaires**

<i>Age relatif de la femme, par rapport à celui de l'homme</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
+ 10 ans ou plus	15	1.0
+ 3 à 9 ans	104	6.9
+ 1 à 2 ans	138	9.2
Egalité d'âge	163	10.9
1 à 2 ans de moins	340	22.7
3 à 9 ans de moins	614	40.9
10 ans de moins et au-delà	125	8.3
Non-réponse	1	0.1

Tableau V-12 **Agressions physiques dans la famille**
d'origine de l'homme

<i>Fréquence avec laquelle il était frappé par ses parents</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	76	5.1
Parfois	152	10.1
Rarement	239	15.9
Jamais	835	55.7
Ne sait pas	197	13.1
Non-réponses	1	0.1
<i>Fréquence avec laquelle son père frappait sa mère</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	22	1.5
Parfois	40	2.7
Rarement	29	1.9
Jamais	1108	73.9
Ne sait pas	299	19.9
Non-réponses	2	0.1

Tableau V-13 **Agressions physiques dans la famille**
d'origine de la femme

<i>Fréquence avec laquelle elle était frappée par ses parents</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	109	7.3
Parfois	191	12.7
Rarement	389	25.9
Jamais	809	54.0
Non-réponses	2	0.1

<i>Fréquence avec laquelle son père frappait sa mère</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	65	4.3
Parfois	60	4.0
Rarement	65	4.3
Jamais	1261	84.1
Ne sait pas	45	3.0
Non-réponse	4	0.3

Tableau V-14 Consommation d'alcool de l'homme

<i>Fréquence avec laquelle il boit plus de trois verres par jour</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	94	6.3
Parfois	308	20.5
Rarement	597	39.8
Jamais	497	33.1
Non-réponses	4	0.3

Tableau V-15 Consommation d'alcool de la femme

<i>Fréquence avec laquelle elle boit plus de trois verres par jour</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Souvent	28	1.9
Parfois	176	11.7
Rarement	540	36.0
Jamais	753	50.2
Non-réponses	3	0.2

Tableau V-16 **Répartition des femmes et de leur partenaire selon leur tranche d'âge**

<i>Tranches d'âge</i>	<i>Femmes</i>		<i>Hommes</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
20 - 29 ans	264	17.6	163	10.9
30 - 39 ans	508	33.9	474	31.6
40 - 49 ans	395	26.3	427	28.4
50 - 59 ans	333	22.2	315	21.0
60 - 69 ans	-	-	113	7.5
70 - 79 ans	-	-	7	0.5
Non-réponse	-	-	1	0.1

Tableau V-17 **Répartition des hommes selon l'étendue de leur réseau de soutien social**

<i>Nombre d'ami-e-s sur qui il peut compter</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Aucun	182	12.1
Un	207	13.8
Deux	365	24.3
Trois à cinq	482	32.1
Six et plus	193	13.0
Ne sait pas	71	4.7

Tableau V-18 Répartition des femmes selon l'étendue de leur réseau de soutien social

<i>Nombre d'ami-e-s sur qui elle peut compter</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Aucun	106	7.1
Un	146	9.7
Deux	407	27.1
Trois à cinq	626	41.7
Six et plus	205	13.7
Non-réponses	10	0.7

Tableau V-19 **Ressources socio-économiques des femmes**
vivant en couple et de leur partenaire

Variable	Mesure	Femmes %	Hommes
Statut professionnel	- sans profession	2.8	0.2
	- ouvrier/ère, non qual.	8.0	4.0
	- employé-e, non qual.	16.3	5.4
	- ouvrier/ère, qual.	6.1	12.5
	- employé-e, qual.	41.7	25.5
	- cadre intermédiaire	12.5	21.2
	- indépendant-e	6.4	12.9
	- cadre supérieur-e	3.5	13.4
	- autre	1.4	1.0
Niveau d'éducation le plus élevé	- école obligatoire	60.6	64.2
	- école avec diplôme	14.4	6.9
	- maturité	16.6	11.2
	- université	8.4	17.7
Formation professionnelle achevée	- aucune	23.9	9.8
	- formation courte	5.7	1.6
	- apprentissage	46.3	51.7
	- école de commerce/ paramédicale	11.4	5.1
	- école prof. sup.	6.6	15.5
	- université	6.0	16.2

Source: Gillioz, De Puy & Ducret, 1997, 52-56.

ANNEXE VI

CURRICULUM VITAE DE L'AUTEUR

Jacqueline DE PUY

Née le 17.10.1957 à Embudo, New Mexico (USA)

Nationalité suisse et USA

Diplômes

Licence en sociologie (1985) Département de sociologie, Université de Genève.
 Certificat IUED (1983) Institut universitaire d'études du développement, Genève.
 Maturité latine (1976) Collège Calvin, Genève.

Activités professionnelles dans la recherche et l'enseignement

1998 - 2000 *Co-requérante*. Projet sur les proches de personnes vivant avec le sida, dans le cadre du Programme national de recherche sur le sida. Département travail social et politiques sociales/Chaire germanophone, Université de Fribourg.

1995 - 1999 *Collaboratrice scientifique*. Département travail social et politiques sociales /Chaire germanophone, Université de Fribourg.

1993 - 1994 *Chercheuse*, Bureau de l'égalité entre hommes et femmes, Genève.

1989 - 1992 *Collaboratrice scientifique*, Centre de recherches IPSO, Genève.

1986 - 1988 *Consultante et Coordinatrice pour les évaluations de projets*, Service de développement communautaire/Fédération luthérienne mondiale, Genève.

1982 *Enseignement* du français à des adultes (cours particuliers).

Autres activités professionnelles

1980 - 1993 *Traductions* free-lance pour la Fédération luthérienne mondiale, rapports concernant des projets de développement communautaires (du français ou de l'espagnol vers l'anglais)

1985 *Assistante administrative*, Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontres pour les femmes (CORREF), Genève.

1977-1978 *Secrétaire*, Bureau pour l'Afrique du Service de développement communautaire/Fédération luthérienne mondiale, Genève.

Publications

- à paraître (avec A. Godenzi). « Overcoming boundaries: a cross-cultural survey of primary prevention programs against wife abuse and child abuse ». *Journal of Primary Prevention*.
- 1999 (avec A. Godenzi). « Causes et prévention primaire des violences intra-familiales (envers les femmes et les enfants) ». *Cahiers IHESI*, 35, 1er trimestre.
- 1997 « Violences conjugales, un problème d'interculturalité? ». In C. Bolzmann et P. Bédard-Hauser (Ed.). *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs : Familles, Migrations, Cultures et Travail Social*. Genève: Les Editions IES.
- 1997 (avec L. Gillioz et V. Ducret). *Domination et violence envers les femmes dans le couple*. Lausanne: Payot.
- 1996 « Gewalt in der Familie hat keine Grenzen ». *Inter-5*, 16, 8.
- 1995 « Living with HIV/AIDS in Switzerland Exclusion or Solidarity ». In Fitzsimmons D, Hardy V. and Tolley K. (Eds), *The Economic Impact of AIDS in Europe*. London: Cassell, 242-250.
- 1993 (avec D. Gros). *Piégés par le virus, sida et discriminations dans la vie quotidienne*. Berne: Editions Staempfli et Cie SA.
- 1993 (avec C. Panchaud et C. Landert). « Politiques cantonales en matière de prévention du sida et des toxicomanies dans le cadre scolaire, I. Cadre général ». *Cahiers de recherche et de documentation* 82.4. Institut universitaire de médecine sociale et préventive: Lausanne.
- 1993 (avec C. Panchaud et C. Landert). « Politiques cantonales en matière de prévention du sida et des toxicomanies dans le cadre scolaire, II. Les intervenants. III. Les jeunes de 15-17 ans », *Cahiers de recherche et de documentation* 82.5. Institut universitaire de médecine sociale et préventive: Lausanne, 1993.
- 1992 (avec E. Zimmermann), *La perception de la campagne médiatique et des professions de la santé par le grand public*, Institut de la santé publique et des hôpitaux, Lausanne.

Lausanne, le 3.3.2000